



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

Version 1.0

C A D R E H A R M O N I S E



**Identification et analyse des zones à risque et des
populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle
au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

MANUEL

Août, 2014

réédition, février 2016



Partenaires
Techniques



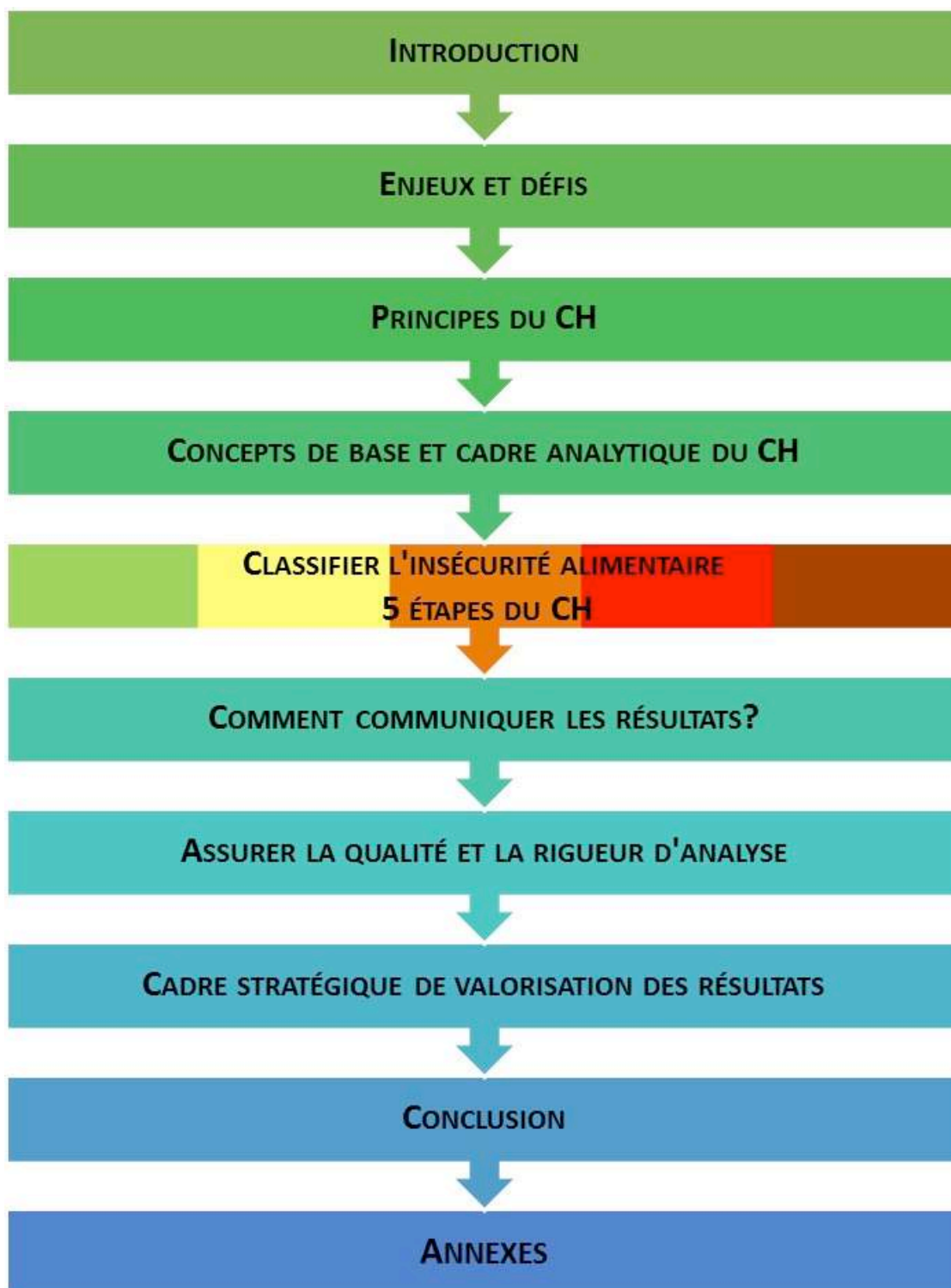
Partenaires
Financiers



Contacts

Centre Régional AGRHYMET
425 Boulevard de l'Université, Rive droite
BP : 11011 ; Niamey - Niger
Tél. (227) 20 31 53 16 / 20 31 54 36
Fax: (227) 20 31 54 35
E-mail : admin@agrhyment.ne
Web Site : www.agrhyment.ne

Structuration du Manuel du Cadre Harmonisé



AVANT-PROPOS

Ce manuel est le fruit d'un partenariat dynamique entre le CILSS, la FAO, le PAM, l'UNICEF, le FEWSNET, le JRC-EU, le GSU-IPC, les ONG internationales Oxfam, Save The Children et ACF. Le Cadre Harmonisé (CH), financé par les pays membres du CILSS, l'Union Européenne, l'AFD, l'USAID, est développé dans une démarche de recherche-action depuis 1999 avec les acteurs des dispositifs nationaux des pays du CILSS puis des autres pays du Golfe de Guinée de l'Afrique de l'Ouest à partir de 2012. La recherche-action, menée en équipe pluridisciplinaire composée des Experts des différentes institutions partenaires, a conduit d'une part, à l'identification des systèmes pourvoyeurs d'informations sur l'analyse de la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'autre part à l'établissement d'une méthodologie consensuelle d'analyse en référence au cadre analytique de l'IPC-2 (voir page 18).

La démarche du CH, basée sur la participation inclusive, le consensus, la transparence et la coordination en synergie, permet d'analyser la sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays jusqu'au troisième niveau administratif (département, cercle, district selon les pays). L'originalité du CH réside dans :

- la responsabilisation des groupes d'analystes des pays pour la production et l'analyse des preuves fiables permettant de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- l'opportunité d'estimer les populations affectées selon la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la possibilité de produire la cartographie de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Le CH est un cadre analytique global des dispositifs nationaux et régional de prévention et de gestion des crises alimentaires par la prise en compte des différents indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'inférence des facteurs contributifs. Le CH améliore par ailleurs la compréhension des concepts, le processus d'estimation des populations vulnérables et le renforcement du cadre de synergie entre les acteurs locaux dans les différents pays et au niveau régional pour une gestion plus efficace des crises alimentaires.

L'utilisation du CH renforce les compétences techniques des cadres nationaux et autres acteurs en matière d'analyse multidimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

REMERCIEMENTS

Le CILSS tient à remercier ses partenaires techniques : FAO, PAM, UNICEF, GSU-IPC, JRC-UE, FEWS NET, Save The Children, Oxfam, ACF, les dispositifs nationaux de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS et de nombreux autres acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour leurs appuis techniques, financiers et leur soutien constant au développement du CH.

Le CILSS adresse ses remerciements les plus chaleureux aux membres du Comité de pilotage et au Comité Technique Régional du CH pour leur disponibilité constante et leurs conseils techniques.

Le CILSS adresse également ses remerciements aux bailleurs de fonds : l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne (UE) et l'Agence pour le développement international des États-Unis (USAID), pour leur engagement constant à l'égard du développement de l'approche d'analyse du CH pour l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS.

LISTE DES MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE DU CH, REDACTEURS DU PRESENT MANUEL :

Abdallah SAMBA, CILSS/AGRHYMET

Amadou Mactar KONATE, PASANAO/CEDEAO

Issoufou BAOUA, CILSS/AGRHYMET

Barbara FRATTARUOLO, ACF Bureau Régional

Bernadin ZOUNGRANA, CILSS/AGRHYMET

Bernard DEMBELE, CILSS/SE

Cédric CHARPENTIER, PAM Bureau Régional

HOORELBEKE Patricia, UNICEF

Ibrahim LAOUALI, FEWS NET Régional

Madeleine Evrard DIAKITE, OXFAM

Maty Ba DIAO, CILSS/AGRHYMET

Naouar Labidi, PAM Bureau Régional

Paola CADONI, IPC/GSU, Rome

Papa Boubacar SOUMARE, FAO Dakar

Patrick DAVID, FAO Dakar

Salif SOW, CTC/CILSS/SE

Sébastien SUBSOL, CILSS/AGRHYMET

Tharcisse NKUNZIMANA, JRC/EC

Théodore KABORE, CILSS/INSAH

Sy Martial TRAORE, CILSS/AGRHYMET

Aïta Sarr CISSE, CILSS/SE

Abdou Karim OUEDRAGO, FEWS NET

Table des matières

I. RESUME EXECUTIF	11
II. INTRODUCTION	13
2.1. Leadership du Centre Régional AGRHYMET sur l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest	13
2.2. Dispositifs et système d'alerte précoce	13
2.3. Qu'est-ce que le Cadre Harmonisé ?	14
2.4. Comment utiliser le manuel du CH ?	16
III. ENJEUX ET DEFIS DU CH POUR LES PAYS DU CILSS/CEDEAO/UEMOA	16
3.1. Quel est le but du Cadre Harmonisé ?	16
3.2. Valeur ajoutée du CH	16
3.3. Compatibilité avec l'IPC 2.0	17
3.4. Partenariat	17
3.5. Calendrier du déroulement du CH	18
IV. PRINCIPES DU CH	19
4.1. Principes directeurs	19
4.1.1. Principe d'ancrage institutionnel du CH	19
4.1.2. Principe de neutralité pendant l'analyse	19
4.1.3. Principe de communication proactive des résultats du CH	19
4.2. Alignement sur la charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires	20
4.3. Cellule Nationale d'Analyse (CNA)	20
4.4. Normes minimales pour conduire le CH	21
4.5. Supports institutionnels du CH	21
4.5.1. Acteurs	21
4.5.2. Rôles et responsabilités des différents acteurs	22
4.5.2.1. Structures gouvernementales	22
4.5.2.2. Partenaires techniques et financiers	22
4.5.2.3. Organisations sous régionales (CILSS –CEDEAO-UEMOA)	22
V. CONCEPTS DE BASE ET CADRE ANALYTIQUE	23
5.1. Définition des terminologies et concepts clés	23
5.2. Cadre analytique du CH	24
5.2.1. Indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	28
5.2.1.1. Consommation alimentaire	28
5.2.1.2. Evolution des moyens d'existence (avoirs et stratégies d'adaptation)	30
5.2.1.3. Etat nutritionnel	31
5.2.1.4. Mortalité	33
5.2.2. Récapitulatif sur les preuves directes et indirectes des résultats de la sécurité alimentaire	33
5.2.3. Facteurs contributifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	36
5.2.3.1. Facteurs de causalité	36
5.2.3.2. Impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	37
5.2.4. Impacts des facteurs contributifs et autres preuves indirectes	37
VI. CLASSIFIER L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUE	39
6.1. Procédures de classification	39
6.2. Etape 1 : Inventaires des preuves	39
6.3. Etape 2 : analyse des preuves	43

6.4.	Etape 3 : synthèse et classification des zones	47
6.4.1.	Etape 3.1 : Synthèse et classification de la situation courante	47
6.4.2.	Etape 3.2 : synthèse et classification de la situation projetée	49
6.4.3.	Etape 4 : estimation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle	50
6.4.3.1.	Sous-étape 4.1. Répertoire des chocs	50
6.4.3.2.	Sous-étape 4.2 : évaluation des impacts et identification des groupes les plus affectés.....	50
6.5.	Cartographie de la situation alimentaire.....	54
VII.	COMMUNIQUER LES RESULTATS DU CH.....	54
7.1.	VALIDATION DES RESULTATS D'ANALYSE	55
7.2.	REPLIR LA FICHE DE COMMUNICATION.....	55
7.3.	Communiquer aux décideurs	58
7.4.	COMMUNIQUER A TOUS LES PARTENAIRES.....	58
VIII.	ASSURER LA QUALITE ET LA RIGUEUR DE L'ANALYSE	58
8.1.	Comité Technique du Cadre Harmonisé.....	59
8.2.	Comité de Pilotage du Cadre Harmonisé	59
IX.	CADRE STRATEGIQUE DE VALORISATION DU CH	59
X.	CONCLUSION.....	61

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1_Elements IPC 2_CH
Annexe 2_Directives Cellule Nationale CH
Annexe 3_Consensus et Convergence preuves
Annexe 4_SCA-PAM-CH
Annexe 5_Elements HEA
Annexe 6_Proxys Calorique CH
Annexe 7_Elements nutrition
Annexe 8_Autres preuves facteurs contributifs
Annexe 9_Ex_Tableau_Inventaire des preuves
Annexe 10_Ex_Tableau_Analyse preuves
Annexe 11_Règle de 20%
Annexe 12_Ex_Synthèse et classification
Annexe 13_Ex_Estimation des Populations
Annexe 14_Ex_fiche de communication

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : chaîne relationnelle entre les systèmes nationaux d'Alerte Précoce et le PREGEC	14
Figure 2 : principales étapes du continuum analyse-intervention	15
Figure 3: principales étapes de l'application du CH	15
Figure 4 : cadre analytique pour la classification de la sévérité de la SAN	25
Figure 5 : Les 5 étapes de l'analyse du CH	37
Figure 6 : Cadre stratégique de valorisation du CH	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : calendrier des cycles d'analyses et réunions	19
Tableau 2 : indicateurs de résultat pour la consommation alimentaire	27
Tableau 3 : preuve indirecte de la consommation alimentaire	27
Tableau 4 : indicateurs de résultat pour l'évolution des moyens d'existence	28
Tableau 5 : indicateurs de résultat pour l'état nutritionnel	30
Tableau 6 : indicateurs de résultat pour la mortalité	31
Tableau 7 : preuve indirecte pour la mortalité	31
Tableau 9 : Description des phases de classification de la sévérité de l'insécurité alimentaire	32
Tableau 9 : échelle de classification des indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire permettant le phasage (Preuves directes)	33
Tableau 10 : preuves indirectes ayant des seuils	33
Tableau 11 : impacts des facteurs contributifs et autres preuves indirectes	36
Tableau 12 : inventaire des preuves de résultats de la SAN	39
Tableau 13 : inventaire des preuves des facteurs contributifs	40
Tableau 14 : Critères du Cadre Harmonisé pour évaluer le score de fiabilité des preuves	41
Tableau 15 : analyse des indicateurs de résultat de la SAN	43
Tableau 16 : analyse des impacts des facteurs contributifs sur les résultats de la SAN	44
Tableau 17 : Critères pour l'évaluation du niveau de confiance de l'analyse	45
Tableau 18 : synthèse et classification de la situation courante	46
Tableau 19 : synthèse et classification de la situation projetée	47
Tableau 20 : Etape 2 : Classement des groupes de ménages par ordre <u>décroissant</u>	49
Tableau 21 : estimation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour la situation courante	50
Tableau 22 : estimation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour la situation projetée	51
Tableau 23 : code de couleur recommandée pour la cartographie des résultats de classifications des zones	52
Tableau 24 : synthèse des résultats de l'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle (partie A)	54
Tableau 25 : synthèse des résultats de l'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle (partie B)	55

LISTE DES SIGLES OU ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
AFD	Agence Française de Développement
ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ARAA	Agence Régionale pour l'Alimentation et l'Agriculture
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
cm	Centimètre
CP	Convergence de Preuves
CRA	Centre Régional AGRHYMET
CSI	Indice des stratégies d'adaptation
CT-CH	Comité Technique du Cadre Harmonisé
DFID	Department for International Development
DPME	Déficit de Protection des Moyens d'Existence
DS	Déficit de Survie
EPA	Enquête Permanente Agricole
FANTA	Food And Nutrition Technical Assistance
F	Fiabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCS	Food Consumption Score
FEWSNET	<i>Famine Early Warning Systems Network</i>
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaires
HDDS	Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages
HEA	Approche de l'économie des ménages/ <i>Household Economic Approach</i>
HHS	Echelle de faim des ménages
IA	Insécurité Alimentaire
IBIMET	Institute for BioMeteorology
IFPRI	International Food Policy Research Institute
IMC	Indice de Masse Corporelle
IPC/GSU	<i>Integrated Food Security Phase Classification/ Global Support Unit</i>
ICN	Indice de Croissance Normalisé de la végétation
JRC/EC	Centre commun de recherche / <i>Joint Research Centre/European Commission</i>
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MUAC	Périmètre brachial
N	Nanti
NA	Non applicable
NDVI	Indice de Végétation par Différence Normalisée
OA	Outcomes analysis
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OIG	Organisation Inter Gouvernementale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
	Dispositif Régional de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest
PREGEC	

PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SAP	Systèmes d'Alerte Précoce
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SIMB	Système d'Information sur les Marchés à Bétail
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SMIAR	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide
SNU	Systèmes des Nations Unies
SNDVI	Indice Standardisé de Végétation par Différence Normalisée
TBM	Taux Brut de Mortalité
TMM5	Taux de mortalité infanto-juvénile de moins de 5 ans
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development
VCI	Indice d'état de la végétation
ZOME	Zone de moyens d'existence

I. RESUME EXECUTIF

Face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente qui affecte les populations sahéniennes et ouest-africaines, les Etats et leurs partenaires au développement ont mis en place des dispositifs de suivi de la situation alimentaire. Malheureusement, ces dispositifs n'utilisaient pas les mêmes approches méthodologiques, ce qui a souvent conduit à des résultats difficilement comparables et parfois même contradictoires.

Conscients de cette situation et de la nécessité de lui trouver une solution appropriée, le CILSS, les Etats membres et les partenaires ont initié le « **Cadre Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest** ». Cet outil devrait servir de cadre pour les pays afin d'évaluer sur une base objective et consensuelle l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le but du Cadre Harmonisé est d'aider les pays à mieux prévenir les crises alimentaires et, le cas échéant, d'identifier rapidement les populations affectées ainsi que les mesures adéquates permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette méthode a été mise au point par un groupe d'experts en sécurité alimentaire et nutritionnelle du CILSS, de la FAO, du PAM, de FEWS NET, de l'AFD, de GSU-IPC, du JRC/EC et de l'UNICEF et des ONG Internationales Oxfam, Save The Children et ACF¹.

Pour rappel, à partir de 2008, les différentes réunions du Comité technique du CH ont convenu d'introduire dans le CH, certains éléments de l'analyse du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) version 1 (IPC 1.0). L'IPC est un ensemble d'outils et de procédures permettant de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en vue d'une prise de décision. Depuis l'élaboration du manuel de la version 2 de l'IPC (IPC 2.0), des discussions sont en cours pour favoriser le rapprochement entre le Cadre Harmonisé et l'IPC, pour intégrer les leçons apprises permettant d'améliorer la comparabilité des résultats des deux outils.

Tout comme l'IPC, le Cadre Harmonisé valorise un ensemble d'outils et de procédures pour classer la nature et la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle courante et projetée sur la base d'un cadre analytique et d'une échelle de classification consensuels. Ce cadre s'appuie sur quatre modèles conceptuels couramment utilisés par les dispositifs nationaux, régionaux et globaux :

- le Risque=f (danger, vulnérabilité) ;
- le Cadre de moyens d'existence durables ;
- le Cadre conceptuel de l'UNICEF en matière de nutrition ;
- les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité).

Il s'agit donc d'un cadre intégré d'analyse bâti sur un consensus technique qui valorise les données fournies par l'ensemble des dispositifs ou méthodes, notamment les enquêtes de consommation alimentaire, les enquêtes nutritionnelles, l'approche économie de ménage (HEA) ou autres informations fournies par les enquêtes agricoles et les suivis des marchés. Il évalue l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base de la convergence des preuves fournies par plusieurs indicateurs.

¹ D'autres institutions telles que MIFRAC, IBIMET et Care International ont contribué au début, au développement de ce cadre d'analyse.

Le Cadre Harmonisé utilise une échelle de sévérité de l'insécurité alimentaire composée de cinq phases. Cette échelle internationale offre l'avantage de permettre des comparaisons entre les pays de la sous-région mais aussi au niveau mondial.

Le Cadre Harmonisé est un outil commun dont le CILSS a reçu le mandat pour son développement et sa mise en œuvre dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Le déroulement des cycles d'analyse va désormais permettre d'établir la cartographie régionale de la situation alimentaire et nutritionnelle courante et une analyse de la situation projetée.

Il cherche à renforcer le cadre d'intégration régionale dans l'espace CILSS-CEDEAO-UEMOA pour réaliser des analyses concertées et harmonisées de la situation alimentaire et nutritionnelle en mettant en valeur les autres outils et méthodes d'analyse développés par les dispositifs nationaux et les partenaires.

Compte tenu de l'importance que revêt le processus d'harmonisation du cadre d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest, il convient que tous les acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle se l'approprient et en fassent leur outil de prise de décision. Des efforts sont aussi nécessaires pour renforcer le cadre de partenariat au sein des pays et pour appuyer le fonctionnement des systèmes d'alerte précoce afin d'améliorer la collecte des données fiables.

La mise en œuvre du Cadre Harmonisé s'appuie sur les dispositifs existants de collecte de données. Des efforts doivent être entrepris par les pays et les partenaires pour soutenir financièrement ces dispositifs dans sa mise en œuvre qui constituera désormais la base de référence pour le déclenchement de la réserve alimentaire régionale et de mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

II. INTRODUCTION

2.1. Leadership du Centre Régional AGRHYMET sur l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Depuis sa création en 1973, le CILSS, à travers le Centre Régional AGRHYMET (CRA), a renforcé les capacités des structures nationales pour assurer la collecte, la transmission, le traitement, la centralisation des données et la diffusion des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion des ressources naturelles. Il a mis en place et animé, en collaboration avec ses partenaires (FAO/SMIAR, FEWS NET, PAM, etc.), tant au niveau national que régional, les dispositifs d'alerte précoce, de prévention, de gestion des crises alimentaires et de suivi de la vulnérabilité des ménages.

2.2. Dispositifs et système d'alerte précoce

Sous l'impulsion du CILSS/CRA, des Groupes de Travail Pluridisciplinaires (GTP) ont été créés depuis les années 80 par arrêtés interministériels dans les neuf pays du Sahel. Ces groupes sont chargés de conduire le suivi agro-hydro-météorologique, l'évaluation des campagnes agropastorales et des marchés agricoles. Des bulletins décennaires d'information sur la campagne agropastorale sont régulièrement produits et diffusés par les GTP. Cela contribue à l'appui-conseil et au processus d'aide à la décision par les autorités et des partenaires au niveau local et national.

Ces GTP constituent les noyaux durs des Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) dans les pays du Sahel, de par leur dynamisme au cours des trente dernières années. Ils jouent un grand rôle dans la diffusion régulière des informations d'alerte précoce et dans le fonctionnement des SAP nationaux.

Au niveau régional, des bulletins mensuels d'information agro-hydro-météorologique sur la campagne agropastorale sont régulièrement produits et diffusés par le CRA aux utilisateurs. Le FEWS NET et la FAO/SMIAR produisent et diffusent également des bulletins mensuels d'alerte précoce. De même, des réunions de briefings décennaires ouverts aux partenaires résidents à Niamey (FEWS NET, PAM, etc.) sont tenues régulièrement au CRA pour détecter les anomalies à travers la veille cartographique sur les variables biophysiques et socioéconomiques. Des bulletins spéciaux d'alerte sont publiés en cas de besoin.

En septembre et octobre de chaque année, des missions conjointes CILSS-FAO-FEWS NET-PAM-Gouvernements sont organisées dans les 17 pays du CILSS et de la CEDEAO pour évaluer les récoltes.

Tous ces éléments alimentent les réunions régionales du PREGEC sur la préparation de la campagne agro-pastorale et sur la situation alimentaire et nutritionnelle en période de soudure. La réunion de septembre porte sur l'identification des zones à risques et des scénarii des récoltes et celle de novembre porte sur la validation des productions et des bilans céréaliers et alimentaires Ex-post et prévisionnels (Figure 1).

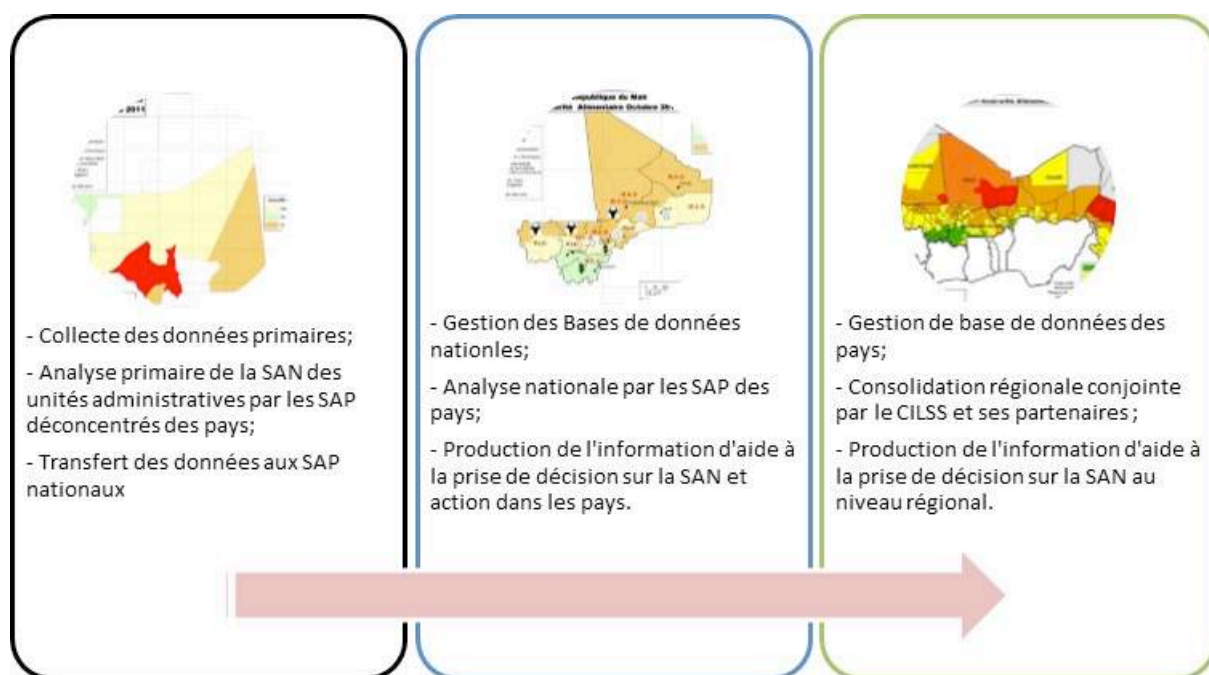


Figure 1 : chaîne relationnelle entre les Systèmes nationaux d'Alerte Précoce et le PREGEC

Vers la fin des années 90, ces différents outils se sont avérés insuffisants pour appréhender les crises alimentaires, compte tenu des facteurs qui en sont les causes. C'est dans ce contexte que le CH a été pensé et développé pour répondre à cette insuffisance.

2.3. Qu'est-ce que le Cadre Harmonisé ?

Le CH est un outil fédérateur qui permet de **classifier la nature et la sévérité de l'insécurité alimentaire aigüe pendant les évaluations** des situations de sécurité alimentaire et nutritionnelle courantes et projetées. C'est un processus permettant d'atteindre un **consensus** technique et qui valorise les informations générées par les systèmes d'informations existants, les enquêtes sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les résultats d'analyse de l'économie des ménages, les suivis des marchés, les autres enquêtes et évaluations rapides, les connaissances des experts...

Le Cadre Harmonisé permet une analyse et une communication cohérentes de l'analyse situationnelle de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il fournit des protocoles cruciaux pour l'analyse situationnelle et constitue la plateforme permettant une réponse (qui ne relève plus du CH) suivant les étapes suivantes : analyse de l'intervention, planification de l'intervention, mise en œuvre de l'intervention et supervision/évaluation (Figure 2).

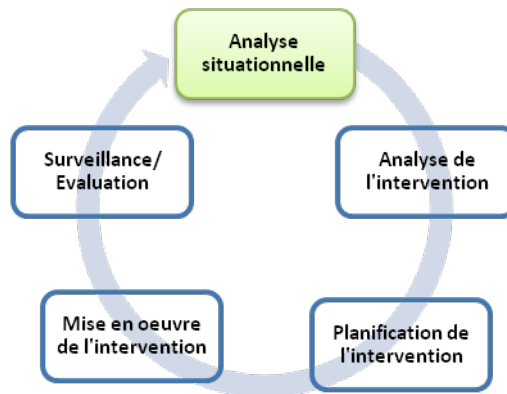


Figure 2 : principales étapes du continuum analyse-intervention

Le processus général d'utilisation du Cadre Harmonisé comporte six étapes principales auxquelles le présent manuel sert d'accompagnement (Figure 3). Le respect de ces étapes favorise l'analyse fondée sur la convergence des preuves, le consensus technique et la corrélation entre l'information et l'intervention, chacun de ces points renforçant l'intégrité technique du Cadre Harmonisé.

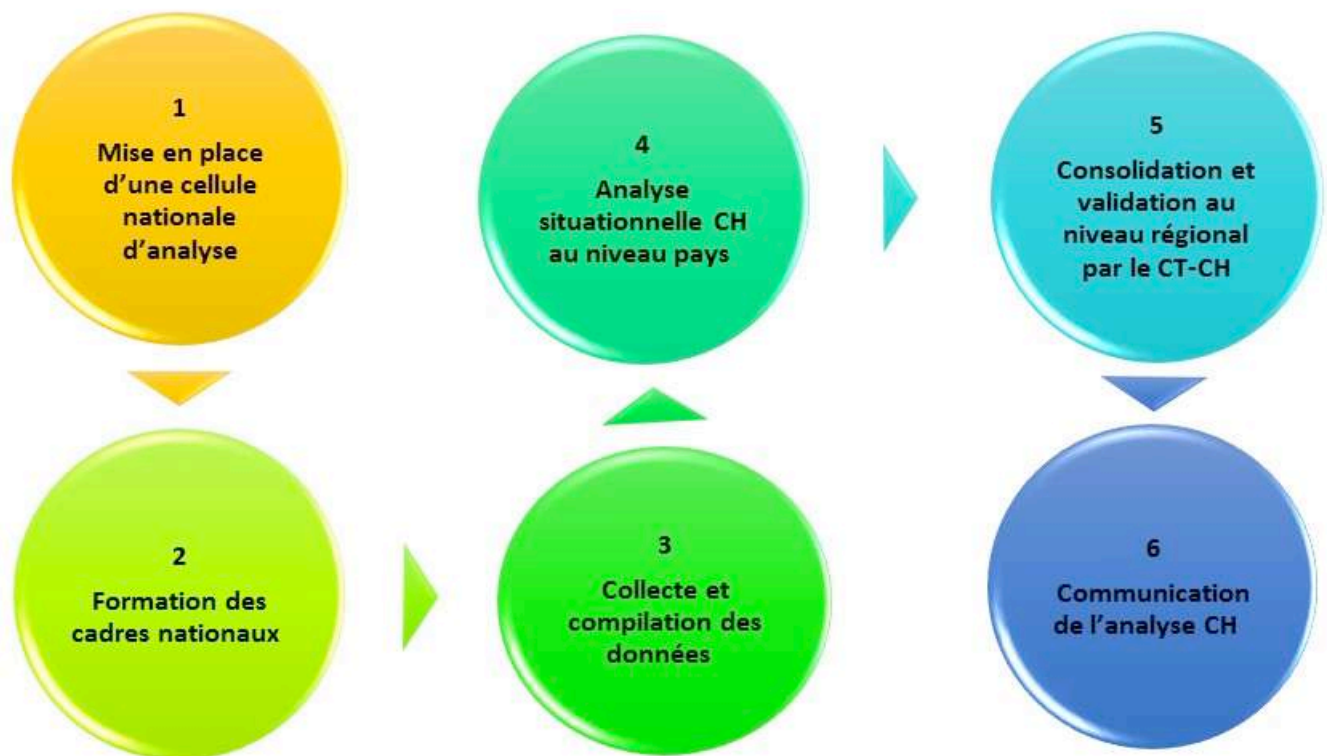


Figure 3 : principales étapes de l'application du Cadre Harmonisé

Le Cadre Harmonisé a été conçu dans l'optique de tenir compte d'une large variété de systèmes d'information et d'approches analytiques. La plupart des pays qui font face aux problèmes d'insécurité alimentaire ou de crises humanitaires récurrentes disposent d'un système d'information spécifique allant du système informel ou minimal au système très rigoureux et complet. Le CH est conçu pour s'appuyer sur ces systèmes d'information existants dans le pays pour en faire la synthèse et faciliter l'utilisation des données et des analyses intégrées de façon rigoureuse et cohérente.

2.4. Comment utiliser le manuel du CH ?

Ce manuel est destiné aussi bien aux professionnels qui désirent approfondir leurs connaissances qu'à ceux qui utilisent le CH au cours d'évaluations et d'analyses de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une région ou d'un pays. Les futurs utilisateurs du manuel devraient être initialement formés sur le processus du CH.

Ce manuel est conçu en neuf chapitres qui peuvent se grouper en quatre parties principales : cadre analytique, méthodes de classification, communication et assurance de la qualité. Les trois premiers chapitres permettent d'avoir une vision générale des objectifs et principes de base qui sont nécessaires pour comprendre la dynamique du CH dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Les chapitres IV, V et VI définissent le cadre analytique ainsi que les techniques de classification de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le chapitre VII propose des orientations sur la façon de communiquer les résultats du CH aux différents partenaires. Le chapitre VIII fournit les éléments fondamentaux pour assurer la qualité des résultats de l'analyse et enfin le chapitre IX fournit le cadre stratégique de valorisation des résultats du CH.

Cette version 1.0 du manuel sera régulièrement mise à jour grâce aux commentaires formulés par ses utilisateurs pendant la mise en œuvre du CH et aux éventuelles avancées méthodologiques liées aux indicateurs utilisés. Le mécanisme de mise à jour relève des compétences du CT-CH.

III. ENJEUX ET DEFIS DU CH POUR LES PAYS DU CILSS/CEDEAO/UEMOA

3.1. Quel est le but du Cadre Harmonisé ?

Le CH a été élaboré pour consolider les analyses complexes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le but de mieux aider à la prise de décision. Il cherche à répondre aux questions fondamentales qui se posent aux décideurs en cas de crise alimentaire et/ou nutritionnelle : où allouer les ressources ? Pour qui faut-il intervenir ? Combien de personnes faut-il assister ?

3.2. Valeur ajoutée du CH

Le CH est conçu pour permettre une meilleure comparabilité des résultats dans l'espace (entre les pays) et dans le temps (suivant les périodes) du fait de la rigueur analytique, la transparence, la qualité et la fiabilité des données.

L'avantage principal du CH est qu'il repose sur **la convergence des preuves** : utilisation d'indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle corroborés par les facteurs contributifs pertinents et objectifs. Il est considéré comme un outil relativement impartial pour définir des conditions d'analyses applicables aux unités administratives (niveau 2 et 3) et pour aboutir à l'estimation des populations par classe de sévérité d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les indicateurs utilisés pour l'analyse du CH sont définis et leur fiabilité est jugée par la cellule nationale d'analyse.

Les analystes ont tous un accès facilité aux informations concernant les zones et les populations considérées de manière à avoir une compréhension partagée des principaux problèmes se posant au sein des unités administratives analysées. Les participants ont généralement des connaissances

claires et approfondies des conditions locales et des risques d'erreurs d'appréciation en fonction des perceptions sociales et culturelles qui peuvent peser sur les conclusions et les décisions des analystes.

3.3. Compatibilité avec l'IPC 2.0

L'IPC est une initiative internationale de onze organisations (ACF, CARE, CILSS, FEWS NET, FAO, JRC-EU, Oxfam, PAM, *Save the Children*, *Global Food Security Cluster*, *SICA/PRESANCA*) visant à classer la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à un ensemble de protocoles (outils et procédures). Le CH et l'IPC ont le même objectif, ce qui a facilité leur rapprochement. Aujourd'hui, ils présentent les points communs suivants :

- ✓ Cadre analytique² ;
- ✓ Echelle de classification;
- ✓ Protocole cartographique;

Par ailleurs, le CH et l'IPC partagent d'autres **cadres conceptuels** couramment reconnus en matière d'analyse de la sécurité alimentaire, de nutrition et des moyens d'existence, et utilisés par les dispositifs nationaux, régionaux et internationaux:

- ✓ Le risque = f (danger, vulnérabilité)³;
- ✓ Le Cadre des moyens d'existence durables⁴ ;
- ✓ Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité (FAO, 2006) ;
- ✓ Le Cadre conceptuel de l'Unicef en matière de nutrition (UNICEF, 1996).

Les deux outils utilisent dans leur analyse et classification les indicateurs par zone et par groupes de ménages. Ils privilégient tous la convergence de preuves. Toutefois, le CH utilise des indicateurs additionnels issus de la valorisation des acquis des dispositifs d'information dans la région. Pour plus de détails sur la compatibilité entre le CH et l'IPC, veuillez consulter l'annexe 1. (cf. Annexe1).

3.4. Partenariat

Les enjeux liés aux partenariats technique et financier sont : i) assurer le financement durable de la mise en œuvre; ii) assurer une appropriation par les différents Etats, iii) garantir une participation

²Le Cadre analytique nouvellement proposé comme guide de l'analyse du Cadre Harmonisé est celui développé dans le cadre de l'IPC 2.0 (Manuel IPC version 2.0, septembre 2012..).

http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Manual2_FR_Oct12.pdf.

http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Manual2_FR_Oct12.pdf

³White 1975, Turner et al. 2003)

⁴ Sen, 191; Frankenber, 1992; SCF-UK, 2000; DFID, 2001)

inclusive des différents partenaires et iv) faire du CH l'outil consensuel de référence d'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les différentes parties prenantes au CH sont :

- **au niveau national** : les décideurs politiques, la société civile, les organisations professionnelles, les services techniques nationaux (SAP, SIM, EPA, SIMB, SAN...), les partenaires techniques et financiers et les acteurs non étatiques (ONG locales et internationales, organisations paysannes, secteur privé...). Les acteurs des pays seront impliqués dans toutes les phases de la mise en œuvre du Cadre Harmonisé et bénéficieront d'activités de renforcement des capacités.
- **au niveau régional** : le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA et les ONG internationales pour l'appui à la mise en œuvre.
- **au niveau international** : l'USAID, l'UE, l'AFD, la FAO, le PAM, l'UNICEF, le FEWS NET, le GSU-IPC, le JRC-UE, les ONG internationales du fait des actions qu'ils mènent dans le domaine de la prévention et la gestion des crises alimentaires à travers les interventions d'urgence-réhabilitation et de renforcement de la résilience des populations vulnérables.

3.5. Calendrier du déroulement du CH

Le calendrier du CH s'articule avec les cycles de concertation technique du PREGEC et du RPCA. Les échéances définies de manière concertée sont établies en fonction des exigences des parties prenantes. Elles ont pour fonction de :

- valider des productions prévisionnelles et d'établir des bilans céréaliers et alimentaires en **Novembre** ;
- valider des productions définitives et des bilans céréaliers et alimentaires et d'analyser la sécurité alimentaire et nutritionnelle en début de période de soudure en **Mars** ;
- organiser une réunion restreinte du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) en **Avril** ;
- préparer la campagne agropastorale et analyser la sécurité alimentaire et nutritionnelle en période de soudure en **Juin** ;
- établir des scénarii de récoltes, identification précoce des zones à risques et analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en fin de soudure en **Septembre** ;
- organiser la réunion internationale du RPCA en **Décembre**.

Le CH est mis en œuvre deux fois par an afin de partager les résultats des analyses lors des réunions du PREGEC de novembre et de mars. Ces dernières réunions permettent d'alimenter les réunions du RPCA de décembre et d'avril. Ces deux cycles d'analyse doivent donc avoir lieu aux mois de novembre (après la publication des prévisions de récolte, des résultats des enquêtes de nutrition et de marchés), et de mars (après la publication des résultats définitifs des productions et des nouvelles enquêtes de nutrition). En cas de nécessité, une troisième phase de mise à jour de l'analyse du CH pourrait être organisée en juin en fonction de la disponibilité de données nouvelles (Tableau 1).

Chaque cycle d'analyse CH est constitué des quatre phases suivantes :

- formation-recyclage des analystes nationaux ;
- collecte et compilation de données par la cellule nationale du CH ;

- analyse nationale au cours de laquelle les données sont analysées et une carte de vulnérabilité est établie pour le pays ;
- consolidation régionale pour la compilation et l'analyse des résultats nationaux et l'établissement de la carte régionale.
-

Tableau 1 : calendrier des cycles d'analyse et réunions

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Collecte données	■			■					■			
Analyse nationale		■				■				■		
Consolidation régionale			■			■					■	
PREGEC			■			■			■		■	
RPCA				■								■
Comité technique	Ad-hoc											
Comité de pilotage	Ad-hoc											

IV. PRINCIPES DU CH

4.1. Principes directeurs

Le Comité Technique du CH a défini un ensemble de principes directeurs pour garantir que sa mise en œuvre s'inscrive dans le cadre d'une approche interinstitutionnelle commune. Ces principes ont pour but de veiller à ce que : - le processus soit durable, - les gouvernements nationaux s'en approprient en synergie avec leurs partenaires et qu'il respecte les mécanismes existants et les autres initiatives en cours dans le même domaine.

4.1.1. Principe d'ancrage institutionnel du CH

- Le leadership du processus CH est assuré par le service national coordonnateur du système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Tous les efforts devraient être faits pour impliquer et renforcer la capacité des gouvernements, encourager l'appropriation et le renforcement du processus institutionnel.
- Le processus CH doit prévoir un mécanisme permettant de renforcer l'engagement institutionnel des gouvernements à travers la création officielle d'une cellule d'analyse (cf. 4.3).

4.1.2. Principe de neutralité pendant l'analyse

- L'analyse CH doit faire l'objet d'un consensus technique parmi tous les experts (analystes) et être réalisée de façon neutre sur le plan technique.
- Le CH se nourrit des contributions d'un maximum de parties prenantes.

4.1.3. Principe de communication proactive des résultats du CH

Trois principes clés sont définis pour garantir une meilleure communication :

- Les résultats de l'analyse doivent être communiqués efficacement aux décideurs politiques pour aider à une meilleure prise de décision.

- Les résultats de l'analyse sont la référence utilisée pour sensibiliser les bailleurs de fonds pour le plaidoyer et la mobilisation des ressources répondant aux besoins identifiés.
- Les résultats de l'analyse doivent être communiqués largement, y compris au public.

4.2. Alignement sur la charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest

Les dispositions de la Charte visent à améliorer l'efficacité et l'efficience des mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les pays membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS. Les parties concernées adhèrent aux neuf principes définis dont l'implication de la société civile dans l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle, dans la définition des actions, la mise en œuvre et l'évaluation de celles-ci. En s'appuyant sur ces principes, elles reconnaissent que toute action en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires doit s'articuler autour des principaux piliers suivants :

- **Pilier 1** : Information et analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle ;
- **Pilier 2** : Concertation et coordination ;
- **Pilier 3** : Analyse consensuelle pour le choix des instruments de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

Le CH est élaboré pour répondre à ces impératifs de production d'information et d'analyse consensuelle de la situation alimentaire et nutritionnelle (pilier 1) dans l'espace CILSS-CEDEAO-UEMOA. Cela constitue un préalable à une bonne analyse pour le choix des instruments (pilier 3).

4.3. Cellule Nationale d'Analyse (CNA)

Dans chaque pays, une Cellule Nationale d'Analyse doit être créée pour prendre en charge la mise en œuvre du CH. La CNA est l'organe chargé de collecter des données (preuves) thématiques sur les différents secteurs et composantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un pays donné et de les organiser en bases de données structurées. Elle est aussi chargée de les analyser pendant les cycles nationaux du CH en vue de publier des informations et cartes consensuelles sur les zones et populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle. La CNA est la seule habilitée à produire, valider, diffuser et partager les cartes et résultats consensuels des cycles d'analyse nationaux du CH. Les directives générales pour la mise en place de la cellule nationale d'analyse sont données en annexe 2.

La composition de la cellule nationale d'analyse est laissée à l'initiative des pays, mais elle doit être composée en règle générale d'un maximum de trente (30) personnes issues des services et organisations travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :

- des services chargés du Système d'Alerte Précoce, des statistiques agricoles, des statistiques de l'horticulture, des statistiques d'élevage, des statistiques du commerce extérieur, de la douane, de la météorologie, de la nutrition, de la santé animale, du Système d'informations sur les marchés de céréales et de bétail, de la protection des végétaux, des ressources en eau, de la Direction chargée du suivi de la pauvreté, de la Direction nationale de la Statistique ;
- des ONG nationales et internationales ;
- des bureaux pays des Systèmes des Nations Unies (PAM, FAO, UNICEF, OCHA,...).

La coordination de la cellule nationale d'analyse est assurée par le service national chargé de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui veillera à une bonne représentativité de l'ensemble des acteurs.

4.4. Normes minimales pour conduire le CH

Les analystes ont le devoir d'observer la neutralité et entretenir l'indépendance d'esprit dans le consensus. Les normes se veulent générales et applicables dans tous les cas de figure où se déroulent les analyses CH.

Les normes suivantes sont exigées pour un bon déroulement du processus d'analyse CH :

- la cellule d'analyse regroupe toutes les expertises techniques travaillant dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- les membres de la cellule d'analyse doivent partager en toute transparence l'ensemble des preuves permettant l'analyse situationnelle et projetée ;
- les analystes doivent travailler dans un esprit d'équipe pour produire des informations fiables reflétant au maximum la réalité de la situation alimentaire et nutritionnelle sur la base des preuves fiables et dans une démarche participative, inclusive et consensuelle.

Dans certains pays, des facteurs spécifiques locaux peuvent empêcher la réalisation de toutes les normes requises (absence de données fiables ou actualisées,...). Dans ce cas, il faudra bâtir l'analyse situationnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle conformément aux directives du consensus telles que décrites dans le présent manuel (cf. annexe 3).

4.5. Supports institutionnels du CH

4.5.1. Acteurs

Dans de nombreux pays, il existe plusieurs services techniques de l'Etat, des ONG et d'autres institutions spécialisées qui sont fournisseurs d'informations sur la situation alimentaire (disponibilité de nourriture, prix et flux des denrées alimentaires sur les marchés, accès à la nourriture, groupes en insécurité alimentaire et effets des crises antérieures) et nutritionnelle (accès à la nourriture, au système de santé, à un environnement sain et aux pratiques de soins).

L'utilisation pertinente des informations secondaires permet, lors de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle, de se concentrer sur ce qui est essentiel dans la nouvelle situation. Les décisions prises à l'issue des résultats du CH se basent sur une compréhension démontrée de la qualité et donc de la fiabilité des sources d'informations fournies aux équipes d'analyse.

Pour conduire avec efficacité une analyse pertinente, il faut qu'il y ait une coordination et une collaboration étroites entre tous les partenaires. La coordination avec les autorités et les autres organisations et institutions participant à l'analyse est également une condition nécessaire pour veiller à ce que les résultats soient satisfaisants, à ce que les efforts ne soient pas répétés, et à ce que la qualité des données en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et voire même de l'aide humanitaire soit optimisée.

Les acteurs des services publics, les agences du SNU, les ONG et associations, les institutions spécialisées, les PTF et autres acteurs du domaine de la SAN ont de ce fait des responsabilités liées à la réalisation des cycles du CH.

4.5.2. Rôles et responsabilités des différents acteurs

Pour s'assurer que les données recueillies permettent de conduire une analyse pertinente de la situation alimentaire et nutritionnelle, la structure gouvernementale chargée de coordonner (structure lead) le CH gère la base de données (preuves) actuelles fournies par les autres structures étatiques et les partenaires membres ou non du réseau du système d'alerte précoce national. Elle coordonne les activités de la cellule nationale d'analyse sur le CH.

4.5.2.1. Structures gouvernementales

Les autres structures étatiques (directions techniques nationales des ministères, autres services spécialisés de l'Etat) sont tenues, à chaque fois, de fournir à la structure lead les données mises à jour pouvant servir à alimenter les analyses du CH. A ce titre, la cellule nationale d'analyse du CH collecte les données existantes, procède à l'analyse suivant la démarche décrite dans le présent manuel et est redevable de la qualité des résultats.

Il incombe, en fin de compte, à tous les membres de la cellule nationale d'analyse du pays d'adopter de bonnes pratiques en matière de collecte et de mise à jour, d'analyse et d'archivage des données. Tous les services de l'Etat participants devront s'efforcer de favoriser les bonnes pratiques en matière de partage des informations et de veiller à ce que les données disponibles soient de qualité, dans un format requis par la démarche et accessibles pour faciliter l'analyse.

4.5.2.2. Partenaires techniques et financiers

Les Partenaires techniques et financiers (PTF) sont essentiellement les membres fondateurs du Comité de Pilotage (CP) du Cadre Harmonisé qui est chargé d'orienter et de mobiliser les financements nécessaires à sa mise en œuvre. Il s'agit notamment de l'USAID, de l'Union Européenne, de la Coopération Française, de la Coopération Canadienne, etc. Actuellement, d'autres bailleurs de fonds tels que la BOAD, le PNUD, la Banque Mondiale, la BID et la BAD commencent à prendre part au financement des activités du CH.

Par ailleurs, les partenaires régionaux et internationaux (UNICEF, PAM, FAO, FEWS NET, GSU/IPC, JRC-EC...) et les principales ONG internationales, comme OXFAM, ACF et Save The Children, contribuent à la prise en charge de la participation de leurs experts aux activités du Comité Technique et aux cycles de formation et d'analyse du CH dans les pays.

Il est attendu de tous ces acteurs un soutien technique et un appui financier pour accompagner la mise en œuvre du CH (collecte des données, organisation des analyses dans les pays et au niveau régional, partage, plaidoyer et communication sur les résultats,...).

4.5.2.3. Organisations sous régionales (CILSS –CEDEAO-UEMOA)

Les organisations sous régionales (CILSS, CEDEAO, UEMOA) qui sont au service des pays, constituent des relais importants dans tous les processus de plaidoyer et de sensibilisation des Autorités

nationales pour leur appropriation du CH qui est l'outil déclencheur de la réserve alimentaire régionale.

V. CONCEPTS DE BASE ET CADRE ANALYTIQUE

5.1. Définition des terminologies et concepts clés

L'approche analytique du Cadre Harmonisé s'inspire de celle de l'IPC et utilise quelques concepts de base pour la réalisation de l'analyse situationnelle.

Méta-analyse : Le Cadre Harmonisé se base sur un ensemble de protocoles permettant une « **analyse d'ensemble** » des situations de sécurité alimentaire et nutritionnelle, également appelée méta-analyse en référence à l'IPC 2.0. La méta-analyse se nourrit d'informations diverses qui proviennent d'un vaste éventail de contextes et qui fournissent une information essentielle et comparable de façon cohérente.

Convergence des preuves : c'est un exercice complexe qui doit mener à un consensus technique entre analystes et qui exige que chaque participant ait revu de la façon la plus objective possible toutes les preuves disponibles pour l'analyse. Grâce à la convergence des preuves, les analystes doivent pouvoir expliquer les résultats et la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base d'arguments consensuels développés et sans remettre en cause les conclusions finales acceptées de manière consensuelle. Pour aboutir à ces conclusions, basées sur la convergence des preuves, il est fortement conseillé de rappeler les règles d'analyse et de revue des preuves au démarrage de tout cycle du CH (cf. annexe 3).

Le CH n'est pas un exercice mathématique, mais la traduction des conclusions tirées de la convergence des preuves des données disponibles, selon laquelle une majorité d'évidences converge vers une conclusion bien précise, même si quelques indicateurs peuvent s'en écarter.

Consensus technique : il consiste à se mettre d'accord sur des objectifs communs, puis de façonner progressivement des propositions sur la base d'une analyse objective axée sur les preuves fiables. Le consensus ne consiste pas à s'entendre sur tout. Il ne vise pas non plus le refus de conflits d'idées ou l'abus de pouvoir. Pour y parvenir, cela requiert de la part de chaque analyste la bonne foi, la participation inclusive, l'effort intellectuel pour écouter et chercher à comprendre les arguments développés par les autres participants. Plus le partenariat est diversifié dans la composition des cellules nationales d'analyses venant des différents groupes d'acteurs, plus le consensus est acceptable (cf. annexe 3).

Insécurité alimentaire aiguë et chronique : Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Harmonisé, les concepts de l'insécurité alimentaire aiguë et de l'insécurité alimentaire chronique sont définis comme suit :

- **Insécurité alimentaire aiguë**: aperçu de la gravité actuelle ou projetée de la situation, quelles que soient les causes, le contexte ou la durée ;
- **Insécurité alimentaire chronique**: prévalence de l'insécurité alimentaire persistante - même en l'absence de risques / chocs et fréquence élevée d'années d'insécurité alimentaire aiguë.

L'analyse du CH vise à évaluer l'insécurité alimentaire aiguë. Toutefois, il est important de souligner que l'insécurité alimentaire aiguë et chronique ne s'excluent pas mutuellement : dans une zone, un ménage peut être dans l'un ou les deux cas en même temps. Il revient à l'analyste de bien examiner la nature des liens entre les phénomènes et élaborer des stratégies appropriées pour l'action.

Indicateurs de résultat : ce sont des indicateurs de base sur lesquels se fondent l'évaluation et la classification de l'insécurité alimentaire aiguë. Ils sont au nombre de quatre, à savoir la consommation alimentaire, l'évolution des moyens d'existence, l'état nutritionnel et la mortalité.

Preuves directes : ce sont des éléments qui permettent de renseigner de façon précise et directe sur l'état d'un résultat de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles mesurent directement les indicateurs du tableau de référence pour les 4 résultats de sécurité alimentaire.

Preuves indirectes : ce sont des éléments permettant d'approcher le niveau des preuves directes de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles ne mesurent pas directement mais fournissent des preuves « indicatives » de ces résultats et peuvent servir à inférer des résultats.

Facteurs contributifs : ce sont des facteurs de causalité et d'impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui engendrent des changements négatifs ou positifs dans les résultats de la sécurité alimentaire.

5.2. Cadre analytique du CH

Le cadre analytique du CH est identique à celui de l'IPC 2.0 déjà utilisé par les acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau mondial et dans beaucoup de pays (réf. manuel IPC version 2.0, septembre 2012⁵).

Le cadre analytique (Figure 4) permet aux analystes de s'accorder sur les liens entre les différentes et complexes composantes et interactions des éléments de la sécurité alimentaire. Le cadre est avant tout la base de la classification par niveaux d'insécurité alimentaire ou Phases.

Le cadre analytique comporte fondamentalement quatre indicateurs dits « de résultats » (consommation alimentaire, changement dans les moyens d'existence, nutrition et mortalité) qui caractérisent directement l'état de sécurité alimentaire du ménage ou de la zone considérée. Ces quatre indicateurs de résultats sont complétés par une série de facteurs contributifs. La distinction entre indicateur de résultat et facteur contributif est essentielle car leur usage est différent au cours du processus de classification de la phase d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

De manière générale, le cadre analytique :

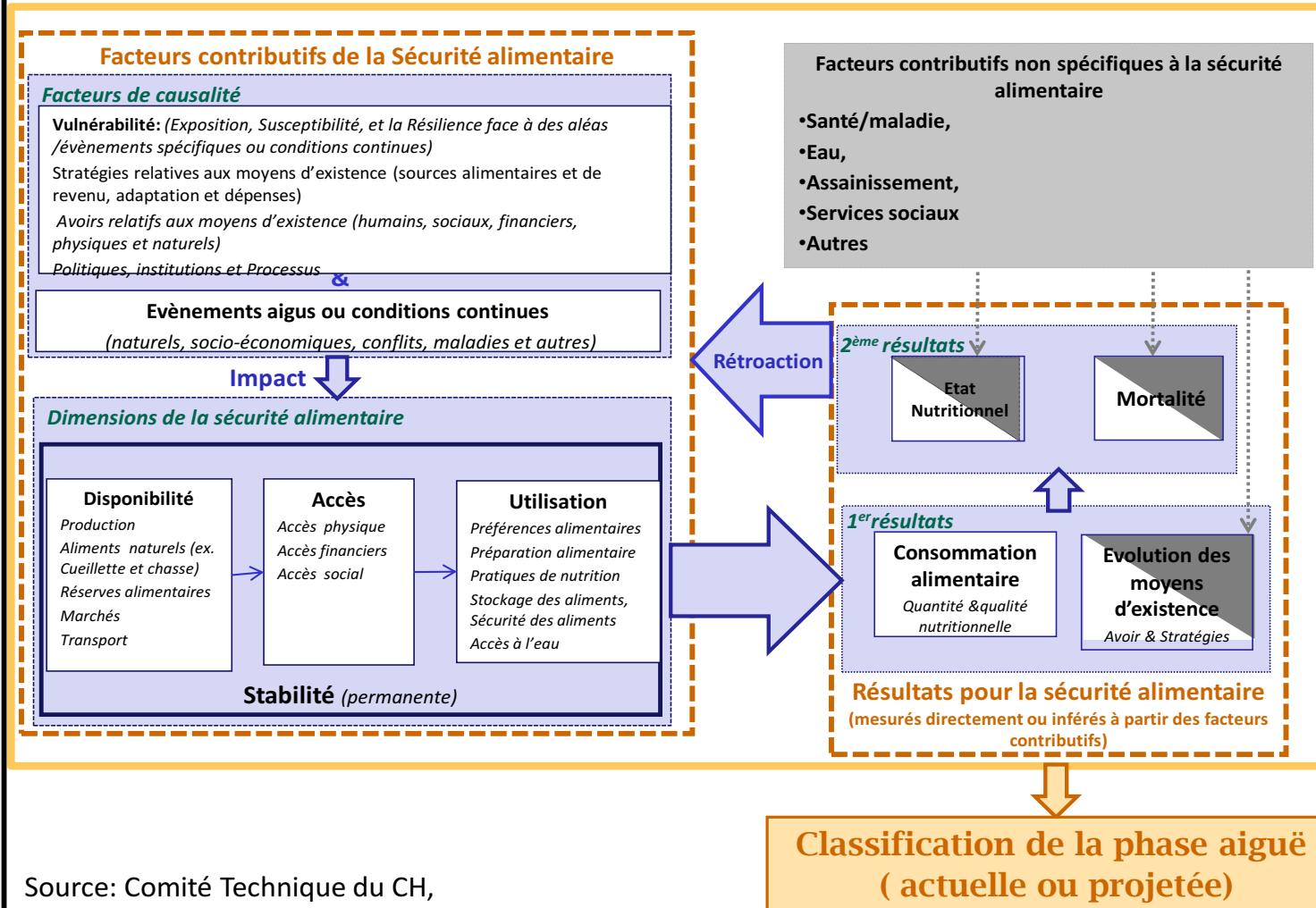
- * rassemble des aspects-clés des cadres conceptuels reconnus pour l'analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence ;
- * permet une comparabilité de l'analyse en établissant la classification en référence directe avec des résultats réels ou déduits ;

⁵http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Manual2_FR_Oct12.pdf

- * utilise deux groupes d'indicateurs (impacts et facteurs contributifs) et distingue des résultats primaires (changement dans la consommation et les moyens d'existence) et secondaires (statut nutritionnel et taux de mortalité).

Sur les quatre indicateurs de résultats, seule la consommation alimentaire est propre à la sécurité alimentaire. Les autres peuvent être influencés par les facteurs contributifs non liés à la SAN.

Cadre analytique pour la Classification



Source: Comité Technique du CH, adopté de l'IPC2, septembre 2012

Figure 4 : cadre analytique adopté de l'IPC version 2

5.2.1. Indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Le cadre analytique utilise quatre indicateurs de résultats qui sont : i) la consommation alimentaire, ii) l'évolution des moyens d'existence, iii) l'état nutritionnel et iv) la mortalité.

Pour chaque indicateur, la plupart des variables (aussi appelées preuves) de l'IPC 2.0 ont été reconduites dans le CH. Toutefois, quelques variables spécifiques au CH en cours d'utilisation en Afrique de l'Ouest ont été ajoutées (ex : proxys calorique, pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite ou pauvre). Il est important de retenir que les seuils arrêtés sont le résultat de discussions d'experts régionaux et qu'ils feront l'objet de revue le cas échéant, le CH étant comme l'IPC, un outil dynamique. Les facteurs sont renseignés par des preuves directes et indirectes.

5.2.1.1. Consommation alimentaire

Preuves directes :

- **Score de Consommation Alimentaire** des ménages (SCA) ou pourcentage des ménages ayant un score limite et pauvre : méthode mise au point par le PAM pour évaluer la quantité et la qualité de la consommation alimentaire pour une période déterminée (cf. annexe 4) ;
- **Score de la Diversité Alimentaire des Ménages** (SDAM ou HDDS) : méthode fréquemment utilisée pour indiquer la qualité de la consommation et, dans une moindre mesure, la quantité de nourriture ;
- **Echelle de Faim des Ménages** (EFM ou HHS) : méthode élaborée par Food And Nutrition Technical Assistance (FANTA) sur la base des perceptions de l'insécurité alimentaire à l'échelon des ménages ;
- **Indice des Stratégies d'Adaptation** (ISA ou CSI) lié uniquement à la consommation alimentaire : méthode mise au point par Maxwell et *al.* (2008) pour suivre l'évolution des comportements des ménages et indiquer les degrés d'insécurité alimentaire comparés dans le temps ou à partir d'un seuil de référence (à cet effet une table est à construire en vue de disposer des seuils de référence par entité géographique dans chaque pays) ;
- **Déficit de Survie (DS)** : représente le gap de revenu en nourriture et en espèces nécessaire pour couvrir 100% des besoins énergétiques minimums (2100 kcal/jour/personne), assurer les coûts de préparation et de consommation de la nourriture (sel, eau, savon...) ;
- **Déficit de Protection de Moyen d'Existence (DPME)** : représente le gap de revenu total nécessaire pour protéger et gérer les moyens d'existence (assurer le seuil de survie basique, avoir accès aux services sociaux de base, protéger les moyens d'existence à long terme et assurer un niveau de vie standard acceptable.

Ces deux indicateurs (DS et DPME) sont fournis par l'analyse des résultats HEA (cf. annexe 5).

Les tableaux 2 et 3 donnent les seuils de classification des indicateurs de résultats pour la consommation alimentaire.

Preuves indirectes :

- le **Proxy calorique** disponible aux niveaux administratifs 1 ou 2 calcule les calories disponibles per capita à partir de la production vivrière de la zone (Cf. annexe 6). Ce proxy prend en compte trois groupes d'aliments (céréales, légumineuses, tubercules), ce qui constitue une part plus importante des apports énergétiques ;
- changements dans les profils de dépenses au profit d'aliments plus économiques et moins nutritifs ;
- nombre de repas par jour ;
- nombre de groupes alimentaires consommés.

Tableau 2 : indicateurs de résultat pour la consommation alimentaire

	Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Consommation alimentaire	HDSS : ≥ 4 groupes alimentaires et aucune détérioration sur les 12 groupes alimentaires	HDSS : détérioration de l'indice (perte d'un groupe alimentaire sur les 12)	HDSS : grave détérioration de l'indice (perte de 2 groupes alimentaires sur les 12)	HDSS : < 4 groupes alimentaires sur les 12	HDSS : 1-2 groupes alimentaires sur les 12
	SCA : Consommation acceptable ; stable (pauvre < 5% ou pauvre + limité < 15%)	SCA : Consommation acceptable (mais en détérioration) (pauvre 05 -10% ou pauvre + limité : 15 - 30%)	SCA : Consommation limite (pauvre 10 - 20% ou pauvre + limité : 30% et plus)	SCA : Faible consommation (Pauvre > 20%)	SCA : Inférieur à consommation faible (NA)
	HHS : « nulle » (0)	HHS : « faible » (1)	HHS : modérée (score 2-3)	HHS : grave (score 4-6)	HHS : « grave » (6)
	rCSI : 0 - 4	rCSI : 5 - 20	rCSI : > 21	rCSI : NA	rCSI : NA
	HEA : Aucun déficit de Protection de Moyens d'Existence (DPME) et aucun Déficit de Survie (DS)	HEA : DPME et aucun DS	HEA : DPME et DS : 1 – 20%	HEA : DPME et DS : 20 – 50%	HEA : DPME et DS : + 50 %

Tableau 3 : preuve indirecte de la consommation alimentaire

Preuves Indirectes	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Proxys caloriques ; (céréales, tubercules, légumineuses)	Proxys caloriques : s > ou = à 2400 kcal/ personne/jour	Proxys caloriques : Entre 2100 et 2400 kcal/ personne/jour	Proxys caloriques : 1680 à 2100 kcal /personne/jour	Proxys caloriques : < à 1680 kcal/personne/jour	Proxys caloriques : NA

5.2.1.2. Evolution des moyens d'existence (avoirs et stratégies d'adaptation)

L'évolution des moyens d'existence porte aussi bien sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence que sur les mécanismes d'adaptation.

Les avoirs relatifs aux moyens d'existence font référence à l'approche des moyens d'existence durables. Ces avoirs sont généralement regroupés en six types de capital :

1. physique (avoirs productifs agricoles, infrastructures agro-pastorales, etc.) ;
2. naturel (eau d'alimentation du bétail, eau pour l'irrigation, aires de pâturage, etc.) ;
3. financier (capital bétail, crédits, endettement, etc.) ;
4. humain (santé et éducation, connaissances techniques) ;
5. social (réseaux de solidarité, réseaux culturels, etc.) ;
6. politique (institutions, citoyenneté, accès aux dirigeants politiques, systèmes judiciaires...).

Preuves directes

- Mécanismes d'adaptation

L'analyse des mécanismes d'adaptation porte sur les aspects comportementaux des ménages (type, quantités et sources de nourriture, sources de revenus et des profils de dépenses des ménages classés en groupes de richesse homogènes).

Preuves Indirectes :

- départ des actifs ;
- départ des ménages ;
- disponibilité des pâturages ;
- accessibilité aux pâturages ;
- bilan fourrager ;
- possession des biens de production (tels que bicyclettes et outils agricoles, et changements récents en matière de propriété) ;
- possession de bétail et changements récents en matière de propriété (présentation des reproductrices sur les marchés, pertes suites aux catastrophes et/ou épidémies...) ;
- expansion des habitations précaires en zones périurbaines non loties ;
- personnes déplacées intérieurement / concentrations de réfugiés ;
- prévalence de comportements extrêmes, par exemple la mendicité, la prostitution ;
- évolution de l'ICN, NDVI, VCI, SNDVI, disponibilité des pâturages ;
- points d'eau pour le bétail (accessibilité, éloignement, disponibilité...).

NB : Les conditions d'utilisations du HEA sont définies en annexe 5 du présent manuel.

Tableau 4 : indicateurs de résultat pour l'évolution des moyens d'existence

	Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Évolution des moyens d'existence	Moyens d'existence : stratégies et avoirs durables	Moyen d'existence : stratégies et avoirs sous pression/ habilité réduite à investir dans les moyens d'existence	Moyen d'existence : dilapidation/érosion accélérée des stratégies et avoirs qui conduira à de profonds déficits de la consommation alimentaire	Moyen d'existence : dilapidation/érosion irréversible des stratégies et avoirs qui conduira à de très graves déficits de la consommation alimentaire	Moyen d'existence : effondrement quasi total des stratégies et avoirs

5.2.1.3. Etat nutritionnel

L'état nutritionnel est analysé sur la base des indicateurs (tableaux 5 et 6, page 33) ci-après repartis en preuves directes et indirectes :

Preuves directes

- Malnutrition Aiguë Globale (MAG)

La malnutrition aiguë est l'état d'une personne affectée par un appauvrissement récent et important de son régime alimentaire ou/et de son état de santé qui se manifeste par un amaigrissement (émaciation) ou des œdèmes bilatéraux (kwashiorkor). Par opposition à la malnutrition chronique, qui se manifeste par un retard de croissance et qui s'étale sur une longue période, la malnutrition aiguë survient généralement brutalement à la suite d'un choc au niveau de l'individu.

La malnutrition aiguë se mesure par le rapport poids/taille, tenant compte de l'âge, du sexe et la présence d'œdème. Avec ces données, on construit un indice de Z-score⁶. La donnée utilisée dans le CH est la prévalence de MAG chez les enfants âgés de 6 à 59 mois exprimée en Z-score selon les normes OMS 2006.

Une manière plus rapide de détecter la malnutrition aiguë est la mesure du périmètre brachial. On pourra se référer à la partie mortalité pour la présentation de cette mesure anthropométrique.

- Indice de Masse Corporelle (IMC) chez les femmes non enceintes de 15 à 49 ans

L'Indice de Masse Corporelle (IMC) est utilisé pour mesurer l'état nutritionnel des adultes (en excluant les femmes enceintes et allaitantes dont l'enfant a moins de 6 mois car les conditions

⁶Pour la malnutrition aiguë, le Z-score est l'écart du poids de l'enfant, par rapport à la médiane de la distribution des poids des enfants de référence avec la même taille, âge et sexe donné. Sa valeur est exprimée en multiple d'écart-type [ET] appelée aussi «déviation standard». Sur cette base, on considérera que la malnutrition aiguë est sévère lorsque l'indice poids/taille est 3 ET en dessous de la médiane de référence (-3 Z-score). Entre -3 Z-score et -2 Z-score, on parle de malnutrition aiguë modérée et au-dessus de -2 Z-score, on considère que l'état nutritionnel est normal.

physiologiques influent sur les résultats). Il est obtenu en rapportant le poids (en kg) sur la taille au carré (m²). Dans une population donnée, une proportion d'adultes maigres (pourcentage d'adultes avec IMC <18,5 kg/m²) peut indiquer une insécurité alimentaire ou la présence de maladies infectieuses répandues (WHO, 1995 et WHO, 1997).

Toutefois, contrairement à la malnutrition aiguë qui est tout aussi bien influencée par l'alimentation, la santé que les soins apportés à l'enfant, l'IMC (chez l'adulte) est beaucoup plus dépendante de la situation alimentaire du moment.

Preuves Indirectes

- Admissions aux programmes nutritionnels (CRENI, CRENAS, CRENAM) ;
- Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (petit poids de naissance) ;
- Pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE);
- Le périmètre brachial (PB) : Le PB, comme proxy du risque de décès⁷, traduit les impacts possibles d'une situation actuelle si rien n'est fait. Il est donc souhaitable de combiner les deux informations lorsqu'elles existent pour une appréciation du présent et de la tendance future de mortalité. Deux possibilités existent pour évaluer l'état de malnutrition aiguë à partir du périmètre brachial : la première consiste à considérer la valeur brute de la mesure. La malnutrition aiguë sévère si le PB est inférieur à 115 mm. La malnutrition aiguë sera dite modérée si le PB est compris entre 115 mm et 125 mm et à risque de malnutrition si la valeur est comprise entre 125 mm et 135 mm. Au-delà de 135 mm, l'état nutritionnel est bon. La seconde approche s'appuie sur la détermination du Z-score telle que décrite antérieurement. La valeur de Z-score représente le nombre des écart-type entre la mesure pour un enfant et la médiane de la population de référence avec les mêmes âges et sexe.
- La prévalence de la malnutrition aiguë sévère (MAS).

Tableau 5 : indicateurs de résultat pour l'état nutritionnel

	Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
État nutritionnel	Malnutrition aiguë globale : < 5%	Malnutrition aiguë globale : 5-10%	Malnutrition aiguë globale : 10-15 % ou > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë globale : 15-30% ou > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë globale : > 30%
	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : < 10%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 10-20%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 20-40%, 1,5 × plus élevé que la référence	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : > 40%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : largement > 40%

⁷ Les explications sont données en annexe 7.

Tableau 6 : preuve indirecte pour la nutrition

Preuves Indirectes	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
nutrition	MUAC : <5%	MUAC : 5%-10%	MUAC : 10%-15%	MUAC : 15%-30%	MUAC : 30% et +

5.2.1.4. Mortalité

Deux principaux indicateurs comme preuves directes et sept preuves indirectes sont retenus pour la classification de cet indicateur de mortalité (cf. tableaux 6 et 7, page 33):

Preuves directes

- **Taux Brut de Mortalité (TBM)** : Le taux de mortalité d'une population quelle que soit la cause se calcule par le nombre de décès et pour 10 000 habitants par jour.
- **Taux de mortalité infanto-juvénile (TMM5)** : C'est le taux de mortalité au sein de la population des enfants de moins de cinq ans. Il se calcule par le nombre de décès par jour et pour 10 000 enfants de moins de cinq ans.

Preuves Indirectes

- Taux de mortalité infantile (TMI, moins d'un an) ;
- Mortalité néonatale (moins d'un mois) ;
- Taux de létalité (paludisme, rougeole, diarrhée, infections respiratoires aiguës) ;
- Quotient de mortalité des moins de 5 ans ;

Tableau 7 : indicateurs de résultat pour la mortalité

	Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Mortalité	TBM : < 0,5/10 000/jour	TBM : < 0,5/10 000/jour	TBM : 0,5-1/10 000/jour	TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 x la référence	TBM : > 2/10 000/jour
	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : 1-2/10 000/jour	TMM5 : 2-4/10 000/jour	TMM5 : > 4/10 000/jour

5.2.2. Récapitulatif sur les preuves directes et indirectes des résultats de la sécurité alimentaire

Le tableau 8 ci-dessous illustre les cinq phases de classification des indicateurs de résultats selon la sévérité de la situation alimentaire et nutritionnelle. Le descriptif des échelles de classification, par phase de classe d'insécurité alimentaire, des preuves directes et indirectes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont respectivement fournies aux tableaux 8 et 9.

Tableau 8 : description des phases de classification de la sévérité

Phase	Description	Objectifs d'intervention prioritaires
Phase 1 : Minimale	Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.
Phase 2 : Sous pression	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence
Phase 3 : Crise	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : les déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.
Phase 4 : Urgence	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Sauver les vies et les moyens d'existence.
Phase 5 : famine	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classer en famine).	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.



Tableau 9 : échelle de classification des indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle permettant le phasage (**Preuves directes**)

Description des phases	Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Consommation alimentaire	HDSS : ≥ 4 groupes alimentaires et aucune détérioration sur les 12 groupes alimentaires	HDSS : détérioration de l'indice (perte d'un groupe alimentaire sur les 12)	HDSS : grave détérioration de l'indice (perte de 2 groupes alimentaires sur les 12)	HDSS : < 4 groupes alimentaires sur les 12	HDSS : 1-2 groupes alimentaires sur les 12
	SCA : Consommation acceptable ; stable <i>(pauvre < 5% ou pauvre + limité < 15%)</i>	SCA : Consommation acceptable (mais en détérioration) <i>(pauvre 05 -10% ou pauvre + limite : 15 - 30%)</i>	SCA : Consommation limite <i>(pauvre 10 -20% ou pauvre + limite : 30% et plus)</i>	SCA : Faible consommation <i>(Pauvre > 20%)</i>	SCA : Inférieur à consommation faible <i>(NA)</i>
	HHS : « nulle » (0)	HHS : « faible » (1)	HHS : modérée (score 2-3)	HHS : grave (score 4-6)	HHS : « grave » (6)
	rCSI : 0 - 4	rCSI : 5 - 20	rCSI : > 21	rCSI : NA	rCSI : NA
	HEA : Aucun déficit de Protection de Moyens d'Existence (DPME) et aucun Déficit de Survie (DS)	HEA : DPME et aucun DS	HEA : DPME et DS : 1 – 20%	HEA : DPME et DS : 20 – 50%	HEA : DPME et DS : + 50 %
Évolution des moyens d'existence	Moyens d'existence : stratégies et avoirs durables.	Moyens d'existence : stratégies et avoirs sous pression	Moyens d'existence : dilapidation/érosion accélérée des stratégies et avoirs qui conduira à de profonds déficits de la consommation alimentaire	Moyens d'existence : dilapidation/érosion irréversible des stratégies et avoirs qui conduira à de très graves déficits de la consommation alimentaire	Moyens d'existence : effondrement quasi total des stratégies et avoirs
État nutritionnel	Malnutrition aiguë globale : < 5%	Malnutrition aiguë globale : 5-10%	Malnutrition aiguë globale : 10-15 % ou > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë globale : 15-30% ou > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë globale : > 30%
	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : < 10%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 10-20%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 20-40%, 1,5 × plus élevé que la référence	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : > 40%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : largement > 40%
Mortalité	TBM : < 0,5/10 000/jour	TBM : < 0,5/10 000/jour	TBM : 0,5-1/10 000/jour	TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 × la référence	TBM : > 2/10 000/jour
	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : 1-2/10 000/jour	TMM5 : 2-4/10 000/jour	TMM5 : > 4/10 000/jour

En ce qui concerne les données issues de l'approche économie des ménages (HEA), les conditions de l'utilisation du déficit de protection comme valeur de référence (valable aussi pour le déficit de survie) sont définies dans l'annexe 5.

Tableau 10 : preuves indirectes ayant des seuils

Résultats	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Consommation alimentaire	<i>Proxys caloriques</i> : s > ou = à 2400 kcal par personne et par jour	<i>Proxys caloriques</i> : Entre 2100 à 2400 kcal par personne et par jour	<i>Proxys caloriques</i> : 1680 à 2100 kcal par personne et par jour	<i>Proxys caloriques</i> : < à 1680 kcal par personne et par jour	<i>Proxys caloriques</i> : NA
Nutrition	<i>MUAC</i> : < 5%	<i>MUAC</i> : 5%-10%	<i>MUAC</i> : 10%-15%	<i>MUAC</i> : 15%-30%	<i>MUAC</i> : 30% et +

5.2.3. Facteurs contributifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont divisés en deux volets : (i) les facteurs de causalité et (ii) l'impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

5.2.3.1. Facteurs de causalité

Conformément au cadre de l'IPC 2.0, « Risque=f (Danger, Vulnérabilité) », les facteurs de causalité incluent les éléments de vulnérabilité et les éléments liés au risque. Dans ce cadre, la *vulnérabilité* est définie sur le plan conceptuel en fonction de : l'exposition (l'aléa affecte-t-il une population, et dans quelle mesure ?), la susceptibilité (de quelle façon l'aléa affecte-t-il les moyens d'existence d'une population, et dans quelle mesure ?), et la *résilience* (quelle est la capacité d'adaptation de la population ?).

Selon l'approche des moyens d'existence durables, la vulnérabilité peut être définie sur le plan analytique en termes de :

- **stratégie des moyens d'existence** : une analyse comportementale du type et des quantités de sources de nourriture, des sources de revenus et des profils de dépenses des ménages ;
- **avoirs relatifs aux moyens d'existence** : une analyse structurelle des six types de capitaux requis pour soutenir les moyens d'existence d'un ménage qui sont physique, naturel, financier, humain, social et politique ;
- **politiques, institutions et processus** : une analyse sociale, politique et économique de la façon dont ces aspects ont des impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

L'autre volet des facteurs de causalité est constitué par des épisodes aigus ou une situation existante, par exemple des catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, raz-de-marée, etc.), des conditions socio-économiques (fortes fluctuations ou envolées des prix), des conflits (guerre, troubles sociaux, etc.), des maladies (paludisme, rougeole, diarrhée, infections respiratoires aiguës, etc.) et d'autres événements/conditions qui ont un impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

Dangers et vulnérabilité

- Phénomènes exceptionnels ;
- Sécurité civile ;
- Déplacements de populations ;
- Incidence de la pauvreté ;
- Disfonctionnement des marchés ;
- Cas de paludisme, rougeole, diarrhée, infections respiratoires aiguës.

5.2.3.2. Impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les interactions entre les facteurs de causalité (y compris les événements aigus/chroniques et la vulnérabilité) ont des effets directs sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Ces dimensions présentent des interactions de type séquentiel : en effet, la nourriture doit être disponible pour que les ménages puissent y avoir accès ; ils doivent ensuite l'utiliser de façon appropriée et c'est l'ensemble du système qui doit être stable (Barrett, 2010).

- **Disponibilité** : dans cette dimension, il s'agit de savoir si la nourriture est réellement ou potentiellement présente. Elle inclut les aspects de productions agricoles, d'aliments prélevés dans la nature, de réserves d'aliments, de marchés et de transport.
- **Accès** : si la nourriture est réellement ou potentiellement présente, la question suivante est de savoir si les ménages ont un accès suffisant (par exemple, le droit) à cette nourriture, y compris sur le plan physique (distance, infrastructure, etc.), financier (pouvoir d'achat) et socio-politique.
- **Utilisation** : si la nourriture est disponible et si les ménages y ont un accès adéquat, la question suivante est de savoir si les ménages utilisent la nourriture de façon adéquate, en termes de préférences alimentaires, de préparation, de pratiques d'alimentation, de stockage et d'accès à une eau de meilleure qualité. Le terme « utilisation » peut se prêter à diverses interprétations, mais dans le Cadre analytique du CH, il fait explicitement référence à l'utilisation physique de la nourriture à l'échelle des ménages, qui n'inclut pas l'utilisation biologique de la nourriture à l'échelon individuel. L'utilisation biologique de la nourriture à l'échelon individuel constitue un facteur important pour comprendre l'ensemble des résultats nutritionnels.
- **Stabilité** : si les conditions de disponibilité, d'accès et l'utilisation sont réunies et que les ménages ont une nourriture adéquate en termes de qualité et de quantité, la question qui se pose est de savoir si l'ensemble du système est stable ou pas, de façon à ce que la sécurité alimentaire des ménages soit permanente. La question de la stabilité peut faire référence à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen/long terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire chronique). Les facteurs climatiques, économiques, sociaux et politiques peuvent également être à l'origine d'une instabilité.

5.2.4. Impacts des facteurs contributifs et autres preuves indirectes

L'interaction entre les facteurs contributifs (y compris les facteurs de causalité et les impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire) engendre soit un risque d'aggravation, soit un changement positif dans les résultats de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le cadre inclut explicitement un mécanisme de rétroaction grâce auquel les changements intervenus dans les résultats de sécurité alimentaire et nutritionnelle se traduisent souvent par des changements ultérieurs dans les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire, tels que l'aggravation ou l'amélioration de la vulnérabilité et/ou d'événements aigus ou chroniques, qui conduisent à leur tour à des changements dans les impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

Pour prendre en compte les impacts des facteurs contributifs ou certaines preuves indirectes sur les résultats de la sécurité alimentaire, trois classes d'impact ont été définies dans le CH :

- impact léger ;
- impact moyen ;
- impact fort.

Les différentes méthodes d'évaluation des impacts des facteurs contributifs et autres preuves indirectes sont définies dans le tableau 11 suivant :

Tableau 11 : impacts des facteurs contributifs et autres preuves indirectes

Description des impacts	Impact léger	Impact Moyen	Impact fort
Aléas et vulnérabilité	Départ des actifs : accroissement de 20-30 % par rapport à la normale	Départ des actifs : Na	Départ des actifs : Na
	Départ des ménages : <10%	Départ des ménages : 10 à 30%	Départ des ménages : > 30%
	Disponibilité pâturage : 90%-80% par rapport à la moyenne de 5 dernières années	Disponibilité pâturage : 80% à 50% par rapport à la moyenne de 5 dernières années	Disponibilité pâturage : < 50% par rapport à la moyenne de 5 dernières années
	En zone pastorale ICN : > 60%	ICN : 40 - 60%	ICN : 20 – 40 %
	Accessibilité pâturage : Accessible	Accessibilité pâturage : +/- accessible	Accessibilité pâturage : Non accessible
	Bilan fourrager : > 70 % des besoins	Bilan fourrager : 30% à 70% des besoins	Bilan fourrager : < 30% des besoins
	Niveau à peine adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire	Niveau inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire	Niveau fortement inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire
Cas de paludisme, rougeole, diarrhée, infections respiratoires aiguës			
Utilisation	Eau potable : à peine ≥ 15 litres par personne et par jour	Eau potable : 7,5 à 15 litres par personne et par jour	Eau potable : 4 à 7,5 litres par personne et par jour
	Taux d'accès à l'eau potable : 61 à 80%	Taux d'accès à l'eau potable : 41 à 60%	Taux d'accès à l'eau potable : 21 à 40%

NB : - **Na** : Non applicable

Il est important de mentionner que chaque pays, en fonction de son contexte, peut sélectionner des facteurs contributifs importants pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui lui sont propres et que cette liste est indicative et non exhaustive (annexe 8).

Libellés	NEGATIF				POSITIF		
	Fort	Moyen	Faible		Faible	Moyen	Fort
1. Analyse des prix des denrées de base	< 50%	26 à 50%	5 à 25	-5 à 5% Acceptable	-25 à -5%	-50 à -26%	> -50%
2. Analyse des produits de rente	> -50%	-50 à -26%	-5 à -25%		5 à 25%	26 à 50%	< 50%
3. Analyse des termes de l'échange	> -50%	-50 à -26%	-5 à -25%		5 à 25%	26 à 50%	< 50%

VI. CLASSIFIER L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUE

Les paramètres clés de classifications sont les indicateurs de résultats, les preuves indirectes et les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La convergence des preuves est le principe de base du processus de l'analyse.

Au cours de l'analyse, les analystes doivent argumenter leur décision en utilisant les preuves directes et indirectes et en appréciant les impacts des facteurs contributifs sur les différents résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour cela, les analyses doivent retenir que :

- **les preuves indirectes des indicateurs de résultats peuvent impacter le phasage de chaque indicateur de résultats ;**
- **en absence de preuves directes des indicateurs de résultats, les preuves indirectes seules ne permettent pas de faire le phasage des indicateurs de résultats, sauf celles qui ont des seuils (proxy calorique, MUAC) ;**
- **les facteurs contributifs peuvent impacter le phasage global de la zone, mais ne permettent pas de faire le phasage des indicateurs de résultats.**

6.1. Procédures de classification

L'analyse selon l'approche Cadre Harmonisé se fait en cinq étapes (Figure 5). Elle est fondée sur l'analyse intégrale de toutes les preuves et des impacts des facteurs contributifs sur les résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

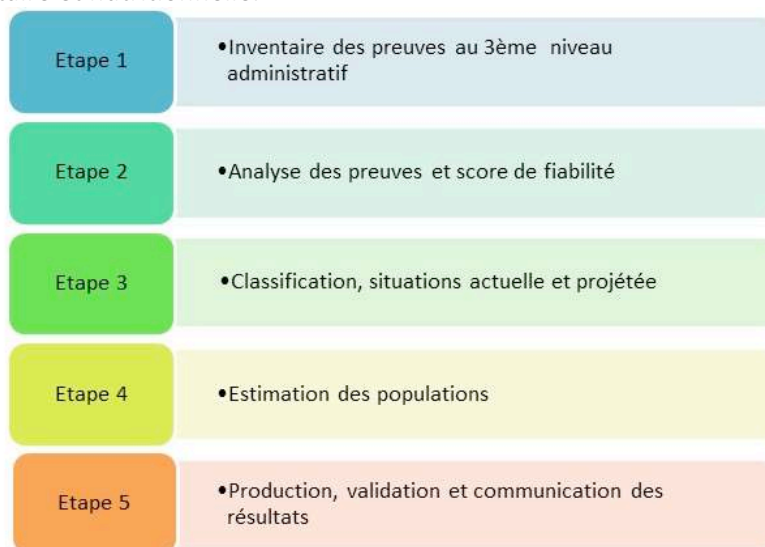


Figure 5 : Les 5 étapes de l'analyse du CH

6.2. Etape 1 : Inventaires des preuves

Cette étape concerne la collecte des preuves nécessaires à l'analyse du CH. Les preuves directes et indirectes sont fournies par l'ensemble des structures pourvoyeuses de données et centralisées au niveau du service coordonnateur de la cellule nationale d'analyse.

L'inventaire des preuves est un processus essentiel dans le déroulement du CH. Chaque organisation possédant des informations utiles à l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, aux moyens d'existence et à la nutrition doit les fournir à la cellule d'analyse du CH. Plus ces données sont exhaustives et mieux elles sont inventoriées. Plus l'analyse sera fiable, consensuelle et plus les résultats seront précis. Cette étape est réalisée en collectant les preuves et en procédant au

remplissage des tableaux 12 et 13 d'inventaire (exemple : annexe 9), comme indiqué dans les sous-chapitres suivants.

La collecte des preuves et le remplissage des tableaux 12 et 13 doivent être accomplis bien avant la tenue de l'atelier d'analyse. Le service coordonnateur de la cellule nationale d'analyse en collaboration avec tous les acteurs est chargé de ces tâches. Les preuves doivent provenir des services techniques de l'Etat, des SNU, des ONG, des instituts de recherche etc. Idéalement, le tableau 1 est mis à jour régulièrement au fur et à mesure que les données des différents partenaires sont validées et disponibles. Cela permet de minimiser la charge de travail juste avant et durant l'atelier. Un tableau d'inventaire des preuves pour chaque entité analysée est nécessaire.

Par exemple : si l'analyse porte sur 24 départements, il faudra 24 tableaux 1 remplis avec les preuves spécifiques à chaque entité. Les données disponibles uniquement au niveau supérieur à celui de l'analyse (zone de moyens d'existence, régional, national) peuvent être les mêmes d'une entité à une autre.

Pour chaque preuve inventoriée, l'analyste doit indiquer clairement le titre du rapport, la ou les source/s (si plusieurs auteurs, les indiquer), la date à laquelle l'information a été collectée (et non la date de publication ou validation) et une courte description de la méthodologie utilisée.

Ensuite, il faut préciser pour chaque preuve à quel niveau administratif elle est disponible : premier niveau administratif = 0, 2^{ème} niveau = 1 ou 3^{ème} niveau = 2. Par exemple, les prix au marché provincial ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (N = 2). Si la preuve est accompagnée de chiffres de population, ajouter ces chiffres. Par exemple, 200 000 personnes ont été affectées par les inondations.

Les tableaux 12 et 13 sont divisés en plusieurs parties. Sept sections distinctes sont à remplir pour les facteurs contributifs. Chaque section porte sur un élément de la sécurité alimentaire et nutritionnelle précis et se compose comme suit :

- pour chaque tableau 12 et 13, l'en-tête concernant les informations générales sur l'analyse et l'entité analysée doit être rempli (nom du pays, date du cycle d'analyse, nom des entités administratives concernées par ces données, chiffres de population de l'entité analysée). Une brève description des moyens d'existence de la zone doit ensuite être fournie. Comme évoqué plus haut, ces informations peuvent provenir de différents partenaires (Etat, ONG, FEWS NET, projet HEA, études de base PAM, etc.).
- inventorier ensuite les informations pour chaque groupe d'indicateurs (qui sont reliés aux différentes parties du cadre analytique du CH – Section IV). L'analyste doit s'assurer d'ores et déjà de faire la différence entre les informations à classer dans les facteurs contributifs (dangers et vulnérabilité, disponibilité alimentaire, avoirs relatifs aux moyens d'existence, accès aux aliments, utilisation des aliments, y compris l'eau et la stabilité) qui sont dans les tableaux surlignés en vert et les informations pertinentes pour les indicateurs de résultats (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, état nutritionnel et mortalité) dans les tableaux en violet.

A ce stade de l'analyse, toutes les informations doivent être inventoriées. A l'étape suivante, les analystes décideront de façon consensuelle quelles sont les données les plus fiables et pertinentes pour l'analyse. Les tableaux 12 et 13 (Inventaire des preuves), tout comme les autres tableaux d'analyse sont des propositions faites à l'utilisateur qui est libre de les adapter à ses besoins à partir du moment où il assure la continuité des étapes obligatoires d'analyse et qu'il permet une analyse aussi exhaustive et transparente que possible (cf. exemple en annexe 9).

Tableau 12: inventaire des preuves des résultats de la SAN (ex. annexe 9)

INVENTAIRE DES PREUVES		PAYS : _____		
Inventaire des preuves disponibles sur les <u>résultats</u>				
<ol style="list-style-type: none"> 1. En se basant sur les données disponibles de tous les facteurs pouvant avoir un impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, remplir le tableau en classant ces données par éléments du cadre analytique du Cadre Harmonisé AU TROISIEME NIVEAU ADMINISTRATIF. La liste de données doit être aussi exhaustive que possible. Certaines preuves peuvent être qualitatives ou de source non scientifiques (média, discussions...) 2. Dans la première section du tableau, insérer le nom de la région d'analyse, le nom de l'unité administrative niveau 2 et la période analysée. Cette période peut s'étaler d'un jour à plusieurs mois en fonction des données et du consensus des experts. Ensuite, ajouter la population actuelle (donnée la plus récente au moment de l'analyse) de l'unité administrative niveau 2. Finalement, inscrire une brève description des zones de moyens d'existence qui peut contenir un descriptif des groupes de population, de richesse... 3. Ensuite, précisez pour chaque preuve à quel niveau la preuve est disponible : premier niveau administratif = 0, 2^{ème} niveau = 1 ou 3^{ème} niveau = 2. <i>Par exemple, Les prix au marché provincial ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (N = 2).</i> Si la preuve est accompagnée de chiffres de population, ajouter ces chiffres. <i>Par exemple 200 000 personnes ont été affectées par les inondations.</i> 4. Dans la colonne 'Source de chaque preuve', préciser d'où provient la preuve. Si plusieurs auteurs, tous les indiquer. Dans le cas où une preuve est sous format non-finalisé (draft), l'indiquer. 5. Pour chaque preuve, préciser la date à laquelle les données ont été prélevées ou à quelle date les analyses ont eu lieu (pour les scores de proxy par exemple). Ne pas indiquer que la date de publication du rapport final. 				
2 ^{ème} niveau administratif : _____	Population actuelle _____			
3 ^{ème} niveau administratif : _____	Brève description des zones de moyens d'existence :			
Date du cycle CH :				
	<u>INDICATEURS DE RESULTAT</u>	Preuve(s) + CHIFFRES	Source de chaque preuve	Date des données
Consommation alimentaire	Proxys caloriques			
	Score Consommation alimentaire			
	Indice de diversité alimentaire des ménages (HDDS)			
	Indice des Stratégies d'adaptation (CSI)			
	Approche HEA, %de déficit survie			
	Echelle de faim du ménage (HHS)			

NB : la même procédure est applicable pour les trois autres résultats de la sécurité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :

- Evolution des moyens d'existence ;
- Etat nutritionnelle ;
- Mortalité

Tableau 13: inventaire des preuves des facteurs contributifs (cf. exemple en annexe 9)

Etape 1, Table 1 : INVENTAIRE DES PREUVES		PAYS : _____		
Inventaire des preuves disponibles sur les indicateurs contributifs				
<p>1. En se basant sur les données disponibles de tous les facteurs pouvant avoir un impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, remplir le tableau en classant ces données par éléments du cadre analytique du Cadre Harmonisé AU TROISIEME NIVEAU ADMINISTRATIF. La liste de données doit être aussi exhaustive que possible. Certaines preuves peuvent être qualitatives ou de source non scientifiques (média, discussions...)</p> <p>2. Dans la première section du tableau, insérer le nom de la région d'analyse, le nom de l'unité administrative niveau 2 et la période analysée. Cette période peut s'étaler d'un jour à plusieurs mois en fonction des données et du consensus des experts. Ensuite, ajouter la population actuelle (donnée la plus récente au moment de l'analyse) de l'unité administrative niveau 2. Finalement, inscrire une brève description des zones de moyens d'existence qui peut contenir un descriptif des groupes de population, de richesse...</p> <p>3. Ensuite, précisez pour chaque preuve à quel niveau la preuve est disponible : premier niveau administratif = 0, 2^{ème} niveau = 1 ou 3^{ème} niveau = 2. <i>Par exemple, Les prix au marché provincial ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (N = 2).</i> Si la preuve est accompagnée de chiffres de population, ajouter ces chiffres. <i>Par exemple, 200 000 personnes ont été affectées par les inondations.</i></p> <p>4. Dans la colonne 'Source de chaque preuve', préciser d'où provient la preuve. Si plusieurs auteurs, tous les indiquer. Dans le cas où une preuve est sous format non-finalisé (draft), l'indiquer.</p> <p>5. Pour chaque preuve, préciser la date à laquelle les données ont été prélevées ou à quelle date les analyses ont eu lieu (pour les scores de proxy par exemple). Ne pas indiquer que la date de publication du rapport final.</p>				
2 ^{ème} niveau administratif : _____		Population actuelle _____		
3 ^{ème} niveau administratif : _____		Brève description des zones de moyens d'existence		
Date du cycle CH :				
INDICATEURS CONTRIBUTIFS		Preuve(s) + CHIFFRES	Source de chaque preuve	Date des données
Dangers et vulnérabilité	Par exemple:			
	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité civile • Phénomènes exceptionnels • Sécheresse • Inondation • Vents très forts • Invasion déprédateurs (acridiens, ravageurs et insectes) • Conflits • Déplacements de population • Personnes déplacées intérieurement, concentrations de réfugiés • Prévalence du VIH/sida 			

NB : la même procédure sera appliquée pour renseigner tous les autres facteurs contributifs :

- disponibilité alimentaire ; - avoirs relatifs aux moyens d'existence ;
- accès aux aliments ; - utilisation des aliments y compris l'eau et stabilité

6.3. Etape 2 : analyse des preuves

La seconde étape de l'analyse CH a pour but de revoir toutes les données disponibles entrées dans l'inventaire des preuves lors de l'Etape 1. Les analystes vont ensemble décider des données les plus pertinentes pour l'analyse.

Comme pour la première étape, un tableau est proposé pour orienter les analystes dans l'analyse des preuves. Les tableaux 15 et 16 (Analyse des preuves) fonctionnent de façon similaire aux tableaux 12 et 13 (Inventaire des preuves). Les facteurs contributifs et les indicateurs de résultats sont séparés suivant les mêmes couleurs. Les entêtes sont les mêmes. Ici aussi un tableau est renseigné pour chaque zone analysée.

Plusieurs « sous-étapes » sont à respecter pour l'Etape 2. Tout d'abord, les analystes vont revoir les données entrées dans les tableaux 12 et 13 (Inventaire des preuves)- et décider de manière objective quelles sont les plus pertinentes pour l'analyse en cours. Pour ce faire, les analystes doivent prendre en considération l'objectif de l'analyse qui est de proposer une classification de la situation alimentaire et nutritionnelle pour une entité et une période données.

La fiabilité de la donnée choisie doit ensuite être appréciée par les analystes. Pour cela, le CH propose des critères précis pour estimer la fiabilité et la pertinence d'une donnée. On entend par fiabilité, la qualité des données au moment de l'analyse et/ou l'ancienneté de l'information sachant que les données perdent leur valeur au cours du temps. L'analyse porte à la fois sur la situation de la période étudiée (période actuelle) et celle projetée (dans les mois à venir de la même année).

L'appréciation du niveau de fiabilité de l'information utilisée est faite en plénière sur la base des indications données dans le tableau 14 suivant :

Tableau 14 : Critères du Cadre Harmonisé pour évaluer le score de fiabilité des preuves

Score	Critères
1. Fiabilité non confirmée	Preuves issues d'appréciations d'experts et rapports internes non consensuels dont les sources, les méthodes, ou la temporalité sont discutables.
2. Assez fiable	Preuves issues de rapports de temporalité acceptable d'enquêtes ou de recensements provenant de sources reconnues comme fiables, utilisant une méthode scientifique et des données reflétant la situation actuelle ou projetée. Appréciations d'experts consensuelles.
3. Fiable	Preuves récentes issues d'enquêtes ou de recensements récents dont la source, la méthode, et la pertinence temporelle des données sont incontestables (de façon consensuelle).

L'analyste reporte un bref relevé des preuves clés choisies pour chaque élément de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En se basant sur les critères définis ci-dessus, il précise de façon

consensuelle le **score de fiabilité pour chacune des preuves** qui sera utilisée pour la confiance totale de l'analyse plus tard dans le processus.

Par exemple, les prix du marché ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière. Les prix sont collectés régulièrement en suivant une méthodologie claire et robuste par un partenaire reconnu pour ses capacités à collecter de telles données. De plus, les données sont collectées dans deux marchés de la zone d'analyse et sont comparées aux moyennes des cinq dernières années. La donnée est considérée comme 'Fiable', inscrire F = 3.

Une fois les données reportées dans les tableaux 15 et 16, il faut attribuer le score de fiabilité assigné à chaque preuve, le groupe d'analyse doit revoir toutes les données sélectionnées pour la situation actuelle. Sur la base de ces informations, les analystes, de façon consensuelle doivent tirer une conclusion brève reprenant les principaux résultats proposés par les données.

Par exemple : Élément Accès aux aliments : 'hausse quinquennale des prix de céréales (11 à 29%)'. 84,8% des ménages ont entre 1 et 2 sources de revenus. En octobre, 24,0% des ménages contractent des dettes principalement pour l'alimentation.

La conclusion doit ensuite permettre de qualifier l'impact possible que les éléments de facteurs contributifs peuvent avoir sur les indicateurs de résultat de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Par exemple, les analystes peuvent estimer qu'une hausse des prix de 50 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années aura un impact négatif sur la consommation alimentaire. En utilisant le tableau de référence des facteurs contributifs (tableau 11), la sévérité de l'impact (de léger à fort) peut ensuite être déterminée pour chaque indicateur de résultat. Un même élément peut avoir des impacts sur plus d'un indicateur de résultat. Certains impacts pour le même indicateur de résultats peuvent être positifs et négatifs.

Le graphique suivant récapitule les principales étapes pour remplir les tableaux 15 et 16 destinés à l'analyse des preuves pour les résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (tableau 15) et des facteurs contributifs (tableau 16).

Tableau 15 : analyse des indicateurs de résultat de la SAN (cf. exemple en annexe 10)

Etape 2, Table 2 : ANALYSE DES PREUVES CLES				PAYS : _____			
Conclusions sur les preuves de <u>RESULTATS</u> de la sécurité alimentaire et nutritionnelle							
1. En se basant sur le TABLEAU 1, écrivez un bref relevé des preuves clés pour chaque élément de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. 2. En se basant sur les critères définis dans la note technique du Cadre Harmonisé (voir aussi dernière page), précisez de façon consensuelle le score de fiabilité pour chacune des preuves : 1 = Fiabilité non confirmée; 2 = Assez fiable ; 3 = Fiable. <i>Par exemple, les prix du marché ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (F = 2).</i> 3. Rédigez des conclusions sommaires pour chaque élément (court paragraphe) basé sur les preuves clés en tenant compte de la fiabilité de chaque preuve. 4. Pour la situation projetée, inclure les preuves déjà disponibles (scénarios déjà établis) ou produire un scénario consensuel basé sur les preuves (et leur fiabilité) de la situation courante. 5. Pour les éléments de FACTEURS CONTRIBUTIFS, définir, lorsque c'est possible et de façon consensuelle, l'impact de la conclusion de la convergence des preuves sur les indicateurs de résultats . En premier lieu, préciser si l'impact est positif ou négatif, puis s'il est « léger », « moyen » ou « fort » et quel(s) indicateur(s) de résultat cela impacte. Cela doit être fait pour la situation courante et la situation projetée. <i>Par exemple, la conclusion de la « Disponibilité Alimentaire » juge la situation mauvaise à cause de pluies insuffisantes. <u>Impact sur le(s) indicateur(s) de résultat</u> : Négatif moyen pour la consommation alimentaire et pour l'évolution des moyens d'existence.</i>							
2 ^{ème} niveau administratif : _____				Période d'analyse courante :			
3 ^{ème} niveau administratif : _____				Période d'analyse projetée : _____			
Éléments des indicateurs de résultats							
SITUATION ACTUELLE				SITUATION PROJETÉE			
Consommation alimentaire	<i>Relevé des preuves clés :</i>			<i>Hypothèse principale Consommation alimentaire :</i>			
	<i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i>			<i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i>			
Classification de l'élément – Phase _____				Classification de l'élément – Phase _____			
Évolution des moyens d'existence	<i>Relevé des preuves clés :</i>			<i>Hypothèse principale Evolution des moyens d'existence :</i>			
	<i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i>			<i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i>			
CHOISIR <i>Classification de l'élément – Phase _____</i>				CHOISIR <i>Classification de l'élément – Phase _____</i>			
Z1 :		Z2 :		Z3 :		Z4 :	
Z1 :		Z2 :		Z3 :		Z4 :	

NB : La même procédure est applicable pour les deux autres résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle :
 - Evolution des moyens d'existence ; - Etat nutritionnelle ; - Mortalité.

Pour les indicateurs de résultats, le remplissage du Tableau 15 (analyse des preuves de résultats) est similaire mais présente quelques différences avec la partie sur les Facteurs contributifs (tableau 16). La différence réside dans le fait qu'une fois la conclusion pour chaque élément est faite, les analystes doivent donner une Phase indicative à l'élément en se basant sur les données et sur le Tableau de référence CH de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones

Tableau 16 : analyse des impacts des facteurs contributifs sur les résultats de la SAN (cf. exemple en annexe 10)

Etape 2, Table 2 : ANALYSE DES PREUVES CLES

PAYS :

Conclusions sur les preuves et impact des FACTEURS CONTRIBUTIFS

6. En se basant sur le TABLEAU 1, écrivez un **bref relevé des preuves clés** pour chaque élément de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
7. En se basant sur les critères définis dans la note technique du Cadre Harmonisé (voir aussi dernière page), précisez de façon consensuelle le **score de fiabilité pour chacune des preuves** : 1 = Fiabilité non confirmée; 2 = Assez fiable ; 3 = Fiable. *Par exemple, les prix du marché ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (F = 2).*
8. Rédigez des **conclusions sommaires pour chaque élément** (court paragraphe) basé sur les preuves clés en tenant compte de la fiabilité de chaque preuve.
9. Pour la situation projetée, inclure les preuves déjà disponibles (scénarios déjà établis) ou **produire un scénario consensuel** basé sur les preuves (et leur fiabilité) de la situation courante.
10. Pour les éléments de FACTEURS CONTRIBUTIFS, définir, lorsque c'est possible et de façon consensuelle, **l'impact de la conclusion de la convergence des preuves sur les indicateurs et résultats**. En premier lieu, préciser si l'impact est positif ou négatif, puis s'il est « léger », « moyen » ou « fort » et quel(s) indicateur(s) de résultat cela impacte. Cela doit être fait pour la situation courante et la situation projetée. *Par exemple, la conclusion de la « Disponibilité Alimentaire » juge la situation mauvaise à cause de pluies insuffisantes. Impact sur le(s) indicateur(s) de résultat : Négatif moyen pour la consommation alimentaire et pour l'évolution des moyens d'existence.*

2^{ème} niveau administratif :

Période d'analyse courante :

3^{ème} niveau administratif :

Période d'analyse projetée : _____

Éléments des facteurs contributifs

	SITUATION ACTUELLE		SITUATION PROJETÉE	
Dangers et vulnérabilité	Relevé des preuves clés :		Hypothèse principale Danger et Vulnérabilité :	
	Conclusions sur l'élément pour la zone :			
	Indicateur(s) de résultat	Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)	Indicateur(s) de résultat	Impact le plus probable (positif ou négatif ET léger, moyen ou fo
Disponibilité alimentaire	Relevé des preuves clés :		Hypothèse principale Disponibilité alimentaire :	
	Conclusions sur l'élément pour la zone :			
	Indicateur(s) de résultat	Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)	Indicateur(s) de résultat	Impact le plus probable (positif ou négatif ET léger, moyen ou fo

NB : la même procédure sera appliquée pour renseigner tous les autres facteurs contributifs :

- avoirs relatifs aux moyens d'existence ; - accès aux aliments ;
- utilisation des aliments y compris l'eau ; - et stabilité

6.4. Etape 3 : synthèse et classification des zones

6.4.1. Etape 3.1 : Synthèse et classification de la situation courante

L'Étape 3 – synthèse et classification des zones est l'étape à laquelle les analystes vont retranscrire une partie des informations des tableaux 15 et 16 dans les tableaux 18 et 19– Analyse des preuves et à laquelle s'opère le consensus sur la phase finale pour les situations courantes et projetée.

Pour ce faire, les analystes doivent se référer tout au long de cette étape au cadre analytique, à la règle des 20 %⁸ et au tableau de référence CH de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones afin de les aider à atteindre le consensus. Le cadre analytique permet aux analystes de s'assurer de l'interaction des facteurs contributifs et des indicateurs de résultat, ce qui est indispensable pour la classification finale de la zone.

Le CH est basé sur l'analyse par unité administrative ou zone uniquement et non par groupe de ménages ou de catégories socio-économiques. On procédera à la classification de l'ensemble des unités administratives et/ou de leurs zones de moyens d'existence conformément à l'analyse réalisée. Le processus est conduit en 2 principales sous-étapes pour la synthèse de l'analyse et des Impacts des facteurs contributifs sur les indicateurs de résultat et la classification de la phase pour chaque unité administrative ou zone :

1. comme pour les autres tableaux, renseigner les niveaux administratifs. La première partie du tableau 19 ne concerne que les conclusions ayant trait à la situation **COURANTE** et la deuxième partie s'adresse seulement aux conclusions **sur la situation PROJETEE**.
2. En se basant sur les résultats de la convergence des preuves du tableau 20, les informations sont reportées à la fois pour les **INDICATEURS DE RESULTATS** que pour les **FACTEURS CONTRIBUTIFS**.

Tableau 17: Critères pour les preuves corroborant les niveaux de confiance

Niveau de confiance	Critères pour les preuves corroborant les niveaux de confiance	
	Situation courante	Situation projetée
Acceptable *	Au moins 1 preuve fiable (directe ou indirecte) pour un des résultats pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle + Au moins 4 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.	Au moins 4 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats
Moyen **	Au moins 1 preuve fiable pour un des résultats pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle + Au moins 5 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats	Au moins 6 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats
Élevé ***	Au moins 2 preuves fiables pour un des résultats pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle + Au moins 6 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats + Aucune preuve contradictoire fiable.	Au moins 8 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats

⁸Voir annexe 11

Tableau 18 : synthèse et classification de la situation courante (ex. annexe 12)

Etape 3, Table 3 : SYNTHÈSE ET CLASSIFICATION DE LA ZONE –COURANTE													PAYS : _____
Synthèse des Phase d'analyse et des Impacts des facteurs contributifs sur les indicateurs de résultat et classification de la Phase pour la zone													
1. En se basant sur les résultats de la convergence des preuves du TABLEAU 2, reporter les informations de la façon suivante : <ol style="list-style-type: none"> Pour les <u>INDICATEURS DE RESULTATS</u>, indiquer les couleurs de Phases décidées de façon consensuelle dans le Tableau 2. Pour l' « évolution des moyens d'existence », reporter les Phases pour chacune des zones en fonction de ce qui a été entré dans le Tableau 2. Pour les <u>FACTEURS CONTRIBUTIFS</u>, reporter les Impacts (positifs et/ou négatifs) sur les Indicateurs de résultat comme décidé de façon consensuelle dans le Tableau 2. Dans la colonne 'Conclusion(s) et classification finales pour le 2^{ème} niveau administratif', inscrire la Phase consensuelle pour l'unité administrative. Toujours dans la colonne 'Conclusion(s) et classification finales pour le 2^{ème} niveau administratif', inscrire une brève conclusion justifiant la Phase. Finalement, toujours dans la colonne 'Conclusion(s) et classification finales pour le 2^{ème} niveau administratif', inscrire le niveau de confiance de la classification en fonction des critères CH (* = Acceptable, ** = Bon, *** = Elevé) 													
2. Comme pour les autres tableaux, renseigner les niveaux administratifs. <u>Ce tableau ne concerne que les conclusions ayant trait à la situation COURANTE.</u>													
3. <i>Pas besoin d'utiliser les facteurs contributifs dans le phasage global de la zone, si tous les 4 facteurs de résultats sont de niveaux fiabilité 3 et convergent</i>													
4. <i>Ne pas classer une zone s'il n'existe aucun indicateur de résultat fiable, avoir au moins un indicateur de niveau de fiabilité 2 pour une zone</i>													
Période d'analyse courante :													
Admin 1	Admin 2	Zone de moyens d'existence	INDICATEURS DE RESULTATS				IMPACT DES FACTEURS CONTRIBUTIFS					Conclusion(s), classification et finales et niveau de confiance pour le 2 ^{ème} niveau administratif	
			Consommation alimentaire	Evolution des moyens d'existence	Etat nutritionnel	Mortalité	Danger et vulnérabilité	Disponibilité alimentaire	Accès aux aliments	Utilisation des aliments, y compris l'eau	Stabilité		
A	A.1	A.1.1											
		A.1.2											
	A.2	A.2.1											
		A.2.2											
		A.2.3											
B	B.1	B.1.1											
		B.1.2											
		B.1.2											
		B.1.3											
	B.2	B.2.1											

6.4.2. Etape 3.2 : synthèse et classification de la situation projetée

Tableau 19 : synthèse et classification de la situation projetée (ex. annexe 12)

Etape 3, Table 4 : – SYNTHÈSE ET CLASSIFICATION DE LA ZONE - <u>PROJETEE</u>												PAYS : _____	
Synthèse des Phase d’analyse et des Impacts des facteurs contributifs sur les indicateurs de résultat et classification de la Phase pour la zone													
1. En se basant sur les résultats de la convergence des preuves du TABLEAU 2, reporter les informations de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> a. Pour les <u>INDICATEURS DE RESULTATS</u>, indiquer les couleurs de Phases décidées de façon consensuelle dans le Tableau 2. Pour l’ « évolution des moyens d’existence », reporter les Phases pour chacune des zones en fonction de ce qui a été entré dans le Tableau 2. b. Pour les <u>FACTEURS CONTRIBUTIFS</u>, reporter les Impacts (positifs et/ou négatifs) sur les Indicateurs de résultat comme décidé de façon consensuelle dans le Tableau 2. 2. Comme pour les autres tableaux, renseigner les niveaux administratifs. <u>Ce tableau ne concerne que les conclusions ayant trait à la situation PROJETÉE.</u> 3. <i>Pas besoin d’utiliser les facteurs contributifs dans le phasage globale de la zone, si tous les 4 facteurs de résultats sont de niveaux fiabilité 3 et convergent</i> 4. <i>Ne pas classer une zone s’il n’existe aucun indicateur de résultat fiable, avoir au moins un indicateur de niveau de fiabilité 2 pour une zone</i>													
Période d’analyse projetée : _____													
Admin 1	Admin 2	Zone de moyens d’existence	INDICATEURS DE RESULTATS				IMPACT DES FACTEURS CONTRIBUTIFS					Conclusion(s) et classification finales pour le 2 ^{ème} niveau administratif	
			Consommation alimentaire	Evolution des moyens d’existence	Etat nutritionnel	Mortalité	Danger et vulnérabilité	Disponibilité alimentaire	Accès aux aliments	Utilisation des aliments, y compris l’eau	Stabilité		
A	A.1	A.1.1											
		A.1.2											
	A.2	A.2.1											
		A.2.2											
		A.2.3											
	B	B.1	B.1.1										
B.1.2													
B.1.2													
B.1.3													
B.2		B.2.1											
		B.2.2											

6.4.3. Etape 4 : estimation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle

6.4.3.1. Sous-étape 4.1. Répertoire des chocs

Le répertoire des chocs doit commencer dès la première étape d'inventaire de preuve. Il s'agit tout particulièrement de relever toutes les preuves chiffrées contenues dans les preuves fournies dans le cadre de l'analyse.

Dans le cadre de la formulation des hypothèses pour l'analyse de la situation projetée, il faut identifier et répertorier les chocs probables pouvant affecter la situation alimentaire des populations.

6.4.3.2. Sous-étape 4.2 : évaluation des impacts et identification des groupes les plus affectés

Données HEA disponibles : utilisation des données des profils HEA

Généralement, il n'existe pas de preuves par groupe de ménage. Toutefois, les études HEA réalisées dans la plupart des pays nous permettent de disposer de profil de chaque Zone de moyens d'existence (ZOME). Dans ces cas, on essaie de superposer les ZOME et les entités administratives.

A travers l'exemple ci-dessous, on présente comment estimer les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle en utilisant les profils HEA :

Exemple :

Dans une zone, le profil HEA présente les ménages par groupe de richesse :

- Ménages très pauvres (TP) : 20%
- Ménages pauvres (P) : 20%
- Ménages moyen (M) : 25%
- Ménages nantis (N) : 35%

En outre, si la zone a connu des inondations qui ont touché 55% des ménages, elle est classée en Phase 3 selon les procédures du CH. Il s'agit à présent de calculer les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle dans cette phase (3) ou pire.

Etape 1 : répartir les ménages victimes d'inondation selon les catégories de richesse. Cette répartition pourra se faire par consensus sur la base de l'expertise des analystes au cas où il n'y a pas d'autres évaluations précises.


Exemple :

- Ménages TP dans la partie inondée = 5%
- Ménages TP dans la partie non inondée = 15%
- Ménages P dans la partie inondée = 10%
- Ménages P dans la partie non inondée = 10%
- Ménages M dans la partie inondée = 10%
- Ménages M dans la partie non inondée = 15%
- Ménages N dans la partie inondée = 30%

Ménages N dans la partie non inondée= 5%

La deuxième étape est donnée en synthèse dans le tableau 20 ci-après :

Tableau 20 : Etape 2 : Classement des groupes de ménages par ordre décroissant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cela se fera également par consensus. Ensuite il faut faire le pourcentage cumulé de la population conformément au tableau ci-après.

Group Name/Description	Classification par ordre décroissant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle	% de la Population	Pourcentage cumulé de la population %
Ménages TP dans la partie inondée	 Pire cas	5%	5%
Ménages P dans la partie inondée		10%	15%
Ménages M dans la partie inondée		10%	25%
Ménages N dans la partie inondée		30%	55%
Ménages TP dans la partie non inondée		15%	70%
Ménages P dans la partie non inondée		10%	80%
Ménages M dans la partie non inondée		15%	95%
Ménages N dans la partie non inondée		Meilleur des cas	5%

Etape 3 : calculer les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'application de la règle des 20% nous amène à identifier le groupe correspondant au mieux aux caractéristiques de la phase 3. Il s'agit ici du groupe « Ménages Moyens vivant dans la partie inondée ». Le pourcentage cumulé de cette classe étant 25%, cela signifie qu'au moins 20 % des ménages de la zone sont dans une phase 3 ou pire.

La population en insécurité alimentaire et nutritionnelle **Pv = 25% x Pt (Pt= population totale de la zone)**. La proportion de la population en insécurité alimentaire et nutritionnelle doit être répartie dans le tableau 21 par classe d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en se basant sur la phase attribuée à la zone à l'issue de l'analyse. La répartition de cette proportion doit respecter la règle de 20% de façon consensuelle en se basant sur un raisonnement argumenté.

Sans données HEA : utilisation des données des profils de la pauvreté du pays

Pour l'estimation de la population, les analystes doivent décider de façon consensuelle et en se basant sur les preuves chiffrées sur les profils de la pauvreté et leurs connaissances des moyens d'existence, de la répartition des pourcentages pour chaque phase du CH. Il s'agit ensuite de façon consensuelle de répartir le pourcentage de ménages affectés par chaque phase en commençant par le pourcentage estimé de ménage en Phase 5 – Famine, puis en Phase 4 – Urgence, et ainsi de suite jusqu'à la Phase 1.

La règle de 20% reste la référence pour estimer les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle par phase. Le consensus est essentiel et doit se baser sur un raisonnement argumenté.

Tableau 21 : estimation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour la situation courante (cf. exemple en annexe 13)

Etape 4, Table 5 : ESTIMATION DES POPULATIONS						Pays _____						
Estimation des populations en insécurité alimentaire aigüe par zone d'analyse												
1. Reporter dans « Population Totale » les chiffres les plus récents de population pour l'entité administrative de 3 ^{ème} niveau. Ces chiffres doivent se trouver dans le Tableau 1. Faire cela pour toutes les zones d'analyse.												
2. Pour la SITUATION COURANTE												
a. Renseigner pour chaque entité administrative de 3 ^{ème} niveau la classification générale décidée dans le Tableau 3 – Synthèse et Conclusions pour la zone												
b. Définir ensuite de façon consensuelle le pourcentage de ménages affectés par chaque phase en commençant par le pourcentage estimé de ménages en Phase 5 – Famine, puis en Phase 4 – Urgence, et ainsi de suite jusqu'à Phase 1.												
c. Calculer pour finir, en utilisant les pourcentages estimés de ménages en Phase 3, 4 et 5 l'estimation de population totale en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour chaque entité administrative de 3 ^{ème} niveau												
3. Répéter les mêmes étapes pour la situation projetée												
4. Dans la dernière ligne « Total », inscrire la population totale du pays, la population totale en Phase3, 4 et 5 pour la situation courante pour le pays et la population totale en Phase3, 4 et 5 pour la situation projetée pour le pays. Ne rien inscrire dans les autres												
2 ^{ème} niveau administratif	3 ^{ème} niveau administratif	Population totale	Classification de la zone	SITUATION COURANTE					Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
				Pourcentage de ménages affectés par chaque phase (pour chaque ligne, indiquer en commentaire le calcul des pourcentages)								
				Période :								
				Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5				
A	A.1.1.								0	0	0	0
	A.1.2								0	0	0	0
B	B.1.1.								0	0	0	0
	B.1.2.								0	0	0	0
	B.2.1.								0	0	0	0
	B.2.2.								0	0	0	0
Total									0	0	0	0

NB : La même démarche reste valable pour estimer les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour la situation projetée.

Tableau 22 : estimation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour la situation projetée.

Etape 4, Table 6 : ESTIMATION DES POPULATIONS		Pays _____										
Estimation des populations en insécurité alimentaire aigüe par zone d'analyse												
1. Reporter dans « Population Totale » les chiffres les plus récents de population pour l'entité administrative de 3 ^{ème} niveau. Ces chiffres doivent se trouver dans le Tableau 1. Fa cela pour toutes les zones d'analyse. 2. Pour la SITUATION PROJETEE a. Renseigner pour chaque entité administrative de 3 ^{ème} niveau la classification générale décidée dans le Tableau 3 – Synthèse et Conclusions pour la zone b. Définir ensuite de façon consensuelle le pourcentage de ménages affectés par chaque phase en commençant par le pourcentage estimé de ménages en Phase 5 – Famine, puis en Phase 4 – Urgence, et ainsi de suite jusqu'à Phase 1. c. Calculer pour finir, en utilisant les pourcentages estimés de ménages en Phase 3, 4 et 5 l'estimation de population totale en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour chaque entité administrative de 3 ^{ème} niveau 3. Répéter les mêmes étapes pour la situation projetée 4. Dans la dernière ligne « Total », inscrire la population totale du pays, la population totale en Phase3, 4 et 5 pour la situation courante pour le pays et la population totale en Phase3, 4 et 5 pour la situation projetée pour le pays. Ne rien inscrire dans les autres												
2 ^{ème} niveau administratif	3 ^{ème} niveau administratif	Population totale	Classification de la zone	SITUATION PROJETEE					Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
				Pourcentage de ménages affectés par chaque phase (<u>pour chaque ligne, indiquer en commentaire le calcul des pourcentages</u>)								
				Période :								
				Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5				
A	A.1.1.								0	0	0	
	A.1.2.								0	0	0	
B	B.1.1.								0	0	0	
	B.1.2.								0	0	0	
	B.2.1.								0	0	0	
	B.2.2.								0	0	0	
Total									0	0	0	

6.5. Cartographie de la situation alimentaire

A la suite de la classification des troisièmes divisions administratives dans les différentes phases, il est réalisé une carte pour résumer et visualiser les résultats. En plus, on peut projeter sur cette carte, à la fois certaines causes (sécheresse, inondations) et conséquences de la vulnérabilité des populations (taux de malnutrition élevés par exemple) pour certaines zones (généralement les zones classées en phase 3 et plus).

Pour générer la légende, il est recommandé d'utiliser les codes de couleurs suivants représentant les différentes phases (tableau 23).

Tableau 23: code de couleur recommandé pour la cartographie des résultats de classifications des zones

Phase	R	G	B
Phase 1	205	250	205
Phase 2	250	230	30
Phase 3	230	120	0
Phase 4	200	0	0
Phase 5	100	0	0

VII. COMMUNIQUER LES RESULTATS DU CH

Les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, les PTF et les OIG ainsi que les OSC ont exprimé leur engagement vis-à-vis des piliers fondamentaux énoncés dans la Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires à savoir :

- 1) *information et analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle ;*
- 2) *concertation et coordination et*
- 3) *analyse consensuelle pour le choix des instruments de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.*

Les Parties prenantes marquent ainsi leur détermination à mettre en œuvre les normes de qualité pour soutenir ensemble leurs engagements de sorte que chaque partie comprenne ses propres obligations.

Tel qu'énoncé dans la Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires, le partage des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle entre les acteurs concernés est un des principes généraux pour parvenir à mieux comprendre le problème et à apporter une assistance coordonnée dans l'ensemble de la région. Les résultats des évaluations consensuelles de la situation alimentaire et nutritionnelle des pays devront par conséquent être activement communiqués à toutes les parties prenantes concernées. Le processus de communication est proposé ici sur la base d'une fiche de communication établie à cet effet, utilisée comme support de présentation des résultats d'analyse aux décideurs et aux partenaires.

Des pictogrammes sont utilisés pour indiquer :

- le niveau de confiance de l'analyse : ces pictogrammes sont obligatoires ;
- la récurrence des phases 3 et pires pendant trois années consécutives sur la même période dans la même zone ;
- les zones qui seraient dans une phase pire sans assistances humanitaires.

7.1. VALIDATION DES RESULTATS D'ANALYSE

Il ne s'agit pas de créer un cadre de validation, ni de franchir une autre étape supplémentaire du processus du CH. L'aptitude de la cellule nationale d'analyse et des organisations partenaires à satisfaire les normes de qualité dépendra d'une série de facteurs, dont certains sont sous leur contrôle et d'autres, comme les enjeux politiques et/ou les besoins de soutenir des interventions d'urgence dans certains contextes par les partenaires, peuvent être source de conflit d'intérêt, de blocage ou d'incompréhension entre les parties prenantes du CH.

Dès que le consensus est bien établi à la fin des travaux au niveau national, sans objections et autres réserves par rapport à la qualité et la rigueur du processus déroulé, les résultats atteints sont considérés comme définitifs et validés pour la période d'analyse. Le représentant du CILSS et le point focal de la cellule nationale d'analyse sont chargés de faire le débriefing des produits obtenus à l'issue de l'analyse aux autorités nationales.

Si lors de la consolidation régionale, une incohérence est constatée, la cellule régionale informera les pays concernés pour d'éventuelles corrections de leurs produits.

7.2. REMPLIR LA FICHE DE COMMUNICATION

La fiche de communication est élaborée et validée par la cellule nationale à la fin du cycle d'analyse. Le canevas donne des indications sur la manière de présenter les résultats saillants obtenus à la suite du cycle d'analyse. Elle est remplie en suivant les indications données dans les tableaux 24 et 25 (cf. annexe 14). La synthèse des conclusions tirées de l'analyse doit être rédigée dans un style clair, simple et assez explicite. La fiche est présentée à la consolidation régionale et au PREGEC.

Tableau 24 : synthèse des résultats de l'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle (partie A)





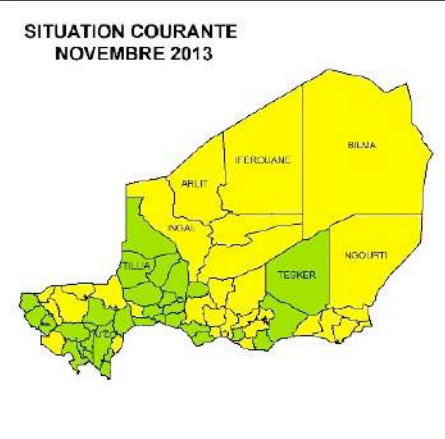
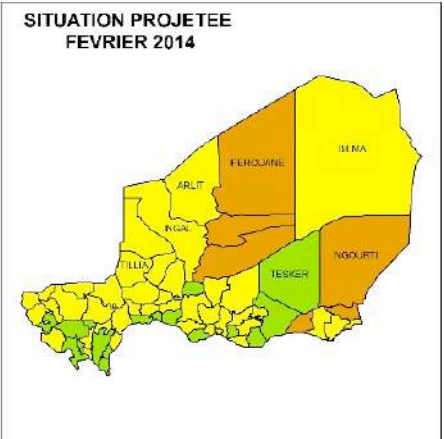



















Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au sahel et en Afrique de l'Ouest (CH)																						
Pays «... X...»	Résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée	Valable : du/...../..... au...../...../..... Créé le :/...../.....																				
<p>Principaux résultats pour les zones touchées par l'IA.</p> <p> Consommation alimentaire :</p> <p> Evolution des moyens d'existence :</p> <p> Nutrition :</p> <p> Mortalité :</p>	<p>Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes</p> <p style="text-align: center;"><i>(à titre indicatif)</i></p> <p>Les niveaux des disponibilités alimentaires comme éléments impactant la consommation alimentaire des ménages (productions, niveau des stocks...);</p> <p>Impacts des facteurs pouvant perturber les productions comme la pluviométrie, la sécheresse/stress hydrique, les inondations, etc. ;</p> <p>Les éléments prix qui renseignent sur l'accès des principaux produits alimentaires (panier du ménage : mil, sorgho, maïs, riz...);</p> <p>Les données sur les flux commerciaux pouvant renseigner sur la dynamique des produits agricoles des zones de production vers les zones de consommation (accès) ;</p> <p>Les éléments qui impactent sur les moyens d'existence des populations/catégories de populations (conflit, ...)</p>																					
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>SITUATION COURANTE NOVEMBRE 2013</p>  </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>SITUATION PROJETEE FEVRIER 2014</p>  </div> </div>																						
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Légende de la carte</p> <table border="0"> <tr> <th colspan="2">Phase de l'insécurité alimentaire aiguë</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">Minimale</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">Sous pression</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">Crise</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">Urgence</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">Famine</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Zone présentant des preuves insuffisantes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Non analysée</td> </tr> </table> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Légende pictogrammes utilisés</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>★ Acceptable</p> <p>★★ Moyen</p> <p>★★★ Elevée</p> <p>▲ Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années consécutives</p> </td> <td style="vertical-align: top; padding-left: 20px;"> <p>Fiabilité de l'analyse !</p> <p>La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire</p> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>			<p>Légende de la carte</p> <table border="0"> <tr> <th colspan="2">Phase de l'insécurité alimentaire aiguë</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">Minimale</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">Sous pression</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">Crise</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">Urgence</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">Famine</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Zone présentant des preuves insuffisantes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Non analysée</td> </tr> </table>	Phase de l'insécurité alimentaire aiguë		1	Minimale	2	Sous pression	3	Crise	4	Urgence	5	Famine		Zone présentant des preuves insuffisantes		Non analysée	<p>Légende pictogrammes utilisés</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>★ Acceptable</p> <p>★★ Moyen</p> <p>★★★ Elevée</p> <p>▲ Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années consécutives</p> </td> <td style="vertical-align: top; padding-left: 20px;"> <p>Fiabilité de l'analyse !</p> <p>La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire</p> </td> </tr> </table>	<p>★ Acceptable</p> <p>★★ Moyen</p> <p>★★★ Elevée</p> <p>▲ Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années consécutives</p>	<p>Fiabilité de l'analyse !</p> <p>La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire</p>
<p>Légende de la carte</p> <table border="0"> <tr> <th colspan="2">Phase de l'insécurité alimentaire aiguë</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">Minimale</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">Sous pression</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">Crise</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">Urgence</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">Famine</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Zone présentant des preuves insuffisantes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Non analysée</td> </tr> </table>	Phase de l'insécurité alimentaire aiguë		1	Minimale	2	Sous pression	3	Crise	4	Urgence	5	Famine		Zone présentant des preuves insuffisantes		Non analysée	<p>Légende pictogrammes utilisés</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>★ Acceptable</p> <p>★★ Moyen</p> <p>★★★ Elevée</p> <p>▲ Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années consécutives</p> </td> <td style="vertical-align: top; padding-left: 20px;"> <p>Fiabilité de l'analyse !</p> <p>La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire</p> </td> </tr> </table>	<p>★ Acceptable</p> <p>★★ Moyen</p> <p>★★★ Elevée</p> <p>▲ Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années consécutives</p>	<p>Fiabilité de l'analyse !</p> <p>La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire</p>			
Phase de l'insécurité alimentaire aiguë																						
1	Minimale																					
2	Sous pression																					
3	Crise																					
4	Urgence																					
5	Famine																					
	Zone présentant des preuves insuffisantes																					
	Non analysée																					
<p>★ Acceptable</p> <p>★★ Moyen</p> <p>★★★ Elevée</p> <p>▲ Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années consécutives</p>	<p>Fiabilité de l'analyse !</p> <p>La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire</p>																					

Tableau 25 : synthèse des résultats de l'analyse des zones à risque et des populations en insécurité et nutritionnelle (partie A)

	Principaux résultats et problèmes									
	<p>a) Parler d'abord de façon plus ou moins détaillée des facteurs contributifs (disponibilité, accès, utilisation et stabilité...);</p> <p>b) Présenter de façon détaillée les zones classées en différentes phases d'insécurité alimentaire comme output résultant de la situation de ces facteurs détaillés au point a);</p> <p>c) Dégager des perspectives (évolution attendue des prix compte tenu de la situation du marché, évolution attendue des productions compte tenu des facteurs climatiques/pluviométrie attendus....).</p>									
	Méthodologie et difficultés dans l'analyse									
	<p>a) Décrire la démarche empruntée par la cellule nationale d'analyse, sa composition, les tâches effectuées en amont avant l'analyse, etc ;</p> <p>b) Décrire de façon succincte la démarche méthodologique ;</p> <p>c) Motiver le niveau d'analyse menée (Admin3), pourquoi ?</p> <p>d) L'origine des données mobilisées dans l'analyse ;</p> <p>e) Mettre en évidence les contraintes liées à l'institutionnelle, à la méthodologie/indicateurs, aux données/désagrégation, etc.</p>									
	Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs									
	<p>a) Renseigner le calendrier culturel/saisonnier (sous forme de tableau avec les 12 mois de l'année)</p> <p>b) Renseigner les RDV de la collecte des données sur les principaux indicateurs et facteurs contributifs (Enquêtes PAM, nutrition SMART, Missions marches, Missions post-récoltes, etc....)</p>									
	Recommandations pour les analyses suivantes									
	<p>a) Eu égard aux résultats quelles sont les principales recommandations à faire ? Et auprès de qui ?</p> <p>b) Y-a-t-il des éléments à surveiller dans telle ou telle localité ?</p> <p>c) Etc.</p>									
	Contacts									
	<p>*Nom-Prénom du Président du Groupe Multidisciplinaire d'Analyse pays-GMA/Nom-Organisation, son adresse e-mail, son téléphone</p> <p>*Nom-Prénom du Point Focal CH2/ Nom-Organisation, son adresse e-mail, son téléphone</p>									
	Partenaires de l'analyse									
	Insérer les logos des organisations participant à l'analyse									
	Populations estimées par phase d'insécurité alimentaire									
ZONE D'ANALYSE	DISTRICTS/ REGIONS	Total de personnes	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 3 ou >	
			Nombre de personne	%	Nombre de personne	%	Nombre de personne	%	Nombre de personne	%

7.3. Communiquer aux décideurs

La communication des résultats du CH offre l'avantage de créer et de renforcer les synergies nécessaires entre les parties concernées pour la réalisation des interventions sur la base de ce diagnostic partagé, tout en valorisant la diversité des sources d'information et des analyses émanant des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

La communication dans ce cadre permet de diffuser les résultats des analyses conjoncturelles de la situation alimentaire et nutritionnelle par une information régulière et des analyses approfondies de manière consensuelle. Le but recherché est d'aider de manière efficace à faciliter la prise de décision par les Gouvernements, les organisations inter-gouvernementales, les organisations non gouvernementales, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Le service gouvernemental leader dans la coordination de la cellule nationale d'analyse du CH est chargé, en concertation avec les acteurs participants, d'organiser une séance de travail pour donner le feedback aux autorités compétentes ayant en charge les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les conclusions tirées de l'analyse consensuelle de la rencontre d'analyse par la cellule nationale ne doivent pas faire l'objet de modification de quelque nature que ce soit de la part d'un acteur.

7.4. COMMUNIQUER A TOUS LES PARTENAIRES

La communication aux décideurs ouvre dès lors la voie à la diffusion des produits issus de l'analyse du CH réalisée par la cellule nationale d'analyse. Ces résultats conjoints doivent servir à la planification des interventions dans le cadre de l'assistance aux populations à risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils serviront également à mieux organiser et orienter le suivi rapproché et conjoint de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les zones à risques ou à mettre en place des sites de veille pour la surveillance de la malnutrition selon les besoins et les réalités de chaque pays.

Le rapport complet et la fiche de synthèse sont partagés à tous les partenaires sous forme de documents imprimés ou des fichiers téléchargeables sur les sites internet appropriés au choix du pays. Le Centre régional AGRYMET mettra en ligne tous les produits générés par les cycles d'analyse CH pour assurer une plus large utilisation.

VIII. ASSURER LA QUALITE ET LA RIGUEUR DE L'ANALYSE

Le succès des cycles du CH dépend du bon fonctionnement de la cellule nationale d'analyse chargée de la collecte et de l'analyse des données, et de sa performance dans la mobilisation des différents acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le but recherché est d'orienter le processus de réflexion visant à renforcer la mobilisation des principaux acteurs de la SAN vers un consensus intégral dans la mise en œuvre du CH et à identifier les voies et moyens permettant d'améliorer la qualité et la rigueur au cours des cycles du CH.

Au niveau régional, la qualité et la rigueur dans le déroulement des cycles du CH sont suivies et orientées par le Comité Technique et le Comité de Pilotage. Ces deux instances veillent à s'assurer que tous les participants, les organisations appropriées de la société civile et les partenaires du gouvernement :

- sont impliqués dans la phase de collecte et d'analyse des preuves, d'élaboration de la cartographie et de la synthèse des résultats obtenus ;
- reçoivent les rapports sur les résultats par rapport aux différents cycles réalisés ;
- fournissent une rétroaction (feedback) objective sur la façon dont la cellule nationale d'analyse fonctionne et collabore avec ses partenaires dans le but d'améliorer la qualité du travail ;
- adhèrent aux mécanismes mis en place pour recevoir et communiquer formellement à la cellule d'analyse les suggestions d'amélioration ;
- sont formés pour renforcer leurs capacités techniques et pour rendre compte aux autres parties prenantes (autres organisations de la société civile et les partenaires) ;
- rendent les informations sur les cycles du CH disponibles au grand public dans un format approprié.

8.1. Comité Technique du Cadre Harmonisé

Le Comité Technique (CT) du Cadre Harmonisé, créé en 2000, est chargé de coordonner la mise en œuvre l'outil du Cadre Harmonisé tant au niveau régional que national, de l'évaluer et d'améliorer ses performances sur le plan méthodologique. Ses réunions trimestrielles ou à la demande sont animées par son Président. Le secrétariat technique est assuré par le Centre Régional AGRHYMET.

Le Comité Technique du CH est composé des représentants du CILSS, de FEWS NET, de la FAO, du PAM, du JRC/EC, de GSU/IPC, de l'UNICEF, de l'ARAA et des ONG (OXFAM, ACF, Save The Children, etc.).

8.2. Comité de Pilotage du Cadre Harmonisé

Le Comité de Pilotage du Cadre Harmonisé, créé en 2000, est chargé d'orienter les actions du CT, de les évaluer et de proposer les financements appropriés pour la mise en œuvre de l'outil du CH tant au niveau régional que national. Il est présidé par le Secrétariat Exécutif du CILSS. Le secrétariat technique est assuré par le Centre Régional AGRHYMET. Il se réunit à la demande pour donner son avis et ses directives sur la mise en œuvre du processus du CH.

Font partie du Comité de Pilotage, les responsables du CILSS, de FEWS NET, de la FAO, du PAM, du JRC/UE, du GSU/IPC, de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'UNICEF, des ONG et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) évoluant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région ouest-africaine.

IX. CADRE STRATEGIQUE DE VALORISATION DU CH

Les résultats du CH constituent une source d'information consensuelle pour les gouvernements et leurs partenaires techniques et financiers ainsi que pour les organisations intergouvernementales et les ONG. Les dispositifs nationaux et les partenaires mettront les résultats du CH en valeur dans le cadre du ciblage des zones et des populations affectées pour la planification des interventions d'urgence, réhabilitation et/ou de renforcement de la résilience face aux risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils serviront aussi aux PTF pour déclencher la mobilisation des ressources supplémentaires en vue d'aider les pays touchés par les crises alimentaires et nutritionnelles.

En outre, les résultats du CH permettront aux organisations intergouvernementales régionales (CILSS, CEDEAO et UEMOA) et leurs PTF de prendre les meilleures décisions pour déclencher l'utilisation de la réserve alimentaire régionale dans les conditions requises.



Figure 6: Cadre stratégique de valorisation du CH

Le Cadre Harmonisé constitue le référentiel unique au Sahel et en Afrique de l'Ouest pour l'ensemble des acteurs, publics et privés. Sa mise en œuvre nécessite non seulement un soutien important de l'ensemble de la communauté régionale, mais aussi des évolutions fondamentales dans ses pratiques. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest est une préoccupation centrale, et l'une des priorités dans l'agenda des gouvernements, des PTF comme de la société civile. Elle apparaît à la fois comme une des principales causes de la pauvreté endémique, et en est simultanément sa principale conséquence. Par conséquent, se doter des moyens d'y remédier durablement est jugé aujourd'hui comme une des conditions et un des moyens pour réaliser la plupart des ambitions portées par l'ensemble des acteurs.

Pour mieux valoriser le CH, il est nécessaire que l'ensemble des partenaires prennent l'outil comme une référence pour l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le CH doit répondre aux besoins croissants en informations pour les acteurs. C'est pourquoi le CH est défini comme un outil stratégique de communication en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et constitue un instrument de dialogue et d'animation du dispositif régional PREGEC et du RPCA.

X. CONCLUSION

Le Cadre Harmonisé est un outil fédérateur par son alignement à la charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires et son approche inclusive en matière de mobilisation des partenaires et de valorisation des acquis d'autres méthodologies d'analyse. Sa démarche actuelle permet de générer des résultats comparables dans l'espace et dans le temps. Le CH utilise le même cadre analytique de l'IPC version 2.0 qui offre l'avantage de réaliser une analyse multidimensionnelle de la situation alimentaire sur la base des preuves fiables.

Le CH valorise les données issues de tous les dispositifs gouvernementaux, des organisations du SNU, des ONG,... Ces dispositifs constituent l'essentiel du potentiel pour la prise en charge du CH par les pays du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA. Ils ont besoin d'un renforcement des capacités techniques et financières. Toutefois, certains dispositifs nationaux ont besoin d'une réorganisation pour les amener à produire régulièrement des informations fiables permettant une meilleure prise de décision tant au niveau des pays qu'au niveau régional.

Bibliographie

- Barrett C.B. and Lentz, E., 2010 "Food Insecurity." In Robert Denemark et al. eds. The International Studies Compendium Project. Oxford: Wiley-Blackwell
- Barrett, Christopher B., 2004 Mixing Qualitative and Quantitative Methods of Analyzing Poverty Dynamics » (Combiner les méthodes qualitatives et quantitatives d'analyse de la dynamique de la pauvreté) ; document présenté lors de l'atelier KIPPRA- Cornell SAGA sur « Méthodes qualitatives et quantitatives de l'analyse de la pauvreté », Nairobi, Mars 2004
- CILLS, 1990 Charte pour la Prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, RPCA, 10 février 1990
- CILLS, 2011 Charte pour la Prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, RPCA, Conakry Novembre 2011
- CILSS et al, 2012 Cadre Harmonisé d'analyse permanente de la vulnérabilité courante au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Manuel d'utilisation, version 1
- CILSS et al, 2013 Cadre Harmonisé d'analyse permanente de la vulnérabilité courante au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Note Méthodologique, version 3
- CILSS, et al, 2012 Cadre Harmonisé d'analyse permanente de la vulnérabilité courante au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Note Méthodologique, version 2
- FAO, 2006) Le Cadre des moyens d'existence durables Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité.
- FAO, 2012 Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Manuel Technique Version 2
- FEG (non daté) Approche de l'économie des Ménages Guide du Praticien. Regional Hunger and vulnerability Programme-Save the Children.
- FSAU, 2006 Integrated Food Security and Humanitarian Phase Classification: Technical Manual Version I
- Maxwell D, et Caldwell R., 2008 The Coping Strategies Index: Field Methods Manual, second edition, CARE. First edition 2003 on <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/009/ae513e.pdf>
- Partenaires globaux IPC 2012 Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire : Manuel technique version 2.0. Preuves et normes pour une meilleure prise de décision en sécurité alimentaire. FAO. ROME
- PAM, 2000 Manuel d'alimentation et de nutrition. Rome : PAM Service nutrition
- Robert M., 1999 Food And Nutrition Assistance, Guide d'échantillonnage (USAID)
- UNICEF, 1996 Le Cadre conceptuel de l'Unicef en matière de nutrition
- WHO, 1995 The World health report 1995, Bridging the gaps
- WHO, 1997 The World health report 1997, Conquering suffering, enriching humanity

ANNEXES

ANNEXE 1 : QU'EST-CE QUE C'EST L'IPC ? (EN QUELQUES MOTS)

Le Cadre Intégré de la Classification de la sécurité alimentaire (IPC) est un ensemble de protocoles (outils et procédures) qui permet de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire. L'IPC a comme objectif de consolider les analyses complexes de la sécurité alimentaire pour faciliter la prise de décisions fondées sur des preuves, à travers une « analyse situationnelle » et en utilisant quatre fonctions centrales:

1. Former un consensus technique;
2. Classifier la sévérité de l'insécurité alimentaire et ses causes
3. Communiquer pour action
4. Assurance de qualité

L'IPC fournit une « langage commun » utilisé pour la classification de la sévérité de l'insécurité alimentaire. L'usage d'une classification commune de la sévérité de l'insécurité alimentaire répond à la nécessité d'une plus grande comparabilité des résultats dans le temps et dans l'espace. Aussi, l'IPC répond à la nécessité d'une plus grande rigueur, de la transparence et de la pertinence des données, pour la prise de décision stratégique.

Depuis son début en 2004, l'IPC a été appliqué dans plus de 30 pays appartenant à cinq régions différentes du monde. Idéalement, un « produit IPC » obéit à des protocoles spécifiques qui sont décrits dans le Manuel IPC Version 2.0. Il y a cinq critères minimaux qui permettent de définir un « produit IPC », et garantir la comparabilité des résultats, des protocoles cartographiques et l'estimation des populations :

1. L'analyse reflète un consensus fonctionnel entre les techniciens qui représentent les principales organisations parties prenantes et qui possèdent l'expertise sectorielle pertinente ;
2. Les tableaux de référence de l'IPC servent à déterminer la classification des phases ;
3. L'analyse respecte les paramètres clés des unités d'analyse et prend compte l'aide humanitaire ;
4. Les preuves utilisées pour étayer la classification sont clairement documentées et sont disponibles ;
5. L'analyse est cartographiée selon les couleurs et les normes de phases employées dans l'IPC

Genèse dans le rapprochement des deux outils IPC-CH

Pour ce qui concerne les travaux de rapprochement entre l'IPC et le Cadre harmonisé (CH), la crise qui a frappé le Niger en 2005 a fait ressortir l'importance de mesurer la sévérité de la sécurité alimentaire ainsi que de pouvoir disposer d'un système de suivi pouvant prendre en compte différents indicateurs, de façon à trianguler l'information relative à la sécurité alimentaire dans la région.

Lors de la réunion du Comité de pilotage du Cadre harmonisé tenue à Nouakchott en mars 2008, les participants ont souligné la nécessité d'établir un consensus autour d'une version améliorée du CH

qui servirait de référence unique pour tous les partenaires sous régionaux pour l'évaluation de la sécurité alimentaire au Sahel. À la réunion du Comité technique du Cadre harmonisé, tenue en juillet 2008 à Niamey, il a été convenu d'introduire dans ce dernier certains éléments de l'analyse IPC version 1 (IPC 1.0). Ceci fut notamment le cas de certains indicateurs, de l'échelle de sévérité et des protocoles cartographiques.

Depuis l'élaboration du manuel de la version 2 de l'IPC (IPC 2.0), des discussions sont en cours pour favoriser le rapprochement entre le Cadre harmonisé et l'IPC, pour améliorer la comparabilité des résultats des deux outils. Une équipe d'experts techniques représentés par le CILSS, le PAM, la FAO, le FEWS NET, Oxfam, ACF, Save the Children, et le JRC, avec la participation de l'Unité de soutien global de l'IPC (GSU) mène depuis quelques années des consultations techniques afin d'effectuer le rapprochement entre les deux outils.

Comparaison entre **IPC et CH**

L'intégration de certains modules du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (l'IPC) a été identifiée comme une des étapes nécessaires pour enrichir le CH. Il a été convenu de chercher la meilleure formule d'intégration des éléments de l'IPC 2.0 dans le CH afin de le bonifier, notamment à travers les activités suivantes :

- ✓ Actualisation de la liste des indicateurs du CH ;
- ✓ Finalisation de la classification du CH ;
- ✓ Finalisation du protocole cartographique;
- ✓ Intégration de certains modules de l'IPC au CH.

Cadre Analytique IPC

Le Cadre analytique nouvellement proposé comme guide de l'analyse du Cadre harmonisé est celui développé dans le cadre de l'IPC 2.0 (voir manuel IPC version 2.0, septembre 2012).⁹

Ce cadre analytique s'appuie sur quatre modèles cadres conceptuels couramment reconnus en matière d'analyse de la sécurité alimentaire, de nutrition et des moyens d'existence, et utilisés par les dispositifs nationaux, régionaux et internationaux:

- ✓ Le risque = f (danger, vulnérabilité)¹⁰ ;
- ✓ Le Cadre des moyens d'existence durables¹¹
- ✓ Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité (FAO, 2006) ;
- ✓ Le Cadre conceptuel de l'Unicef en matière de nutrition (Unicef 1996)

Le Cadre est avant tout un outil de la classification de la sécurité alimentaire basé sur quatre indicateurs de résultats : consommation alimentaire, changement dans les moyens d'existence, nutrition et mortalité). En plus des indicateurs de résultats, une série de facteurs contributifs (aléas

⁹ http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Manual2_FR_Oct12.pdf

¹⁰ White 1975, Turner et al. 2003)

¹¹ Sen, 191; Frankenberg, 1992; SCF-UK, 2000; DFID, 2001)

et vulnérabilité, disponibilité, accès, utilisation et stabilité des aliments) sont utilisés pour inférer sur la classification. Le Cadre analytique permet donc aux praticiens de faire le lien entre les différentes dimensions de la sécurité alimentaire.

L'IPC prend en compte deux unités d'analyse:


1. analyse basée sur la zone (par exemple, la population totale dans une zone donnée)
2. analyse en fonction du groupe des ménages – considérant des groupes de ménages relativement homogènes par rapport à des résultats de sécurité alimentaire, et par rapport à des facteurs tels que les groupes de revenu, les appartenances sociales et la localisation)

La classification des phases IPC est fondée sur l'utilisation de deux tableaux de référence (ci-dessous), par zones et par groupes de ménages. La classification des zones et des groupes de ménages se fait par rapport aux indicateurs de résultats. Les facteurs contributifs, quant à eux, sont utilisés comme preuve pour éclairer et soutenir la classification en se basant sur les indicateurs de résultats, pour donner des informations sur l'analyse contextuelle et causale et conforter la convergence des preuves qui reste la pierre angulaire du cadre d'analyse de l'IPC. À travers la convergence des preuves les analystes compilent les preuves et les interprètent en fonction des deux tableaux de référence dans lequel l'insécurité alimentaire est classifiée en Phases. Dans le cadre de l'approche fondée sur la convergence des preuves de l'IPC, les analystes peuvent évaluer les preuves d'une façon critique et estimer la situation en fonction des Tableaux de référence IPC. On part du principe que la sécurité alimentaire n'est pas assimilable à une mesure mathématique et ne peut être comme telle modélisée, d'où la nécessité de privilégier la convergence des preuves et le consensus.

Diagramme 1 : Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aigue pour la classification des zones

Phase	Phase 1 Minimale	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Titre et description de la phase	Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adaptation minimale, mais incapable de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; OU marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs à moyen terme, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation, et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'amaigrissement, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'amaigrissement, et le TBM sont requises pour classer en famine).
Objectifs d'intervention prioritaires	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Une action urgente est requise pour :		Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.
Résultats pour la zone (indicateurs de consommation alimentaire ou nutritionnelle)	Plus de 80 % des ménages dans la zone parviennent aisément à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles et les moyens d'existence sont stables.	D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 2, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 3, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 4, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 5.
État nutritionnel*	Malnutrition aiguë < 5 % Prévalence d'IMC < 18,5 % < 10 %	Malnutrition aiguë 5-10 % Prévalence d'IMC < 18,5 % < 10-20 %	Malnutrition aiguë 10-15 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % < 20-40 %, 1,5 ou plus élevé que la référence	Malnutrition aiguë 15-30 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % > > 40 %	Malnutrition aiguë > 30 % Prévalence d'IMC : < 18,5 % (ajustement > 40 %)
Mortalité*	TBM < 0,5/10 000/jour TMMS < 1/10 000/jour	TBM < 0,5-10 000/jour TMMS < 1/10 000/jour	TBM 0,5-1/10 000/jour TMMS 1-2/10 000/jour	TBM 1-2/10 000/jour OU 2 à la référence TMMS 2-4/10 000/jour	TBM > 2/10 000/jour TMMS > 4/10 000/jour

Diagramme 2 : Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aigue de groupes de ménages :

		Phase 1 Minimale	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Nom et description de la phase		Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; OU marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classer en famine).
Objectifs d'intervention prioritaires		Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Une action urgente est requise pour : 		
Objectifs		Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.	Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.	
Résultats pour la zone (mesures d'impact ou indirectes)		Plus de 80 % des ménages dans la zone parviennent aisément à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles et les moyens d'existence sont stables.	D'après le tableau de référence IPC, des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 2, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC, des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 3, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC, des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 4, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC, des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 5.
État nutritionnel *		Malnutrition aiguë < 5 % Prévalence d'IMC < 18,5 % ; < 10 %	Malnutrition aiguë 5-10 % Prévalence d'IMC < 18,5 % ; 10-20 %	Malnutrition aiguë 10-15 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % ; 20-40 % ; 1,5 x plus élevé que la référence	Malnutrition aiguë 15-20 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % ; > 40 %	Malnutrition aiguë > 30 % Prévalence d'IMC : < 18,5 % ; largement > 40 %
Mortalité *		TBM < 0,5/10 000/jour TMMS : < 1/10 000/jour	TBM < 0,5-10 000/jour TMMS : < 1/10 000/jour	TBM 0,5-1/10 000/jour TMMS : 1-2/10 000/jour	TBM 1-2/10 000/jour OU 2 x la référence TMMS : 2-4/10 000/jour	TBM > 2/10 000/jour TMMS : > 4/10 000/jour

ANNEXE 2 : DIRECTIVES SUR LA CELLULE NATIONALE D'ANALYSE DU CH

Le responsable de la Cellule Nationale d'Analyse du CH est un responsable technique de l'institution nationale « hébergeant » le processus CH (impliqué dans l'organisation, les invitations à la séance d'analyse et l'animation du dispositif national). Il a une bonne connaissance technique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du processus global du CH et il est à un niveau hiérarchique et décisionnel important de la structure nationale d'analyse de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. En tant que Président de l'atelier, Il préside toutes les séances en plénière et assure le leadership national pendant toute la semaine d'analyse. D'une manière spécifique il ou elle assure :

- la représentation et la présence des acteurs/structures invitées ;
- une prise en compte optimale des informations disponibles ;
- l'assiduité/ponctualité des participants ;
- le respect du principe de consensus, du respect mutuel et la police des débats ;
- qu'un système de rapportage (rapporteurs désignés) est en place ;
- la participation aux travaux de groupes ;
- la restitution et la validation des résultats en plénière ;
- le rapportage global ;
- le partage du rapport avec les participants au niveau national ;
- le compte rendu aux instances nationales (niveau politique) ;

Un rapporteur général (ou principal) ou une équipe de rapporteurs est désigné. Il travaille sous la supervision du Président de l'atelier pour assurer le rapportage global pendant toute la semaine d'analyse. Il est chargé de rédiger le rapport synthétique sur le déroulement de l'atelier, qui servira de « rapport administratif ». Le rapporteur général et/ou l'équipe des rapporteurs coordonne la compilation du rapport global d'analyse qui présente les résultats de l'analyse du pays.

Ce rapport doit aussi rappeler le contexte, la conduite de l'atelier, le processus d'analyse, les leçons apprises, les recommandations et les conclusions pertinentes et consensuelles. Il doit être partagé avec les facilitateurs et le Président de l'atelier avant diffusion et inclusion des logos de tous les partenaires.

Matrice d'aide pour la composition de la Cellule Nationale d'Analyse

Président(e) et Organisation d'accueil		Représentation des services techniques et organisations parties prenantes (l'objectif est d'inclure au moins 1 représentant de tous les groupes applicables)				
		Services Gouvernementaux (à tous les niveaux pertinents)	ONG nationales, Société civile, S. privé	ONG internationales	Agences du SNU	Organismes techniques
Domaine d'expertise (inclure si pertinent pour l'analyse)	SA/Moyens d'existence					
	Nutrition					
	Marchés					
	Agriculture					
	Bétail					
	Climat					
	Santé					
	WASH					
	Genre					
	Statistiques					
	Autres					

ANNEXE 3 : CONSTRUCTION DU CONSENSUS TECHNIQUE ET CONVERGENCE DE PREUVES LORS DE L'ANALYSE DU CH

A. CONSTRUCTION DU CONSENSUS TECHNIQUE

Quelques conseils : ne parlons pas pour nous faire plaisir, ne répétons pas ce que d'autres ont déjà dit, adressons nous à toute la salle, non à une personne en particulier. Lorsqu'un accord consensus est trouvé, il doit être mis en œuvre sans être toujours rediscuté.

Les réunions plénières permettent de :

- échanger des informations bâties sur consensus en groupe restreint et de fixer des objectifs sur les questions restées en suspens pour que la décision soit prise à la plénière suivante) ;
- identifier la base d'un accord et les points qui font débat ;
- prendre une décision au consensus ou de renvoyer la question qui n'a pas fait consensus dans le groupe de travail concerné.

Les travaux en groupe :

C'est le cadre le plus approprié pour accueillir les débats de fond. On se répartit dans les groupes de travail en fonction de ses compétences techniques pour être plus utile afin d'éclairer les participants avec des arguments convaincants.

- Les groupes de travail ne prennent pas de décision, ils font des propositions de décision à soumettre en plénière ;
- l'un des membres est chargé de rapporter en plénière, l'état des discussions qui ont eu lieu dans le groupe, ainsi que les propositions de décision ;
- si le consensus n'émerge pas, les points délicats sont exposés, le processus reprend ou se poursuit à nouveau dans le groupe de travail.

Les personnes coachs-facilitateurs (trices) :

- ne donnent pas leur avis durant toute la séance ;
- sont chargées d'aider à la formation du consensus au sein de la cellule Nationale d'Analyse ;
- doivent veiller au bon déroulement de la séance des plénières (respect du principe de neutralité, orientation des débats, rappel du temps, cadrage avec les directives du manuel...).

Pour chaque sujet traité, le président de séance doit :

- Rappeler la proposition (si possible, la faire écrire sur le tableau) ;
- Proposer une synthèse (à écrire au tableau) ;
- Demander s'il y a encore celles et ceux qui souhaitent s'exprimer ;
- Vérifier que tout le monde est d'accord, sinon faire reprendre l'étape par les analystes participants.

Les rapporteurs sont chargés du compte rendu écrit des décisions prises, d'écrire de manière visible les suggestions, les inquiétudes, les décisions consensuelles.

B. CONVERGENCE DES PREUVES

Tout comme l'IPC, le Cadre Harmonisé utilise une approche fondée sur la « convergence des preuves » plutôt que d'avoir recours à la modélisation mathématique. Le principe consiste à compiler les preuves (les données) disponibles et fiables et à les interpréter en fonction des tableaux de référence (cf. annexes 13) dans lequel l'insécurité alimentaire est classifiée en 5 phases. Cela signifie que l'analyse ne peut se faire sur la base d'un seul indicateur et que les preuves de référence n'ont pas de poids spécifiques dans l'analyse. L'analyse de la sécurité alimentaire est d'une complexité telle qu'elle ne peut se faire qu'en convergeant les preuves liées à toutes ses dimensions. De plus les limites inhérentes à la qualité et à la disponibilité des informations ne permettent pas de les utiliser hors d'une analyse convergente et contextualisée.

Pour permettre la comparabilité, les tableaux de référence du CH (inspirés de l'IPC) sont basés sur les résultats de sécurité alimentaire (qui sont généralement comparables entre différents groupes de populations), auxquels s'ajoutent les facteurs contributifs (qui peuvent varier et doivent être interprétés en fonction du contexte local). Dans le cadre de l'approche fondée sur la convergence des preuves, les analystes doivent évaluer de façon critique l'ensemble des preuves et, tout bien considéré, estimer au mieux la sévérité de la situation en fonction du Tableau de référence du Cadre Harmonisé. Ce processus est similaire à ce qui a été appelé « la prise de décision Delphi », fréquemment utilisée dans le domaine médical lorsque le phénomène étudié est complexe et que les données/informations sont incomplètes et peu concluantes.

Cette démarche requiert une documentation précise des preuves et une évaluation de leur fiabilité. Si tentant qu'il soit du point de vue de la modélisation, l'IPC ne pondère pas à priori les preuves. Une pondération universelle est impossible pour autant que chaque situation présente un contexte unique du point de vue des moyens d'existence, des facteurs historiques et autres qui auraient une influence sur la façon d'interpréter les indicateurs

ANNEXE 4 : CONSTRUCTION DU SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE DU PAM

Le score de consommation alimentaire est un indicateur composite utilisé par le PAM comme indicateur proxy de la sécurité alimentaire. Il tient compte à la fois de la diversité alimentaire, de la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments ainsi que de leur relative importance en matière nutritive¹². La période de rappel porte sur les 7 derniers jours précédant l'enquête et l'indicateur est calculé au niveau ménage. La formule de calcul est la suivante:

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}} \times x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmns}} \times x_{\text{legmns}} + a_{\text{leg}} \times x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}} \times x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}} \times x_{\text{animal}} + a_{\text{sucres}} \times x_{\text{sucres}} + a_{\text{lait}} \times x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}} \times x_{\text{huile}}$$

Avec : a_i = Poids attribué au groupe d'aliments. x_i = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Le tableau ci-dessous donne les types d'aliments considérés, leurs groupes correspondants ainsi que les poids qui y sont attribués.

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules	2
manioc, ignames, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Laits/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0.5
Huiles et graisses	Huiles	0.5
Condiments, épices	Condiments (*)	0

Des études de cas dans plusieurs pays ont permis d'établir des seuils standards pour identifier différents niveaux de consommation :

Score de consommation alimentaire (SCA)	Profil de consommation
≤ 21	Pauvre
> 21 et ≤ 35	Limite
> 35	Acceptable

Toutefois, Exceptionnellement ces seuils sont ajustables en cas d'habitudes alimentaires spécifiques.

La méthodologie ci-dessus décrite est le résultat d'une recherche-action et de ce fait est évolutive. Un partenariat est développé avec les instituts de recherche comme l'IFPRI et des universités comme Tufts University en vue de son amélioration progressive.

¹² Se référer au manuel d'utilisateur sur le score de consommation alimentaire du PAM ([Food consumption analysis Calculation and use of the food consumption score in food security analysis, WFP-February 2008](#))

ANNEXE 5 : UTILISATION DES HEA/OUTCOME ANALYSIS DANS LE CADRE HARMONISE

1. HEA Outcome Analysis et indicateurs de résultats

a. Utilisation des informations issus des HEA Outcome Analysis dans le CH - déficit de survie (DS) et déficit de protection des moyens d'existence (DPME)

Ces informations sont utilisées comme preuve directe de l'indicateur de résultat « consommation alimentaire », comme suit (appliqué à la proportion de la population concernée, cf tableau ci-dessous):

Phasage	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Déficit de protection des moyens d'existence (DPME) et Déficit de survie (DS)	Aucun DPME et aucun DS	DPME et aucun DS	DPME et DS : 1 – 20%	DPME et DS 20 – 50%	DPME et DS +50%

Phase 1: Pas de déficit de protection des moyens d'existence

Phase 2 : Déficit de protection des moyens d'existence, pas de déficit de survie

Phase 3: faible déficit de survie < 20%

Phase 4: déficit de survie moyen, compris entre 20-50%

Phase 5: Déficit de survie important > 50%

b. Tableau de synthèse pour l'utilisation des résultats des OA dans l'analyse CH

Pour faciliter l'exploitation des informations issues des Outcome Analysis (=savoir à quelle proportion de la population les déficits s'appliquent), elles devraient autant que possible être présentées dans un tableau au format ci-joint.

ZME	Caractéristiques de la ZME	Catégories	% ménages	Taille Moyenne des ménages	% population	Population (nb de personnes)	Période du déficit	Déficit de protection des moyens d'existence	Déficit de survie	Phase CH pour cet indicateur
		TP						%	%	
		P						%	%	
		M						%	%	
		N						%	%	

2. Harmoniser et encadrer le processus des Outcomes Analysis dans les pays pour permettre l'utilisation des résultats par le CH

Les OA sont réalisées lors d'ateliers menés par les dispositifs nationaux à partir de données officielles (production agricole, prix), de données collectées sur le terrain (enquêtes, sites sentinelles, collecte ad hoc paramètres clé de manière...) et d'hypothèses/projection pour certains paramètres tels que les prix.

Les résultats selon les OA s'appliquent sur la durée d' « une année de consommation » (ex. de Oct à Sept en zone agricole) et permettent de mettre en évidence les périodes de l'année où s'exprime le/s éventuel/s déficit/s, ces informations sur la saisonnalité des déficits doivent être prises en compte pour interpréter les résultats pour l'analyse en cours et l'analyse projetée

Si les hypothèses/données utilisées lors de l'analyse ne font pas l'objet d'un consensus, cela peut être une source d'invalidation de l'utilisation des résultats des OA par le CH.

Les conditions de l'utilisation des résultats des Outcome Analysis dans le CH sont définies comme suit :

- a. Les données et hypothèses utilisées sont consensuelles et les ateliers d'analyse les résultats ont inclus toutes les parties prenantes de la sécurité alimentaire dans le pays,
- b. La méthodologie, ses partis pris et ses limites sont clairement établies,
- c. Les valeurs de paramètres essentiels mis à jour sont présentées lors de l'analyse, validées par le dispositif national et les hypothèses sont communiquées lors de la diffusion des résultats,
- d. La validité et la qualité du processus sont certifiées par le comité méthodologique HEA (national et/ou régional) dans la mesure du possible.

3. Remarques complémentaires pour optimiser davantage l'utilisation des résultats HEA/Outcome Analysis dans l'analyse CH

- Autant que possible on devrait analyser des zones correspond à une Zone de Moyens d'Existence homogène sinon il faut envisager de faire l'analyse des entités administratives de manière différenciée pour chaque ZOME car les résultats HEA/OA et les facteurs contributifs à prendre en compte ne seront pas les mêmes, ceci est d'autant plus important pour les entités administratives mixtes pastorales et non pastorales (ex. Reg Agadez : Maraichage Air vs Zone pastorales, Reg Gao : zone riz fluvial vs pastoral transhumant...).
- Certaines données cruciales pour l'analyse dans certaines ZME ne sont pas toujours disponibles ou sont collectées avec des méthodes ou un niveau de précision peu satisfaisant (estimation de l'évolution du cheptel, productions de certaines spéculations etc.). Ceci peut limiter la précision des analyses et devrait donc s'accompagner d'un effort de triangulation des informations et en parallèle, de plaider auprès des services pourvoyeurs.
- L'utilisation des données HEA/OA permet de faire des analyses en s'attardant sur la situation des pauvres, qui représentent souvent entre 20 et 50% de la population, et donc de prendre en compte de manière effective la règle des 20% de l'IPC.

ANNEXE 6 : LES PROXYS CALORIQUES

Les « proxys » caloriques au niveau administratif 1 ou 2 calcule les calories disponibles per capita à partir de la production vivrière de la zone. Ce proxy peut prendre en compte les trois principaux groupes alimentaires, ceux qui constituent plus de 90 % des apports énergétiques. Ce sera souvent le tryptique « céréales / légumineuses / tubercules ».

Mode de calcul

Le calcul est simple. **Il se base sur les productions nettes des différents produits des trois groupes, exprimées en calories, et sur la population de la zone en année n.** Il faut donc pour avoir la production nette prendre les taux de pertes et semences et les taux de transformation les plus pertinents. Chaque pays peut utiliser les taux qui le concernent. Cette méthode permet de tenir compte des systèmes de production locaux (très important dans le cas des tubercules en raison de la diversité des itinéraires techniques) et des modes de transformation locaux.

Néanmoins, le tableau suivant rassemble les taux les plus rencontrés dans la littérature, à titre indicatif :

Produit	Taux de pertes et semences en %	Taux de transformation en %
Mil, sorgho, maïs	15	0 si calories calculées à partir des grains entiers
Riz	15	60-70 (en fonction notamment de la qualité du riz, étuvé ou non)
Manioc	45	0 si calories calculées à partir des tubercules frais
Igname	50	0 si calories calculées à partir des tubercules frais
Autres tubercules	50	0 si calories calculées à partir des tubercules frais
Arachide	25	70 (pour avoir des arachides grain)
Niébé	20	0

Exemple de calcul pour une zone produisant du mil, du riz, du manioc et de l'arachide:

- + Production brute de mil en tonnes*1000*85%*3400 kcal/kg
- + Production de riz paddy en tonnes*1000*85% *70%*3600 kcal/kg +
- + Production brute de manioc en tonnes*1000*50%*1090 kcal/kg +
- + Production brute d'arachide en tonnes*1000*75%*70%*5670 kcal/kg

A diviser par la population de la zone considérée

ANNEXE 7: ELEMENTS DE NUTRITION REVISEE

a. Définitions pour la classification de l'état nutritionnel dans le Cadre Harmonisé

1. Typologie des indicateurs nutritionnels :

La prise en compte de la nutrition dans l'analyse du CH est faite à deux niveaux :

- **INDICATEURS DE RESULTATS** : à travers l'indicateur **MAG** (Prévalence Malnutrition Aiguë Globale) issu du Poids Taille et l'indicateur **IMC <18.5** (Indice de Masse Corporelle des femmes non enceinte et allaitantes inférieure à 18.5).
- En l'absence de ces deux indicateurs, considérés comme des preuves directes, il est aussi admis d'utiliser le **MUAC** ou Périmètre Brachiale (**PB**) en qualité de preuve indirecte. Les définitions se trouvent dans le manuel du CH à la page 29. Ces trois indicateurs permettent de classer l'état nutritionnel (étape 2) en utilisant les seuils suivants :

	Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
	<i>Preuves directes</i>				
État nutritionnel	Malnutrition aiguë globale : < 5%	Malnutrition aiguë globale : 5-10%	Malnutrition aiguë globale : 10-15 % <u>ou</u> > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë globale : 15-30% <u>ou</u> > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë globale : > 30%
	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : < 10%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 10-20%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : 20-40%, 1,5 × plus élevé que la référence	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : > 40%	Prévalence IMC <18,5 kg/m² : largement > 40%
	<i>Preuve indirecte, utilisable uniquement EN ABSENCE des preuves directes</i>				
	MUAC : <5%	MUAC : 5%-10%	MUAC : 10%-15%	MUAC : 15%-30%	MUAC : 30% et +

- **FACTEURS CONTRIBUTIFS**, qui informent sur l'état nutritionnel à travers des données concernant l'environnement social et les soins, les maladies, l'accès aux services de santé et l'environnement sanitaire, l'accès aux services nutritionnels et la mortalité. **Pour la plupart ces indicateurs n'ont pas des seuils et sont uniquement utilisés pour affiner la classification finale de la zone.** L'analyse contextuelle de ces facteurs contributifs permet d'identifier l'impact des facteurs alimentaires et non alimentaires sur l'état nutritionnel.

TYPE	FACTEURS CONTRIBUTIFS	SOURCE D'INFORMATION
Environnement social et de soins	Allaitement exclusif en dessous de 6 mois : Proportion de nourrissons de 0 à 5 mois alimentés uniquement au lait maternel	MICS/EDS/SMART/AGVSAN/ autres sources (ONG, etc...)
	Allaitement poursuivi à 2 ans : Proportion d'enfants de 20 à 23 mois alimentés au lait maternel	
	Fréquence minimum des repas : Proportion d'enfants de 6 à 23 mois allaités et non allaités recevant des aliments solides, semi-solides et mous (incluant aussi les formules à base de lait pour les enfants non allaités) le nombre de fois minimum ou plus	
	Alimentation minimum acceptable : Proportion d'enfants de 6 à 23 mois recevant un régime alimentaire minimum acceptable (mis à part le lait maternel)	MICS/EDS/SMART/Enquête sécurité alimentaire / AGVSAN
	Diversité alimentaire minimum 6 – 23 mois : Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments appartenant au moins à 4 groupes alimentaires distincts	/EFSA/ EBSAN autres sources (ONG, etc...)
	Diarrhée (Prévalence de la diarrhée dans les deux dernières semaines)	MDO/Rapport trimestriel

Maladies, accès aux services de santé et environnement sanitaire	ou durant les trois derniers mois) IRA (Prévalence de la toux et autres difficultés respiratoires pendant les deux dernières semaines ou durant les trois derniers mois) Malaria (Prévalence de la fièvre pendant les deux dernières semaines ou durant les trois derniers mois) Anémie (Prévalence de la concentration Hb <11 g dl chez les enfants et < 12 g dl chez les femmes) Supplémentation en Fer Acide folique aux femmes enceintes	SNIS/Ministère de la Santé /MICS/EDS /SMART/autres sources (ONG, etc...)
	Supplémentation en vitamine A pour les enfants de 6-59 mois ou les femmes enceintes et allaitantes	
	Enfants de moins de 5 ans dormant sous tout type de moustiquaire	MICS/ autres sources (ONG, etc...)
Accès aux services nutritionnels	Taux de couverture du programme PCIMA. Admissions aux programmes thérapeutiques / nutritionnels	SQUEAC/SLEAC/S3M/Scaling Up/MDO/SNIS data/ autres sources (ONG, etc...)
Mortalité	Taux de Mortalité Néonatale	MICS/EDS/ Rapport trimestriel SNIS autres sources (ONG, etc...)

2. Source des indicateurs nutritionnels :

Les données nutritionnelles proviennent de trois types de sources : les enquêtes, les sites sentinelles et les données de dépistage/screening.

2.1. ENQUETES :

- A. Les enquêtes nutritionnelles SMART : les enquêtes SMART sont rapides, simples et standardisées. Elles utilisent les meilleures pratiques de collecte des données anthropométriques chez les enfants et femmes. Les enquêtes SMART fournissent les estimations de la malnutrition avec un niveau de fiabilité élevé et comparable au niveau international. Les enquêtes SMART sont validées à travers un processus national et régional qui permet la comparaison à travers les régions et les pays.
Les enquêtes smart parcellaires doivent être utilisées uniquement pour les zones couvertes par celles-ci et seulement si elles ont été validées par le pays et ses partenaires.
- B. Autres enquêtes (ENSAN, EFSAN, EBSAN, AGVSAN, MICS, EDS, enquêtes démographiques ou de Sécurité Alimentaire incluant des indicateurs nutritionnelles utiles à l'analyse du CH).

NB : La validation des enquêtes et des données n'est pas du ressort du Comité National d'Analyse (CNA) du Cadre Harmonisé.

2.2. DONNEES DES SITES SENTINELLES :

Un site sentinelle est un cadre de collecte d'analyse et de partage d'informations sur les conditions des vies des populations au niveau local et vise à améliorer les connaissances générales et spécifiques des causes profondes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les sites sentinelles peuvent fournir les données en termes de MUAC/Périmètre Brachial (PB) ou en termes de P/T. Les données issues de sites sentinelles doivent faire l'objet de contrôle de qualité (préférence digital, Ecart Type, distribution âge et sexe ratio) par les structures nationales ayant les compétences requises avant le cycle d'analyse.

Critère d'acceptabilité des données de site sentinelle pour le CH	Fiabilité
-Zone AGRICOLE ET AGROPASTORALE : Au moins 300 enfants sélectionnés de façon aléatoire par unité d'analyse et au moins 4 sites par unité d'analyse (minimum 4 sites et minimum 300 enfants)	F2

- Zone PASTORALE : Au moins 150 enfants en total par unité d'analyse + au moins 3 sites par unité d'analyse (minimum 3 sites mais ≥150 enfants)	F2
- Zone AGRICOLE ET AGROPASTORALE : Moins de 4 sites et/ou moins de 300 enfants en total	F1
- Zone PASTORALE : Moins de 3 sites et/ou moins de 150 enfants en total	F1

2.3. DONNEES DE DEPISTAGE/SCREENING :

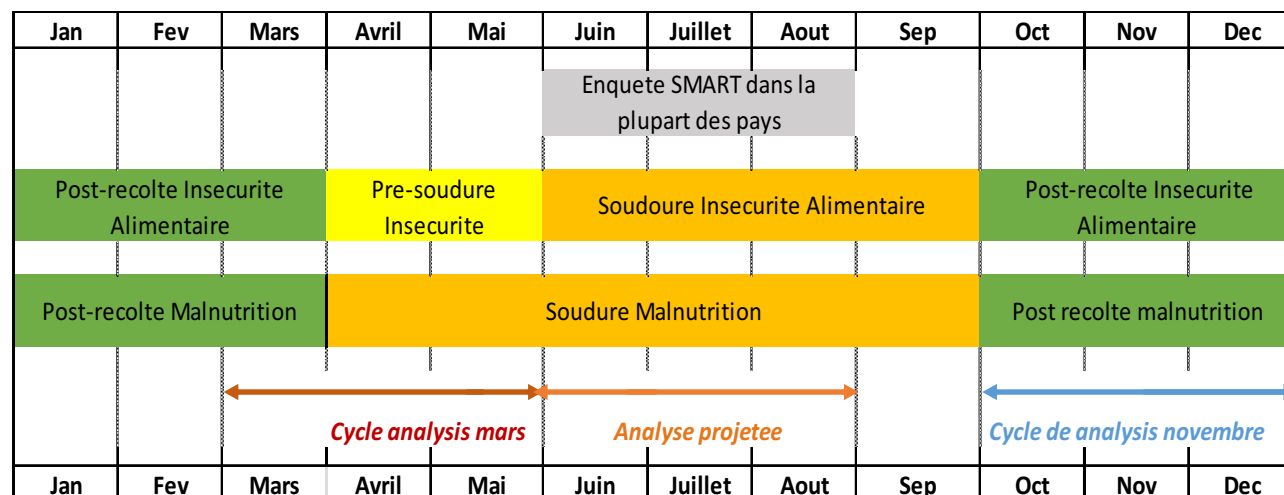
Le dépistage est une activité qui consiste à collecter les données anthropométriques pour apprécier l'état nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois de façon exhaustive dans une zone bien déterminé à travers la mesure du périmètre brachiale (PB ou MUAC qui est une preuve indirecte). Le dépistage doit être réalisé dans la même saison pour toutes les zones et les données anthropométriques doivent concerner au moins 300 enfants par unité d'analyse.

Si toutes ces conditions sont réunies, les données auront une fiabilité 2. Si l'échantillon est inférieur à 300, alors la fiabilité sera 1.

Les données issues du dépistage doivent faire l'objet de contrôle de qualité (couverture, distribution âge et sexe ratio) par les structures nationales ayant les compétences requises avant le cycle d'analyse.

3. Temporalité et saisonnalité des données nutritionnelles :

La saisonnalité de la malnutrition comprend deux saisons – soudure et post-récolte. Considérant que la période de soudure nutritionnelle s'étend d'**Avril à Septembre** dans la majorité des pays du Sahel, elle ne correspond pas entièrement aux trois saisons de l'insécurité alimentaire (Soudure de Juillet-Sept ; Post-récolte d'Octobre à Février et Pré-soudure de Avril à Juin).

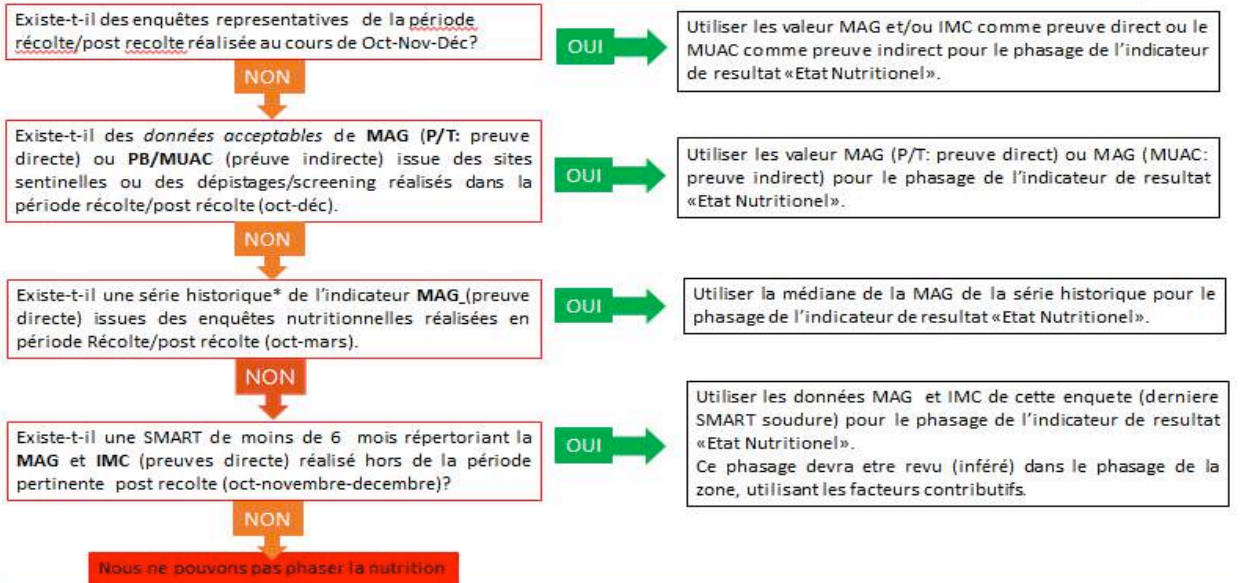


NB : Les enquêtes réalisées entre Avril et Septembre fournissent des données représentatives de la période dite de «soudure» tandis que les enquêtes réalisées entre Octobre et Mars fournissent des données représentatives de la période dite «récolte et post-récolte».

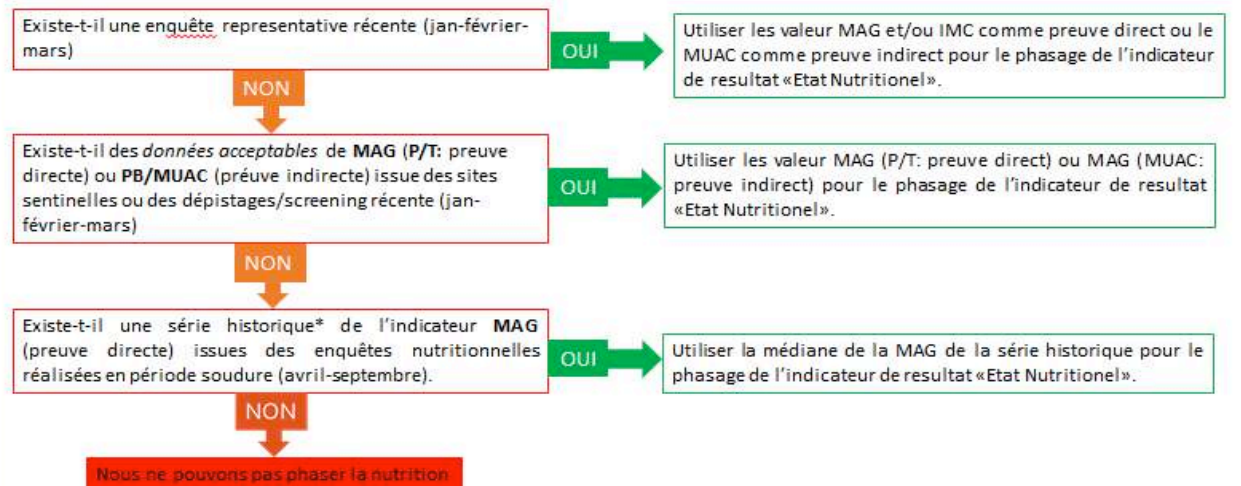
b. Instructions pratiques pour l'utilisation de données nutritionnelles dans l'analyse des cycles du Cadre Harmonisé

1. Chemin décisionnel pour l'utilisation des données nutritionnelles

1.2 PROPOSITION SITUATION COURANTE NOVEMBRE (Octobre-Décembre)



1.3 PROPOSITION SITUATION COURANTE MARS (Mars-Avril-Mai)



1.4 PROPOSITION SITUATION PROJETEE (Juin-Juillet-Aout)



2. Séries Historiques:

Nous parlons de série historique lorsqu'il existe une MAG issue des enquêtes sur les dix ou 5 dernières années pour la même saison nutritionnelle. Pour établir une série historique il est retenu

d'utiliser, de façon préférentielle, les prévalences obtenues des enquêtes SMART réalisées à la même saison. À défaut d'une série historique d'enquête SMART, il est admis d'utiliser toutes les enquêtes produisant des prévalences de la MAG et réalisées à la même saison.

Les enquêtes smart parcellaires peuvent également être utilisées pour faire une série historique uniquement pour les zones couvertes

Ainsi dans le contexte Ouest-Africain, le consensus au sein du CT CH accorde qu'une série historique est acceptable en présence de :

- Au moins trois enquêtes sur cinq années (même non consécutifs, mais même saison)
- Au moins cinq enquêtes sur dix années (même non consécutifs, mais même saison)

Pour l'analyse du CH, ils existent deux types de séries historiques :

- Série Historique « soudure » : série de données collectées entre Avril et Septembre
- Série Historique « récolte et post récolte » : série de données collectées entre Octobre et Mars

Il a été retenu d'utiliser la médiane car l'utilisation de la médiane permet d'exclure les valeurs extrêmes qui sont souvent des valeurs aberrantes de faibles qualités.

3. Exemple de calcul de la médiane en utilisant les séries historiques ?

Mauritania	Les Enquetes Nutritionelles Nationales SMART								Les Calculs		
Collecte des donnees	Juillet-Aout 2015	Juillet-Aout 2014	Decembre 2013/Janvier 2014	Nationale. Juillet 2013	Decembre 2012/Janvier 2013	Juillet 2012	Decembre 2011	Juin/Juillet 2011	Mediane Soudure		Mediane Post-reoltes
Standards Anthropometriques	OMS	OMS	OMS	OMS	OMS	OMS	OMS	OMS	=MEDIAN(C10,D10,F10,H10,I10)		
Saison	Soudure	Soudure	Post-recoltes	Soudure	Post-recoltes	Soudure	Post-recoltes	Soudure			=MEDIAN(
National	14	9.8	6	13.1	5.6	12	6.8	10.7	12.0		6.0
Nouakchott	7.4	7.6	3.2	7	3.4	6.2	3.1	3.4	7.0		3.2
Assaba	20.5	12.3	6.6	18	6.7	16.4	7.6	16.9	16.9		6.7
Brakna	17.1	11.4	8.6	18.7	5.7	17.1	12.5	19.5	17.1		8.6
Gorgol	19.8	12.5	7.4	19.7	8.0	13.2	11.7	12.9	13.2		8.0
Guidimakha	22.4	16.8	9.3	20.9	7.5	14.5	7.9	15.6	16.8		7.9
Hodh El Chargui	17.1	12.5	6.5	13.4	7.5	16.2	6.7	14.1	14.1		6.7
Hodh El Gharbi	13.5	7.3	4.0	15	7.4	13.7	6.1	12.5	13.5		6.1
Dakhlet Nouadhibou	3.6	6.5	1.9	1.8	3.9	2.1	2.7	4.0	3.6		2.7
Inchiri (NORD)	9.6	5.6	5.3	3.9	3.3	10.1	3.9	8.2	8.2		3.9
Adrar (NORD)	9.6	5.6	5.3	3.9	3.3	10.1	3.9	8.2	8.2		3.9
Tiris Zemmour (NORD)	9.6	5.6	5.3	3.9	3.3	10.1	3.9	8.2	8.2		3.9
Nouakchott	7.4	7.6	3.2	7	3.4	6.2	3.1	3.4	7.0		3.2
Tagant	17.6	12.3	5.0	15.4	4.9	18.2	8.8	9.0	15.4		5.0
Trarza	9	2.3	6.6	10.1	3.9	7.4	2.9	5.3	7.4		3.9

ANNEXE 8 : PREUVES INDIRECTES POTENTIELLES POUR L'ANALYSE CH

Tableau : autres facteurs contributifs

Résultats de la SA	Facteurs contributifs
Consommation alimentaire	Changements dans les profils de dépenses au profit d'aliments plus économiques et moins nutritifs ;
	Nombre de repas par jour ;
	Nombre de groupes alimentaires consommés
Danger et vulnérabilité	Possession des biens de production (tels que bicyclettes et outils agricoles, et changements récents en matière de propriété) ;
	Possession de bétail et changements récents en matière de propriété (présentation des reproductrices sur les marchés, pertes suites aux catastrophes et/ou épidémies...);
	Expansion des habitations précaires en zones périurbaines non loties ;
	Personnes déplacées intérieurement / concentrations de réfugiés ;
	Prévalence de comportements extrêmes, par exemple la mendicité, prostitution ;
	Evolution de l'ICN, NDVI, VCI, SNDVI, Disponibilité des pâturages ;
	Evolution de l'effectif du bétail (reproductrices)
Points d'eau pour le bétail (accessibilité, éloignement, disponibilité...)	
Etat nutritionnel	Admissions aux programmes alimentaires ;
	Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance (petit poids de naissance) ;
	Pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE);
Mortalité	Taux de mortalité infantile (TMI, moins d'un an) ;
	Mortalité néonatale (moins d'un mois) ;
	Taux de létalité (paludisme, rougeole, diarrhée, infections respiratoires aiguës) ;
	Taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (U5DR)

ETAPE 1, TABLEAU 1 – INVENTAIRE DES PREUVES

PAYS : _____

Inventaire des preuves disponibles sur les indicateurs contributifs

11. En se basant sur les données disponibles de tous les facteurs pouvant avoir un impact sur la sécurité alimentaire, remplir le tableau en classant ces données par éléments du cadre analytique du Cadre Harmonisé AU TROISIEME NIVEAU ADMINISTRATIF. La liste de données doit être aussi exhaustive que possible. Certaines preuves peuvent être qualitatives ou de source non scientifiques (média, discussions...)
12. Dans la première section du tableau, insérer le nom de la région d'analyse, le nom de l'unité administrative niveau 2 et la période analysée. Cette période peut s'étaler d'un jour à plusieurs mois en fonction des données et du consensus des experts. Ensuite, ajouter la population actuelle (donnée la plus récente au moment de l'analyse) de l'unité administrative niveau 2. Finalement, inscrire une brève description des zones de moyens d'existence qui peut contenir un descriptif des groupes de population, de richesse...
13. Ensuite, précisez pour chaque preuve à quel niveau la preuve est disponible : premier niveau administratif = 0, 2^{ème} niveau = 1 ou 3^{ème} niveau = 2. *Par exemple, Les prix au marché provincial ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (N = 2).* Si la preuve est accompagnée de chiffres de population, ajouter ces chiffres. *Par exemple, 200 000 personnes ont été affectées par les inondations.*
14. Dans la colonne 'Source de chaque preuve', préciser d'où provient la preuve. Si plusieurs auteurs, tous les indiquer. Dans le cas où une preuve est sous format non-finalisé (draft), l'indiquer.
15. Pour chaque preuve, préciser la date à laquelle les données ont été prélevées ou à quelle date les analyses ont eu lieu (pour les scores de proxy par exemple). Ne pas indiquer que la date de publication du rapport final.

2^{ème} niveau administratif : _____

Population actuelle _____

3^{ème} niveau administratif : _____

Brève description des zones de moyens d'existence

Date du cycle CH :

<u>INDICATEURS CONTRIBUTIFS</u>		Preuve(s) + CHIFFRES	Source de chaque preuve	Date des données
Dangers et vulnérabilité	Par exemple: Sécurité civile Phénomènes exceptionnels <ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse • Inondation • Vents très forts • Invasion déprédateurs (acridiens, ravageurs et insectes) • Conflits • Déplacements de population Personnes déplacées intérieurement, concentrations de réfugiés <ul style="list-style-type: none"> • Prévalence du VIH/sida 			

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Disponibilité alimentaire</p>	<p>Par exemple: Evolution de l'ICN Disponibilité des pâturages Accessibilité du pâturage Bilan fourrager à partir de la biomasse et du cheptel résident Chiffres de production agricole Bilan alimentaire Rendement céréalier moyen (kg par ha) Propriété des terres/accès à la terre Sources alimentaires des ménages Données de télédétection (précipitations, végétation) Eau pour le bétail Aide humanitaire (Rapport de distribution)</p>			
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Accès aux aliments</p>	<p>Par exemple: Variations prix mensuel 3 denrées alimentaires principales / moyenne 5ans Variations prix mensuel 3 cultures de rente principales/moyenne 5 ans Evolution des termes de l'échange/ Pouvoir d'achat Variations transferts issus de la migration ou l'exode/ moyenne 5 ans Prévalence de comportements extrêmes, par exemple la mendicité Distance des marchés/densité des marchés Pourcentage de la population appartenant au quintile de richesse/à l'indice de richesse le plus bas Part de la population n'ayant pas accès à un panier de consommation de base Pourcentage du revenu consacré aux dépenses alimentaires</p>			

<p>Utilisation des aliments, y compris l'eau</p>	<p>Par exemple: Accès à l'eau potable Morbidité, taux de létalité (par exemple les épidémies) Malnutrition chronique Taux d'admissions dans les centres de santé Survenue de certaines maladies (à préciser) Mortalité néonatale Mesure du périmètre brachial (<115 mm) Nombre de repas par jour/groupes alimentaires Prévalence de la cécité nocturne Consommation de sel iodé des ménages Composition du repas type/préférences alimentaires Pratiques de préparation des aliments Pratiques de stockage des aliments Pratiques de soins aux enfants (allaitement, sevrage, alimentation, hygiène) Types de sources d'eau Distance moyenne des sources d'eau Caractère saisonnier de l'accès à l'eau Prix de l'eau Accès au et type de combustible</p>			
<p>Stabilité</p>	<p>Par exemple: Calendrier des cultures Calendrier des zones de moyen d'existence Schémas de migration saisonnière Stocks alimentaires des ménages Tendances de la production alimentaire</p>			

ETAPE 1, TABLEAU 1 – INVENTAIRE DES PREUVES**PAYS :****Inventaire des preuves disponibles sur les indicateurs de résultat**

6. En se basant sur les données disponibles de tous les facteurs pouvant avoir un impact sur la sécurité alimentaire, remplir le tableau en classant ces données par éléments du cadre analytique du Cadre Harmonisé AU TROISIEME NIVEAU ADMINISTRATIF. La liste de données doit être aussi exhaustive que possible. Certaines preuves peuvent être qualitatives ou de source non scientifiques (média, discussions...)
7. Dans la première section du tableau, insérer le nom de la région d'analyse, le nom de l'unité administrative niveau 2 et la période analysée. Cette période peut s'étaler d'un jour à plusieurs mois en fonction des données et du consensus des experts. Ensuite, ajouter la population actuelle (donnée la plus récente au moment de l'analyse) de l'unité administrative niveau 2. Finalement, inscrire une brève description des zones de moyens d'existence qui peut contenir un descriptif des groupes de population, de richesse...
8. Ensuite, précisez pour chaque preuve à quel niveau la preuve est disponible : premier niveau administratif = 0, 2^{ème} niveau = 1 ou 3^{ème} niveau = 2. *Par exemple, Les prix au marché provincial ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (N = 2).* Si la preuve est accompagnée de chiffres de population, ajouter ces chiffres. *Par exemple, 200 000 personnes ont été affectées par les inondations.*
9. Dans la colonne 'Source de chaque preuve', préciser d'où provient la preuve. Si plusieurs auteurs, tous les indiquer. Dans le cas où une preuve est sous format non-finalisé (draft), l'indiquer.
10. Pour chaque preuve, préciser la date à laquelle les données ont été prélevées ou à quelle date les analyses ont eu lieu (pour les scores de proxy par exemple). Ne pas indiquer que la date de publication du rapport final.

2^{ème} niveau administratif : _____3^{ème} niveau administratif : _____

Date du cycle CH :

Population actuelle _____

Brève description des zones de moyens d'existence :

INDICATEURS DE RESULTAT		Preuve(s) + CHIFFRES	Source de chaque preuve	Date des données
Consommation alimentaire	Proxys caloriques			
	Score Consommation alimentaire			
	Indice de diversité alimentaire des ménages (HDDS)			
	Indice des Stratégies d'adaptation (CSI)			
	HEA : %de déficit survie et de protection de moyens d'existence			
	Echelle de faim du ménage (HHS)			
Évolution des moyens d'existence	<ul style="list-style-type: none"> Evolution de l'effectif du bétail (reproductrices) et changements récents : vente des femelles reproductrices changement des capitaux de production : vente des terres agricoles (champs, parcelles irriguées, jardins), outils agricoles, et retrait des enfants de l'école pour cause d'insécurité alimentaire 			
État nutritionnel	MAG			
	Prévalence d'IMC (<18,5)			
	MUAZ/<-2 Zscore (<11,5 cm) - MUAC			
Mortalité	TBM			
	TMM5			

ANNEXE 10 : EXEMPLE DE TABLEAU ÉTAPE 2 D'ANALYSE DES PREUVES CLÉS

**ETAPE 2, TABLEAU 2 –
ANALYSE DES PREUVES
CLES**

PAYS : _____

Conclusions sur les preuves de résultats

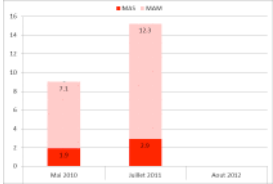
6. En se basant sur le TABLEAU 1, écrivez un **bref relevé des preuves clés** pour chaque élément de la sécurité alimentaire.
7. En se basant sur les critères définis dans la note technique du Cadre Harmonisé (voir aussi dernière page), précisez de façon consensuelle le **score de fiabilité pour chacune des preuves** : 1 = Fiabilité non confirmée; 2 = Assez fiable ; 3 = Fiable. *Par exemple, les prix du marché ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (F = 2).*
8. Rédigez des **conclusions sommaires pour chaque élément** (court paragraphe) basé sur les preuves clés en tenant compte de la fiabilité de chaque preuve.
9. Pour la situation projetée, inclure les preuves déjà disponibles (scénarios déjà établis) ou **produire un scénario consensuel** basé sur les preuves (et leur fiabilité) de la situation courante.
10. Pour les éléments de FACTEURS CONTRIBUTIFS, définir, lorsque c'est possible et de façon consensuelle, **l'impact de la conclusion de la convergence des preuves sur les indicateurs de résultats**. En premier lieu, préciser si l'impact est positif ou négatif, puis s'il est « léger », « moyen » ou « fort » et quel(s) indicateur(s) de résultat cela impacte. Cela doit être fait pour la situation courante et la situation projetée. *Par exemple, la conclusion de la « Disponibilité Alimentaire » juge la situation mauvaise à cause de pluies insuffisantes. Impact sur le(s) indicateur(s) de résultat : Négatif moyen pour la consommation alimentaire et pour l'évolution des moyens d'existence.*

2^{ème} niveau administratif : _____
3^{ème} niveau administratif : _____

Période d'analyse courante : novembre 2012
Période d'analyse projetée : _____

Éléments des indicateurs de résultats		
	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PROJETÉE
Consommation alimentaire	<p><i>Relevé des preuves clés :</i></p> <p><i>Proxy Région 446Kcal/personnes/jour (EAC/CPS Juillet-Dec 2012) (N=1, F2)</i></p> <p><i>SCA Pauvres (24.3%) a limite (44.9%) : 69.2% (Suivi de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones nord Mali, PAM, AMRAD, février 2013 (N=1, F2)</i></p> <p><i>CSI réduit 53.4% (Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages dans les zones de concentration des déplacés au Mali, SAP, PAM, Aout 2012 (N=1, F2))</i></p> <p><i>6% de déficit de survie pour 10% de la population (TP et P)- Out come analysis (Déc. 2012 (N=1, F2))</i></p>	<p><i>Hypothèse principale Consommation alimentaire :</i></p> <p><i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i> <i>Si la sécurité s'améliorent, l'aide humanitaire se déroule comme prévue il n'y aura pas une dégradation de la situation.</i></p>

	<p>62% of households in Ansongo are experiencing moderate to severe hunger Mali – Food Security Assessment, Mercy Corps, février 2013, (N=1, F2)</p> <p><i>Conclusions sur l'élément pour la zone : La consommation kilo calorique par personne par jour est fortement inférieur au seuil minimum d'urgence et une diversité alimentaire très faible. Certains ménages très pauvres et pauvres ne couvrent pas leur besoin alimentaire.</i></p>	
	<p>Classification de l'élément – Phase 3</p>	<p>Classification de l'élément – Phase 3</p>
<p>Évolution des moyens d'existence</p>	<p>(N1, F2) Zone 3 agro-pastorale 6% de déficit de protection des moyens d'existence pour 43% de la population Zone Pastorale 2 18% de déficit de protection des moyens d'existence pour 44% de la population</p>	<p>Out come Analysis HEA</p> <p><i>Conclusions sur l'élément pour la zone : Même si la sécurité s'améliorent, l'aide humanitaire se déroule comme prévue il n'y aura pas une amélioration et comme c'est la soudure il auras une dégradation de la situation.</i></p>
	<p>CHOISIR Classification de l'élément – Phase 3</p>	<p>CHOISIR Classification de l'élément – Phase 4</p>
	<p>Z1 : Z2 : Z3 : Z4 : Z5 :</p>	<p>Z1 : Z2 : Z3 : Z4 :</p>

<p>État nutritionnel</p>	<p>Relevé des preuves clés : Prévalence MAG 15,2 (13,0-17,7) (Enquête nationale nutritionnelle et anthropométrique t de mortalité rétrospective SMART, Juin-juillet 2011 (N=1, F1))</p>  <p>14,7 ou 10,5 suivant qu'elles soient enceintes ou non (Enquête nationale nutritionnelle et anthropométrique t de mortalité rétrospective SMART (N=1, F1))</p> <p>Conclusions sur l'élément pour la zone : <i>Même si le Smart 2011 n'est pas fiable a cause de la temporalité et les crises qui sont passes entre temps on peut donner notre avis donc on pense qu'on est dans une mauvaise situation car que depuis 2011 on as eu une triple crise et on été déjà dans des seuils d'urgence en 2011</i></p>	<p><i>Hypothèse principale Etat nutritionnel :</i></p> <p><i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i></p> <p><i>Même si la sécurité s'améliore et la prévention et le traitement de la malnutrition est mise en place par les aides humanitaires la situation nutritionnelle resteras précaire.</i></p>
<p>Classification de l'élément – Phase <u>4</u></p>		<p>Classification de l'élément – Phase _____</p>
<p>Mortalité</p>	<p>TBM 0,61(0,36-1,05) (N=1) TMM 50,66 (0,27-1,63) (N=1) MUAC 15,2 (13,0-17,7) (N=1) Enquête nationale nutritionnelle et anthropométrique t de mortalité rétrospective SMART (F1) Conclusions sur l'élément pour la zone :</p>	<p><i>Hypothèse principale Mortalité :</i></p> <p><i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i></p>
<p>Classification de l'élément – Phase _____</p>		<p>Classification de l'élément – Phase _____</p>

ETAPE 2, TABLEAU 2 – ANALYSE DES PREUVES CLES

PAYS : Mali

Conclusions sur les preuves et impact des FACTEURS CONTRIBUTIFS

16. En se basant sur le TABLEAU 1, écrivez un **brief relevé des preuves clés** pour chaque élément de la sécurité alimentaire.
17. En se basant sur les critères définis dans la note technique du Cadre Harmonisé (voir aussi dernière page), précisez de façon consensuelle le **score de fiabilité pour chacune des preuves** : 1 = Fiabilité non confirmée; 2 = Assez fiable ; 3 = Fiable. *Par exemple, les prix du marché ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (F = 2).*
18. Rédigez des **conclusions sommaires pour chaque élément** (court paragraphe) basé sur les preuves clés en tenant compte de la fiabilité de chaque preuve.
19. Pour la situation projetée, inclure les preuves déjà disponibles (scénarios déjà établis) ou **produire un scénario consensuel** basé sur les preuves (et leur fiabilité) de la situation courante.
20. Pour les éléments de FACTEURS CONTRIBUTIFS, définir, lorsque c'est possible et de façon consensuelle, **l'impact de la conclusion de la convergence des preuves sur les indicateurs de résultats**. En premier lieu, préciser si l'impact est positif ou négatif, puis s'il est « léger », « moyen » ou « fort » et quel(s) indicateur(s) de résultat cela impacte. Cela doit être fait pour la situation courante et la situation projetée. *Par exemple, la conclusion de la « Disponibilité Alimentaire » juge la situation mauvaise à cause de pluies insuffisantes. Impact sur le(s) indicateur(s) de résultat : Négatif moyen pour la consommation alimentaire et pour l'évolution des moyens d'existence.*

2^{ème} niveau administratif : GAO

Période d'analyse courante : **Mars 2013**

3^{ème} niveau administratif : Cercle d'Ansongo

Période d'analyse projetée : Avril – Juin 2013

Éléments des facteurs contributifs

SITUATION ACTUELLE

SITUATION PROJETÉE

<p>Dangers et vulnérabilité</p>	<p><i>Relevé des preuves clés :</i></p> <p>Migration: Les mouvements de population ont été caractérisés par un début de retour timide des personnes déplacées dans les régions de Tombouctou et Gao. (Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 (N=2, F2))</p> <p>Depuis le déclenchement de l'opération Serval le 10/01/2013 à Konna, jusqu'à nos jours, des mouvements de population à l'intérieur de la région de Gao, vers les régions du sud et enfin vers les frontières des pays voisins dans les deux sens ont été reportés, y compris des mouvements timides de retour. Selon IOM, 1 769 personnes se sont déplacées du 12/01/2013 au 10/02/2013 vers les régions du sud (Mopti, Ségou, Bamako etc.) (Région de Gao : mise à jour de la situation de la sécuritaire alimentaire, PAM, février 2013 (N=1, F2))</p> <p>L'axe reste incertain. L'information disponible montre que les transporteurs publics utilisent la route. Il y a un mouvement timide de retour sur la région de Gao observé. (Compte-rendu Réunion partenaires Sécurité alimentaire, ACF, ACTED, ADG, AFRICARE, CICR, Handicap International, International Islamic Youth League, OXFAM, PAM, Solidarités International, Mars 2013 (N=1 et 2, F2))</p> <p><i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i> <i>La sécurité reste précaire, on voit des mouvements d'aller et des retours des gents suite au conflit et encore maintenant. Les routes sont plus au mois accessible.</i></p>	<p><i>Hypothèse principale Danger et Vulnérabilité :</i> <i>La situation sécuritaire restera précaire, mais ils y auras plus des mouvement de retour sur la zone.</i></p>	
	<p><i>Indicateur(s) de résultat</i></p>	<p><i>Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i></p>	<p><i>Indicateur(s) de</i></p>

	<i>Consommation alimentaire Evolution de moyen d'existence</i>	<i>Negatif Moyen Negatif Moyen</i>	<i>résultat Consommation alimentaire Evolution de moyen d'existence</i>	<i>ET léger, moyen ou fort) Negatif Moyen Negatif Moyen</i>
Disponibilité alimentaire	<p><i>Relevé des preuves clés :</i> Production céréalière 2012-2013 a Ansongo bonne dans le cercle, (Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 (N=2, F2)) La situation alimentaire est difficile mais en légère amélioration suite à la libération des zones occupées et la reprise des échanges bien que timide avec le sud du pays. A Gao, La situation alimentaire reste difficile dans la région en raison de la poursuite de l'insécurité. (Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 (N=2, F2)) Les disponibilités céréalières sont certes faibles, mais en légère amélioration grâce à la réouverture de la principale route commerciale en provenance des régions du sud. Les activités de maraichage se poursuivent timidement sur des superficies réalisées inférieures à celles de la campagne précédente. Les perspectives sont mauvaises dans l'ensemble(Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 (N=2, F2)) Les conditions générales d'élevage sont moyens à bons. Des mouvements inhabituels de troupeaux sont signalés en direction du Niger et du Burkina Faso (Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 (N=2, F2)) La phase active de la pêche se trouve ainsi perturbée suite aux restrictions sécuritaires sur le fleuve. (N=2, F2) 35% de la population et couvert avec DAG (Plans de distributions alimentaires générales du PAM et du CICR pour le Nord Mali, 2013 (N=2, F3)) Les activités de maraichage se poursuivent timidement sur des superficies réalisées inférieures à celles de la campagne précédente. Les perspectives sont mauvaises dans l'ensemble. (Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 (N=2, F2)) <i>Conclusions sur l'élément pour la zone : L'insécurité a eu un impacte fort sur la disponibilité malgré une campagne agricole estime bonne. Toutefois la contre-saison maraichère et mauvaise dans l'ensemble, il y a une restriction sur la pêche et Les conditions générales d'élevage sont moyens.</i></p>		<p><i>Hypothèse principale Disponibilité alimentaire :</i> <i>Si la sécurité s'améliore les restrictions sur la pêche vont diminuer, les routes seront plus accessible mais la soudure arrive, la disponibilité vas légèrement s'amélioré.</i></p>	
	<i>Indicateur(s) de résultat</i>	<i>Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i>	<i>Indicateur(s) de résultat</i>	<i>Impact le plus probable (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i>
	Consommation Alimentaire Moyens d'existence	Negatif Moyen Negatif Moyen	CA ME	Negatif Moyen Negatif Moyen
Accès aux aliments	<p><i>Relevé des preuves clés :</i> Les très pauvres et pauvres repesent environs 75% de la population dans tous les ZME dans le cercle. 40% TP et 30% dans la ZME 02. (Evolutions des % catégories socio-économiques par ZME, ACF, Enquête d'évaluation</p>		<p>Départ précipité, par peur de représailles, de certains commerçants traditionnels (arabes et touaregs) qui jouent le rôle d'intermédiaires commerciaux (grossistes et demi-grossiste) pourrait continuer à avoir des implications majeures</p>	

de la vulnérabilité chez les ménages agropastoraux du cercle d'Ansongo, mars 2012 **(N=2, F2)**
De même, la tendance générale des prix des mil/sorgho est la baisse sur les marchés de Gao avec des niveaux de prix inférieurs à ceux atteints pendant la période d'occupation. A Gao, La situation alimentaire reste difficile dans la région en raison de la poursuite de l'insécurité. (Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 **(N=2, F2)**)

érosion de leurs moyens d'existence. Entre 2010 et 2012 les ménages très pauvres et pauvres ont perdue l'intégralement de capital bétail. Le phénomène de décapitalisation n'a pas épargné les ménages Moyens et Nantis. Ainsi, réduction de leur capital cheptel respectivement à hauteur de -73% et -49% en moyenne au niveau de la zone d'enquête.

(ACF, Enquête d'évaluation de la vulnérabilité chez les ménages agropastoraux du cercle d'Ansongo, mars 2012 **(N=2, F2)**)

90% des très pauvres en situation d'insécurité alimentaire et 63% dans les pauvres

(ACF, Enquête d'évaluation de la vulnérabilité chez les ménages agropastoraux du cercle d'Ansongo, mars 2012 **(N=2, F2)**)

Marchés perturbés mais ouverts.

Disponibilités cérésières faibles mais en légère amélioration par rapport au mois précédent.

Le niveau du prix de la chèvre est inférieur à Gao et semblable à Ansongo à celui de l'an passé à la même période.

Par rapport à la moyenne quinquennale, le prix de la principale céréale connaît une hausse exceptionnelle (54,6%) à Gao

Les stocks alimentaires familiaux sont moyens dans les principales zones agricoles notamment dans le cercle d'Ansongo et faibles en milieu pastoral d'autant plus que la production laitière (bovin) commence à diminuer (Bulletin SAP N°317, Commissariat à la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, février 2013 **(N=2, F2)**)

L'accès à l'alimentation reste un défi pour les ménages pastoraux et agropastoraux, car tributaires des marchés pour leur besoin alimentaire

Le mil, riz national et riz importé reste à la hausse en comparaison avec la moyenne quinquennale (RAPPORT NATIONAL, EVALUATION CONJOINTE DES MARCHES, DES FLUX ET LEUR IMPACT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES AU MALI, missions conjointes cilss-insah/fews net/pam/fao/csa-oma, février 2013 **(N=0, F2)**)

Montant de la dépense alimentaire journalière des ménages est en baisse d'environ 10%. Cette situation est révélatrice d'une détérioration de la situation économique des ménages. (Résumé Exécutif enquête rapide sur la situation des ménages dans les cercles de GAO, Bourem et Ansongo, ACF, Janvier-Février 2013 **(N=2, F2)**)

94% of households are experiencing some level of food insecurity in Gao according to the Household Food Insecurity Access Score.

(Mali – Food Security Assessment, Mercy Corps, février 2013, **(N=1, F2)**)

Conclusions sur l'élément pour la zone : Les prix des denrées basiques sont en hausse comparés à la moyenne quinquennale dans un contexte marqué par une détérioration de moyen d'existence des ménages où les très pauvres et pauvres représentent 75% de la population. Quoique ouverts les marchés sont encore

sur le système social et économique dans le long terme

Hypothèse principale Accès aux aliments :

Même si la sécurité s'améliore, les prix resteront élevés à cause de la soudure qui s'annonce. Une reprise timide des activités

	<p><i>perturbés. Les termes d'échange sont particulièrement affecte.</i></p>	<p>économiques est attendue mais l'accès des ménages à la nourriture restera difficile.</p>																						
	<p><i>Indicateur(s) de résultat</i></p>	<p><i>Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i></p>	<p><i>Indicateur(s) de résultat</i></p>	<p><i>Impact le plus probable (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i></p>																				
	<p>CA ME</p>	<p>Négatif Fort Négatif Fort</p>	<p>CA ME</p>	<p>Négatif Moyen/fort Négatif Moyen/fort</p>																				
	<p><i>Indicateur(s) de résultat</i></p>	<p><i>Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i></p>	<p><i>Indicateur(s) de résultat</i></p>	<p><i>Impact le plus probable (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i></p>																				
<p>Utilisation des aliments, y compris l'eau</p>	<p><i>Relevé des preuves clés :</i> Accès eau potable : 69,5%, Principale source d'eau : Robinet 25,9%, Forages 16,1%, Puits améliorés 27,5%, puits non améliorés 4,2%, sources non améliorées 26,4% (ODHD (MICS/ELIM 2010 INSAT), 2010 (N1, F2))</p> <table border="1"> <caption>New Admissions Data</caption> <thead> <tr> <th>Location</th> <th>Nouvelles admissions URENAM</th> <th>Nouvelles admissions URENAS</th> <th>Nouvelles admissions URENI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Gao</td> <td>862</td> <td>447</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>Kidal</td> <td>96</td> <td>44</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Gao</td> <td>1,166</td> <td>524</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>Kidal</td> <td>141</td> <td>68</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Location	Nouvelles admissions URENAM	Nouvelles admissions URENAS	Nouvelles admissions URENI	Gao	862	447	35	Kidal	96	44	0	Gao	1,166	524	35	Kidal	141	68	0		
Location	Nouvelles admissions URENAM	Nouvelles admissions URENAS	Nouvelles admissions URENI																					
Gao	862	447	35																					
Kidal	96	44	0																					
Gao	1,166	524	35																					
Kidal	141	68	0																					
	<p>Chronic malnutrition was found in 26% of the population Chronic malnutrition was found in 26% of the population, compared with 21% in the 2011 SMART survey Une réduction du nombre de repas par jour des personnes adultes chez 60% des ménages interrogés :</p>																							

passage de trois (3) repas par jour à deux (2) repas. 37% des ménages ont changé d'habitudes alimentaires en achetant notamment les aliments disponibles sur les marchés spécialement les pâtes alimentaires et les semoules. Une réduction de la quantité de la ration journalière est également rapportée chez environ 10% ménages interrogés. (Résumé Exécutif enquête rapide sur la situation des ménages dans les cercles de GAO, Bourem et Ansongo, ACF, Janvier-Février 2013 (N=2, F2))

Nb. Moyen de REPAS consommés par jour				
	Fevrier 2013		Aout 2012 (EFSA)	
	≤ 2	3 ou plus	≤ 2	3 ou plus
Enfants 2-5 ans	57%	43.5%	35.8%	64.2%
Enfants 5 - 15 ans	75.9%	24.1%	64.6%	35.4%
Adultes (>15 ans)	76.8%	23.1%	67.8%	32.2%

(Suivi de

la sécurité alimentaire des ménages dans les zones nord Mali, PAM, AMRAD, février 2013 (N=1,F2))
 Prévalence Malnutrition Chronique : 21,1% (Enquête national SMART, Juin – juillet 2011 (N1, F2))
 Niveau de fonctionnalité des Structures de Santé au 20 février 2013 (Gao : 71 structures de santé, 31 vérifiées, 31 fonctionnelles). Diminution d'admission entre Janvier 2013 – février 2013.
 Structures de santé vidées de leurs patients ou en effectif réduit : La peur de se déplacer impacte sur le fonctionnement des structures de santé dont le personnel médical préfère rester à la maison au lieu de venir travailler tandis que la population se déplace moins pour consulter. (Situation alimentaire dans la région de Gao, ACF, 24 janvier 2013 (N=1, F2))

Au cours de l'an 2012, le Mali a enregistré une épidémie de choléra dans la région de Gao précisément dans les cercles de Gao. (MINISTERE DE LA SANTE, DIRECTION NATIONALE DE LA SANTE, DIVISION PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA MALADIE, SECTION SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE, Rapport annuel 2012, Janvier 2013 (N=1, F2))

Conclusions sur l'élément pour la zone :

Diminution de nombre de repas par jour aussi bien chez les adultes que les enfants ainsi qu'une diminution de la quantité consommé par repas par certains ménages. Diminution de l'accès à l'eau potable pour les ménages dans certaines zones que sont aussi au risque de cholera. C'est une zone avec des taux élevés de malnutrition. Certains centres de sante ne sont pas fonctionnelles, avait été pillés, mais l'insécurité empêche en part aux populations et staff d'y accéder.

Hypothèse principale Utilisation des aliments :

Si la sécurité s'améliore dans la zone et les partenaires arrive a exécuter leurs programmes une amélioration de l'utilisation alimentaire est attendue.

<i>Indicateur(s) de résultat</i>	<i>Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i>	<i>Indicateur(s) de résultat</i>	<i>Impact le plus probable (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i>
Consommation Alimentaire	Négatif Moyen/fort	Sécurité Alimentaire	Négatif Moyen
Etat Nutritionnel	Négatif Moyen/fort		Négatif Moyen

		Etat Nutritionnelle		
Stabilité	<p><i>Relevé des preuves clés :</i> Pas de stock suffisant de vivres au sein des ménages (Compte-rendu Réunion partenaires Sécurité alimentaire, ACF, ACTED, ADG, AFRICARE, CICR, Handicap International, International Islamic Youth League, OXFAM, PAM, Solidarités International, Mars 2013 (N=1 et 2 F2)) Epoque de soudure pastoral- Mars-Juin. Transhumance Mars- Juillet. Achat d'aliments de base (tout l'année). Travail migrant Mars-Juin. (Zone 2 : pastoralisme nomade & transhumant (FEWS NET, janvier 2010) (N=1, F2)) Epoque de soudure agro- pastoral Mars-Juin. Le riz, préparation de terres avril-mai et semi- Juin-Octobre. Pêche Mars-Mai. Travail agricole avril-juin. Migration mars-juin. Production laitière juin-oct. Production agricole octobre-Dec. (Zone 3 : riz fluvial & élevage transhumant (agropastoral) (FEWS NET, janvier 2010) (N=1, F 2) Epoque de soudure juillet-sept. Travail migrant octobre- juin. Ventes de bétails janvier-Mai. Production laitière Juillet-septembre. Cultures marichaires récolte dec-mars. Mil, sorgo, niébé préparation des terres et semis mai-juil. Zone 4 : mil & élevage transhumant (FEWS NET, janvier 2010) (N=1, F2) <i>Conclusions sur l'élément pour la zone :</i> La stabilité n'est pas bonne maintenant liée à la faiblesse de la production maraîchère, des stocks familiaux et à la sécurité précaire.</p>		<p><i>Hypothèse principale Stabilité :</i> Même si la sécurité s'améliore, la période de soudure pastorale et agro-pastorale commence bientôt donc incidence négative sur les ménages et la stabilité.</p>	
	<i>Indicateur(s) de résultat</i>	<i>Impact (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i>	<i>Indicateur(s) de résultat</i>	<i>Impact le plus probable (positif ou négatif ET léger, moyen ou fort)</i>
	Consommation alimentaire Moyens d'existences	Négatif Moyen Négatif Moyen	Sécurité alimentaire Moyens d'existence	Négatif Moyen/ fort Négatif Moyen

ANNEXE 11 : LA REGLE DE 20 %

La règle des 20% détermine la Phase Globale et induit le nombre de personnes

- * La règle des 20% des ménages est la base pour classifier la Zone et estimer les populations en IA ;
- * Le consensus pour l'estimation de la population en IA est essentiel et doit se baser sur un raisonnement argumenté.

Exemple

2 ^{ème} niveau administratif	3 ^{ème} niveau administratif	Population totale	Classification de la zone	SITUATION COURANTE								
				Pourcentage de ménages affectés par chaque phase					Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
				Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5				
				Période : février 2012								
	Sikasso	250000	2						0	0	0	0
	Yorosso	100000	1						0	0	0	0

Dans l'exemple de Sikasso, le consensus est Phase 2. Donc au moins 20% de la population est en Phase 2.

- * Mais moins de 20% peut être en Phase 3 ou au-dessus.
1. En utilisant la définition des Phases dans le tableau de référence et aux vues des preuves chiffrées disponibles, les analystes s'interrogent sur la possibilité de ménages en Phase 5 à Sikasso.

Même démarche pour le % de ménages en Phase 4 à Sikasso

Pour la Phase 3, les analystes disposent des informations suivantes:

- * *Les inondations à Sikasso ont affecté 25 000 personnes qui ont perdu tous leurs biens (F = 2).*
- * *La hausse des prix a sévèrement affecté les très pauvres qui ne peuvent acheter le minimum de nourriture nécessaire. Ce groupe représente 15% de la population de Sikasso (F = 2).*
- * *17% des ménages ont un score de consommation alimentaire pauvre à Sikasso (F=2)*

Les analystes d'accordent pour dire qu'il y a des ménages en Phase 3.

Combien ?

Pour la Phase 2, les analystes disposent des informations suivantes:

- * *125 000 personnes qui ont du mettre en place des stratégies de survie inhabituelles à cause des inondations à Sikasso (F = 2).*
- * *La hausse des prix impacte aussi l'accès des pauvres et moyens qui ensemble représentent 55% des ménages de Sikasso (F = 2).*
- * *45% des ménages ont un score de consommation alimentaire limitée à Sikasso (F=2)*

2. Après consensus, % estimé de ménages en Phase 2 ?

3. Le % en Phase 1 est la différence pour arriver à 100% pour la zone

Toujours commencer les estimations des populations en insécurité alimentaire (IA) à partir de la phase 5 et aller à la phase 1

Les estimations peuvent être faites dans les groupes mais doivent être validées en plénière.

Les estimations restent des estimations mais doivent être basés sur des preuves. Si pas assez de preuves ou pas de consensus, pas d'estimations

ANNEXE 12: EXEMPLE DE SYNTHÈSE ET CLASSIFICATION DES ZONES

ETAPE 3, TABLEAU 3 – SYNTHÈSE ET CLASSIFICATION DE LA ZONE -COURANTE

PAYS : _M

Synthèse des Phase d'analyse et des Impacts des facteurs contributifs sur les indicateurs de résultat et classification de la Phase pour la zone

21. En se basant sur les résultats de la convergence des preuves du TABLEAU 2, reporter les informations de la façon suivante :
 - 21.1. Pour les INDICATEURS DE RESULTATS, indiquer les **couleurs de Phases décidées** de façon consensuelle dans le Tableau 2. Pour l' « évolution des moyens d'existence », reporter les Phases pour chacune des zones en fonction de ce qui a été entré dans le Tableau 2.
 - 21.2. Pour les FACTEURS CONTRIBUTIFS, **reporter les Impacts** (positifs et/ou négatifs) sur les Indicateurs de résultat comme décidé de façon consensuelle dans le Tableau 2.
 - 21.3. Dans la colonne '**Conclusion(s) et classification finales pour le 2^{ème} niveau administratif**', inscrire la Phase consensuelle pour l'unité administrative.
 - 21.4. Toujours dans la colonne '**Conclusion(s) et classification finales pour le 2^{ème} niveau administratif**', inscrire une brève conclusion justifiant la Phase.
 - 21.5. Finalement, toujours dans la colonne '**Conclusion(s) et classification finales pour le 2^{ème} niveau administratif**', inscrire le niveau de confiance de la classification en fonction des critères CH (Acceptable, ** = Bon, *** = Elevé)
22. Comme pour les autres tableaux, renseigner les niveaux administratifs. Ce tableau ne concerne que les conclusions ayant trait à la situation **COURANTE**.
23. *Pas besoin d'utiliser les facteurs contributifs dans le phasage global de la zone, si tous les 4 facteurs de résultats sont de niveaux fiabilité 3 et convergent*
24. *Ne pas classer une zone s'il n'existe aucun indicateur de résultat fiable, avoir au moins un indicateur de niveau de fiabilité 2 pour une zone*

Période d'analyse courante : **Mars 2013**

Admin 1	Admin 2	Zone de moyens d'existence	INDICATEURS DE RESULTATS				IMPACT DES FACTEURS CONTRIBUTIFS					Conclusion(s), classification et niveau de confiance le 2 ^{ème} niveau administratif							
			Consommation alimentaire	Evolution des moyens d'existence	Etat nutritionnel	Mortalité	Danger et vulnérabilité	Disponibilité alimentaire	Accès aux aliments	Utilisation des aliments, y compris l'eau	Stabilité								
GAO	Cercle de Gao	ZME 2	Phase 3	Phase 3			CA : Négatif Moyen	CA : Négatif Moyen	CA : Négatif Moyen/Fort	CA : Négatif Moyen/Fort	CA : Négatif Moyen	** -Contexte sécuritaire instable -Situation socio-économique instable perturbée -accès et à l'alimentation limite -mauvais état nutritionnelle							
		ZME 3											ME : Négatif Moyen	ME : Négatif Moyen	ME : Négatif Moyen/Fort	ME : Négatif Moyen/Fort	ME : Négatif Moyen		
		ZME 4																	
	Cercle d'Ansongo	ZME 2		Phase 3									Phase 3	CA : Négatif Moyen	CA : Négatif Moyen	CA : Négatif Moyen/Fort	CA : Négatif Moyen/Fort	CA : Négatif Moyen	** -Contexte sécuritaire instable Situation socio-économique instable perturbée -accès et à l'alimentation
		ZME 3												ME : Négatif Moyen	ME : Négatif	ME : Négatif Fort	ME : Négatif Fort	ME : Négatif	
		ZME 4																	

												limite -mauvais état nutritionnelle
Cercle de Ménaka	ZME 2	Phase 3	Phase 3			CA Négatif Moyen	CA Négatif Moyen	CA Négatif Moyen	CA Négatif Moyen/leger	CA Négatif Moyen		**
	ZME 4					EME Négatif Moyen	EME Négatif Moyen	EME Négatif Moyen	EME Négatif Moyen	EME Négatif Moyen	EME Négatif Moyen	Contexte sécuritaire instable
										EN Négatif Moyen		-Situation socio- économique instable perturbée -accès et a l'alimenta limite -mauvais état nutritionnelle
Cercle de Bourem	ZME 2	Phase 3	Phase 3			CA : Négatif Moyen	CA : Négatif Moyen/Fort	CA : Négatif Moyen/Fort	CA : Négatif Moyen/Fort	CA : Négatif Moyen/Fort		Contexte sécuritaire instable
	ZME 3					ME : Négatif Moyen	ME :Négatif Moyen/Fort	ME Négatif Moyen/Fort	ME : Négatif Moyen/Fort	ME :Négatif Moyen/Fort	ME :Négatif Moyen/Fort	-Situation socio- économique instable perturbée
										EN :Négatif moyen/fort		-accès et a l'alimenta limite -mauvais état nutritionnelle

ETAPE 3, TABLEAU 4 – SYNTHÈSE ET CLASSIFICATION DE LA ZONE - PROJÉTÉE

PAYS : Mali

Synthèse des Phase d'analyse et des Impacts des facteurs contributifs sur les indicateurs de résultat et classification de la Phase pour la zone

5. En se basant sur les résultats de la convergence des preuves du TABLEAU 2, reporter les informations de la façon suivante :
 - a. Pour les INDICATEURS DE RESULTATS, indiquer les **couleurs de Phases décidées** de façon consensuelle dans le Tableau 2. Pour l' « évolution des moyens d'existence », reporter les Phases pour chacune des zones en fonction de ce qui a été entré dans le Tableau 2.
 - b. Pour les FACTEURS CONTRIBUTIFS, **reporter les Impacts** (positifs et/ou négatifs) sur les Indicateurs de résultat comme décidé de façon consensuelle dans le Tableau 2.
6. Comme pour les autres tableaux, renseigner les niveaux administratifs. Ce tableau ne concerne que les conclusions ayant trait à la situation **PROJETÉE**.
7. *Pas besoin d'utiliser les facteurs contributifs dans le phasage globale de la zone, si tous les 4 facteurs de résultats sont de niveaux fiabilité 3 et convergent*
8. *Ne pas classer une zone s'il n'existe aucun indicateur de résultat fiable, avoir au moins un indicateur de niveau de fiabilité 2 pour une zone*

Période d'analyse **projetée** : **Avril- Juin 2013**

Admin 1	Admin 2	Zone de moyens d'existence	INDICATEURS DE RESULTATS				IMPACT DES FACTEURS CONTRIBUTIFS					Conclusion(s) et classification finales pour le 2 ^{ème} niveau administratif	
			Consommation alimentaire	Evolution des moyens d'existence	Etat nutritionnel	Mortalité	Danger et vulnérabilité	Disponibilité alimentaire	Accès aux aliments	Utilisation des aliments, y compris l'eau	Stabilité		
Gao	Cercle de Gao	ZME 2					CA : <i>Negatif Legere/ Moyen</i> ME : <i>Negatif Legere/ Moyen</i>	CA : <i>Negatif Legere</i> ME: <i>Negatif Legere</i>	CA : <i>Négatif Moyen/fort</i> ME : <i>Negatif Moyen/fort</i>	CA : <i>Negatif Moyen</i> ME : <i>Negatif Moyen</i>	CA : <i>Negatif Moyen/fort</i> ME : <i>Negatif Moyen</i>	-Contexte sécuritaire reste instable -Situation socio-économique instable et perturbée -accès et a l'alimentation limite -mauvais état nutritionnelle	
		ZME 3											
		ZME 4											
	Cercle d'Ansongo	ZME 2					CA : <i>Negatif Moyen</i> ME : <i>Negatif Moyen</i>	CA : <i>Negatif Moyen</i> ME : <i>Negatif Moyen</i>	CA : <i>Negatif Moyen/fort</i> ME : <i>Negatif Moyen/fort</i>	CA : <i>Negatif Moyen</i> ME : <i>Negatif Moyen</i>	CA : <i>Négatif fort</i> ME : <i>Négatif Moyen</i>		-Contexte sécuritaire instable Situation socio-économique instable et perturbée
		ZME 3											
		ZME 4											

													-accès et a l'alimentation limite -mauvais état nutritionnelle
GAO	Cercle de menaka	ZME 2											- Contexte sécuritaire instable Situation socio-économique instable et perturbée -accès et a l'alimentation limite -mauvais état nutritionnelle
		ZME 4											
	Cercle de Bourem	ZME 2											Contexte sécuritaire instable Situation socio-économique instable et perturbée -accès et a l'alimentation limite -mauvais état nutritionnelle
		ZME 3											
		B.3.2											

ANNEXE 14 : FICHE DE COMMUNICATION



**Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque
et des populations en insécurité et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de
l'Ouest (CH)**

<p><i>Pays : SENEGAL</i></p>	<p>Résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle</p>	<p>Valable : de novembre 2013 à mars 2014 Créé le : 8 novembre 2013</p>
<p>Principaux résultats pour les zones touchées par l'IA.</p> <p>Consommation alimentaire :</p> <p>⇒ Taux de couverture des besoins céréaliers = 40% (seulement 5 mois)</p> <p>⇒ Proxys calorique : 1 333 kcal, contre 2 100 kcal soit 57,5% des besoins à partir des productions nationales et avec de fortes baisses dans certains départements agricoles clef</p> <p>⇒ Sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 80% de la population se trouve en phase 1 (minimale) ▪ 16,9% de la population se trouve en phase 2 (sous pression) ▪ 3,1% de la population se trouve en phase 3 (crise) <p>Evolution des moyens d'existence :</p> <p>Stabilité et/ou évolution favorable pour la majorité des Moyens d'existence sauf pour la biomasse pastorale au Nord du Ferlo, le Saraya et Médina Yoro Foulah.</p> <p>Nutrition :</p> <p>Situation généralement</p>	<p>Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes</p> <p>❖ La pluviométrie</p> <ul style="list-style-type: none"> • La campagne agricole 2013/2014 est marquée par un démarrage tardif à certains endroits et une mauvaise répartition spatio-temporelle pas optimale de la pluviométrie, avec d'importantes pauses de 10 à 15 jours dans les régions du Nord (Saint Louis, Louga et Matam), du Centre (Diourbel, Kaolack, Fatick) et dans les Casamance (Kolda et Ziguinchor). • Une pause généralisée a été constatée à partir de la 2e décade de juin suivie d'une seconde durant les 2 premières décades de juillet perturbant le développement normal des premiers semis et ralentissant aussi la poursuite du reste des semis. On constate ainsi, une situation de déficit généralisé par rapport à l'année dernière sur l'ensemble des postes de juin à août. Un retour des pluies fin août et courant septembre a compensé le déficit pluviométrique provoquant à certains endroits des inondations comme dans les départements de Fatick, Foundiougne, Kaffrine et une partie de Mbour . <p>❖ La production agricole céréalière</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation préliminaire des récoltes montre que les céréales ont été affectées négativement par la pluviométrie (déficit et inondations), excepté le maïs. Ainsi leur volume global accuse une baisse de production de 19 % par rapport à la campagne 2012/2013 et de 23 % comparés à la moyenne des 5 dernières années. • Au regard du bilan céréalier prévisionnel, les disponibilités nettes sont estimées à 1 045 497 tonnes, dont 934 031 tonnes de production locale et 110 540 tonnes de stocks initiaux. Elles permettront en moyenne de couvrir 40 % (5 mois de consommation) des besoins céréaliers estimés à 2 599 062 tonnes, dont 150 300 tonnes de stocks finaux. • Le déficit céréalier brut de 1 553 565 tonnes sera couvert en partie par les importations et les aides alimentaires estimées à ce stade à 1 229 704 tonnes, d'où la forte dépendance aux importations. Les flux de céréales venant de la sous région pourront être déterminants pour arriver à l'équilibre. • Ce bilan céréalier est caractérisé par un déficit net de 323 861 tonnes et une disponibilité apparente de 161 kg/personne/an, contre la norme FAO de 185 kg/pers/an. <p>❖ Les prix</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les prix moyens des céréales locales sèches sont en baisse (mil : -3,12% ; sorgho : -8,1%) par rapport à l'année dernière à la même période, mais sont haussés de 10,1% pour le mil et 13,5% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. • Le prix du maïs local est en baisse (-13,7%) par rapport à l'année dernière, mais en hausse (3,4%) comparé à la moyenne des cinq dernières années. • Concernant les céréales importées, les prix du riz ordinaire brisé ont légèrement baissé (-8%) par rapport à 2012 et de 12% par rapport à 2010 	

précaire: MAG : 9,1 % [8,4-9,1 IC] avec 4 départements dépassant le seuil critique de l'OMS de 15%



Mortalité : NA

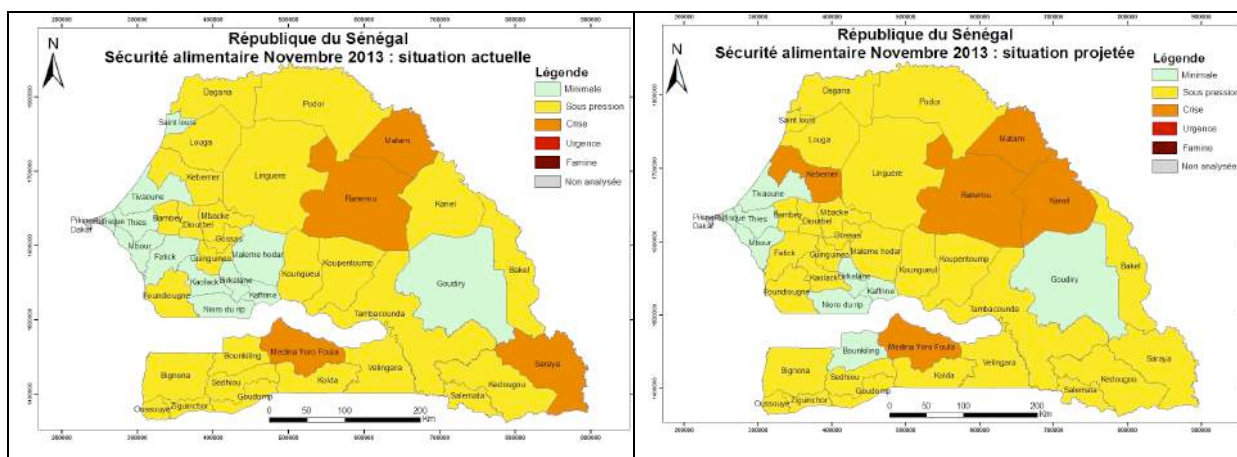


moyenne des cinq dernières années.

- Les prix des légumineuses (niébé) révèlent des baisses trimestrielles pour tous les produits par rapport à toutes les périodes de référence. Ces baisses se justifient par la mise en marché des nouveaux produits de la campagne agricole 2013/14.
- Les termes de l'échange arachide/céréale et coton/céréales sont favorables au vendeur de produits de rente
- Les termes de l'échange bétail/céréales se sont améliorés au profit des éleveurs, durant le 4ème trimestre, compte tenu de la demande exceptionnelle liée à des événements religieux (retour des pèlerins, Tamkharit, le grand Magal de Touba), les prix des sujets devront se renchérir.

❖ **La situation alimentaire et nutritionnelle**

- Les résultats de l'ENSAN de juin 2013 associés avec les indicateurs du cadre harmonisé de novembre 2013 révèlent qu'au plan national, 3,1% de la population sont en phase 3 (crise), soit en insécurité alimentaire sévère correspondant à 370 640 personnes); 16,9% sont en phase 2 (sous pression), soit en insécurité alimentaire modérée (1 910 000 personnes) et 79.8% sont en phase 1 (minimale), soit 8 876 004 personnes.
- Les facteurs les plus déterminants pour la classification globale en phase 3 (crise) sont principalement liés à une prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale de 9,1% (avec 4 départements dépassant le seuil critique de 15% de l'OMS soit en phase 4 selon les seuils du Cadre Harmonisé). Néanmoins, il faut noter que même dans la phase 2 (sous pressions) il y a déjà les populations qui sont en situation de crise. Cette situation est directement liée à la pauvreté (faible revenu), faible diversification des activités génératrices de revenu, non-diversification de la diète, forte dépendance vis-à-vis des marchés, les chocs récurrents et faible production agricole au niveau des ménages, et le faible capacité de résilience des ménages et des communautés.
- Les évolutions négatives des moyens d'existence viennent renforcer cette situation (très fort niveau de décapitalisation dans le MYF, gros déficits de biomasse dans le Ferlo, cultures de rente ratées à Saraya)





Légende de la carte

Légende pictogrammes utilisés


Phase de l'insécurité alimentaire aigüe

- | | | |
|---|---|---------------|
| 1 |  | Minimale |
| 2 |  | Sous pression |
| 3 |  | Crise |
| 4 |  | Urgence |
| 5 |  | Famine |

 Zone présentant des preuves insuffisantes

 Non analysée

★	Acceptable	Fiabilité de l'analyse
★★	Moyen	
★★★	Elevée	

 Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années consécutives



Principaux résultats et problèmes

d) Facteurs contributifs (disponibilités, accès, utilisation et stabilité...)

Dans leur grande majorité, les facteurs contributifs relatifs à la disponibilité (baisse de production constatées dans de nombreux départements) et à l'accès ont eu un impact négatif sur les indicateurs de résultats «consommation alimentaire» et «évolution des moyens d'existence».

Les quantités d'eau enregistrées cette année ont eu un impact relativement positif sur la biomasse qui enregistre une assez bonne disponibilité pour le pâturage à part dans le Nord du Ferlo où il est négatif.

Le Sénégal a enregistré au titre de la campagne agricole 2013/14 une production céréalière de 1 221 425 tonnes. Elle est en baisse de 19% par rapport à l'année dernière qui était une bonne campagne et de 23% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette disponibilité permettra de couvrir environ un peu moins de la moitié des besoins céréaliers des populations.

Pour les facteurs liés à l'accès, les résultats du zonage des moyens d'existence (AGVSAN 2010) et la carte des marchés suivis par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) ont montré un très bon maillage des marchés en zone rurale dans la majorité des départements, qui ont servi essentiellement de source d'approvisionnement en nourriture aux populations et de lieux d'écoulement de la production locale.

Aussi d'une manière indirecte le faible taux d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la prévalence de certaines maladies et leur saisonnalité et les taux de Malnutrition Aigüe élevés dans plusieurs localités, les facteurs relatifs à l'utilisation (mauvais taux d'accès à l'eau potable) et à la stabilité (nombre de mois de stocks céréaliers très faible) ont tiré certains des départements dans la phase 3 (crise).

e) Classification des zones en différentes phases d'insécurité alimentaires

Sur la base de la classification des différents indicateurs, les populations des départements de Matam, Ranérou, Médina Yoro Foulah et de Saraya sont en phase 3 (crise), caractérisée par le fait que même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation de « *déficits alimentaires considérables et de malnutrition aigüe à des taux élevés ou supérieurs à la normale* » ; ou « *marginale capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire* ». Pour ces populations estimées à 370 340, soit 3% de la population, **une action d'urgence est requise pour protéger les moyens d'existence, pour traiter et prévenir la malnutrition.**

Les départements des régions de St Louis, Louga, Thiès, Diourbel, Tambacounda, Ziguinchor et ceux de Kédougou, Salémata, Kolda, Vélingara, Nioro Du Rip, Foundiougne et Gossas sont en phase 2 (sous pression). Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se caractérise par *une consommation alimentaire réduite, d'adéquation minimale, mais une incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles*. Ces populations sont estimées à 1 900 000, soit 16,9% et ont besoin d'actions de consolidation de leur résilience à travers l'amélioration de leurs moyens d'existence.

Quant aux départements de Goudiry, Malème Hoddar, Birkelane, Kaolack, Niore Du Rip, Fatick et ceux de la région de Thiès, les populations sont en phase 1 (minimale). Pour ces populations estimées à 8 876 004 (80%), **l'action requise est la surveillance de la situation alimentaire dans le moyen terme.**

f) Les perspectives (évolution attendue des prix étant donné la situation du marché, évolution attendue des productions étant donné les facteurs climatiques/pluviométrie attendus....).

Après l'ouverture de la campagne de commercialisation de l'arachide, le battage des céréales sèches, dans les zones rurales productrices, les mises en marché des produits agricoles ruraux vont sensiblement augmenter. Cela se traduira par des transferts vers les marchés de consommation qui verront leurs stocks s'accroître significativement. Du coup, les prix vont décroître légèrement ou au pire des cas se stabiliser. La poursuite du décortiquage du riz paddy dans les rizeries va favoriser l'abondance du riz local décortiqué dans les marchés des régions nord (Matam, St-Louis, Louga).

Les importants stocks commerçants, la poursuite des importations favorisée par l'abondance des stocks et le prix abordable dans les marchés asiatiques d'exportation devraient garantir une abondance des disponibilités de cette principale céréale consommées dans tout le pays.

Compte tenu de tous ces facteurs endogènes et exogènes, les prix des céréales, à défaut de baisser légèrement, vont se stabiliser. En effet, Les prix connaîtront une évolution saisonnière normale jusqu'en juin marquée par une légère hausse au fur et à mesure que les stocks locaux diminuent et qu'on s'approche de la soudure.

Toutefois, du fait de déficit de production prononcé dans certains départements et/ou communautés rurales, la situation risque de se détériorer à cause de la dépression des stocks paysans et de la baisse de revenu agricole.



Méthodologie et difficultés dans l'analyse

f) Démarche empruntée par le GMA, sa composition, les tâches effectuées en amont avant l'analyse, etc....

A l'annonce de la date de l'atelier du Cadre Harmonisé (CH), une correspondance du SECNSA a été envoyée aux membres du Système d'Alerte Précoce composant la Cellule nationale d'analyse, notamment, la DA, le CSA, l'ANACIM, la DAPSA, le SIM, etc. et les partenaires techniques (PAM, FAO, UNICEF, OMS) et ONGs concernés (ACF, Save the Children Int, OXFAM, etc.) pour collecter les données nécessaires à l'analyse.

Une compilation des données reçues a été faite au niveau du SECNSA qui a servi au remplissage de la fiche de l'étape 1. Ensuite, des lettres d'invitation ont été envoyées aux structures participantes de la Cellule Nationale d'Analyse, aux partenaires (PAM, FAO, ACF, Save the Children, OXFAM, etc.) et ONGs (Croix Rouge Sénégalaise, CARITAS). Au total 22 experts nationaux ont participées à la formation du 04 novembre et à l'analyse du 04 au 08 novembre sous la facilitation de Monsieur Sébatien SUBSOL, Conseiller Technique Régional au près du CILSS et des co-facilitateurs Papa Soumaré (FAO), Mme Barbara Frattaruolo (ACF), Nasser (Fews Net), Malick NDIAYE (PAM région) et Paola Cadoni (IPC 2). (Liste des participants en annexe).

g) Démarche méthodologique

Après une demi journée de formation en plénière et un exercice pratique de remplissage des Fiches 1 et d'analyse et de reportage (F2 and F3) sur le département de Bignona, les participants ont été répartis en trois groupes de travail dirigés par un président, assisté d'un rapporteur et d'un facilitateur. A partir de l'après-midi du premier jour, les travaux en groupe ont évolué normalement. Compte tenu de la disponibilité des données par département (niveau 3) la méthode originale CH a été appliquée pour faire l'inventaire des preuves, l'analyse et la classification des indicateurs de résultats et leur phasage.

Pour les facteurs contributifs, l'inventaire des preuves a été fait par département sans utiliser la similarité des

départements d'une région, contrairement au CH de mars 2013. Ainsi, les groupes ont pu renseigner des fiches de preuves, analyser et tirer les conclusions qui ont permis d'aboutir à une classification et phasage de tous les départements.

Concernant le calcul des populations affectées, les facilitateurs ont proposé une démarche qui a été discutée en plénière dans l'après-midi du quatrième jour et validée en début de matinée du dernier, permettant ainsi aux équipes de procéder aux calculs. Il s'agit d'une méthode basée sur l'inférence des Score de consommation alimentaire (SCA) départementaux de juin 2013, à partir des facteurs contributifs principaux que sont le nombre de mois de stock céréalier à partir de la production agricole prévisionnelle, les TDE arachide/riz, les TDE bétail/riz, le NDVI, les tendances saisonnières des prises en zone littorale et sur le respect de la règle des 20 %. L'après-midi du 5^{ème} jour a été consacré à la présentation des résultats globaux (phasage, cartes et estimation des populations) des trois groupes réunis en plénière, et du draft de la fiche de communication. L'atelier fut clôturé par la validation de la fiche de communication par l'ensemble des participants.

h) Niveau d'analyse

Les analyses sont menées au niveau administratif 3, correspondant au découpage du territoire en départements les données disponibles par département (enquête agricole, suivi de la campagne agricole et de la pluviométrie, de la nutrition et des marchés, etc.).

Les Fiches de l'inventaire n'ont certes pas été remplies avant l'atelier, mais aucun retard n'est enregistré dans le processus du remplissage et aucune lenteur dans l'analyse du fait, d'abord de la qualité de la formation des participants lors de l'exercice de mars 2013 renforcée par celui de novembre 2013, et ensuite les informations ont été rassemblées avant l'atelier. Pas de difficultés enregistrées pendant le remplissage de la fiche 1 car les données étaient disponibles sous un format exploitable. En revanche, le calcul des populations affectées nécessite d'être amélioré.

i) L'origine des données mobilisées dans l'analyse

Les données utilisées proviennent des rapports annuelles des différentes structures techniques (DA, CSE, DAPSA, ANACIM, DHORT, ANA, SNIS, DANSE, DIREL, CSA, etc.) du rapport des enquêtes ENSAN 2013, EDS 3, suivi de la campagne agricole en cours.

j) Contraintes liées à l'institutionnelle, à la méthodologie/indicateurs, aux données/désagrégation

Aucune contrainte n'a été notée sur le plan institutionnel car tous les acteurs concernés ont répondu massivement à l'invitation du SECNSA, ni sur le plan méthodologique/indicateurs exceptés l'inexistence de méthode de calcul de la population affectée par l'insécurité alimentaire (vulnérable).



Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

c) Calendriers saisonniers principaux et mise en regard des indicateurs disponibles en novembre

CALENDRIER DES ACTIVITES SAISONNIERES												
Sources de revenus/activités	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Saison culture (Mil, Niébé, Pastèque, Bissap)						Préparation						
Culture arachide et Sorgho												
Culture maïs												
Vente de bétail/volaille												
Cueillette de pain de singe												
Cueillette de jujubier												
Extraction de sel												
Maraîchage												
Transhumance												

Commerce	[Hatched pattern]											
Artisanat	[Purple pattern]											
Eco-Tourisme	[Yellow pattern]											
Pêche	[Light purple pattern]											
Migration saisonnière	[Light blue pattern]											
Migration internationale	[Light blue pattern]											
Emploi journalier local	[Dark blue pattern]											

d) Les perspectives de collecte des données sur les principaux indicateurs et facteurs contributifs

L'Approche par l'économie des ménages (HEA) pour établir le profil alimentaire des populations a été exécutée dans la région de Matam (Zone n°3 et 6) par le PAM/SCF/SAP courant février/mars 2013 ; également, la DAPSA, le SECNSA et leurs partenaires techniques et financiers (PAM, FAO et UNICEF) ont conduit une enquête de suivi de la campagne agricole 2013/2014 en deux passages et une évaluation au niveau régional au courant du mois d'octobre doivent déboucher sur l'identification des zones à risque de mauvaise production agricole. En décembre 2013, les populations les plus touchées (en insécurité alimentaire) dans ces zones à risque seront déterminées.

Quant au SAP/SECNA, il vient de boucler une enquête nationale de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (en juin 2013) et auparavant une analyse de la vulnérabilité des populations sur l'ensemble des 45 départements du pays avec l'outil du Cadre Harmonisé en mars 2013. Il s'apprête à réaliser, avec l'appui technique et financier du PAM, de Save the Children, des profils alimentaires avec l'outil HEA dans les zones de moyens d'existence (ZME) n°11, 12 courant décembre 2013 et en 2014.



Recommandations pour les analyses suivantes

d) Principales recommandations

Au SAP

- Mieux préparer la collecte des données et leur mise en forme dans la fiche de l'inventaire des preuves avant l'atelier ;
- Faire un plaidoyer auprès des structures pour qu'elles dégagent du temps pour leurs ressources humaines membre du comité technique SAP ;
- Formaliser la Cellule d'analyse nationale du Cadre harmonisé
- Prévoir une formation pour la Cellule Nationale d'Analyse sur la Sécurité Alimentaire et le Cadre Harmonisé
- Mieux gérer les démarches permettant une adéquate représentation des institutions impliquées au niveau des Services Techniques de l'Etat et des ONG, surtout celles internationales
- Préciser et valider de façon consensuelle les caractéristiques des moyens d'existence de chaque département (indiquer le pourcentage de ménages pratiquant telle ou telle activité ; indiquer le nombre de moyens d'existence présents dans le département) ; La publication et l'utilisation de la carte des moyens d'existence des ménages du Sénégal pourra aider, ainsi que les données de l'AGVSN et des enquêtes SAP. Il est également utile d'indiquer le taux d'urbanisation du département ;
- Collecter davantage de données concernant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, en particulier le capital financier sujet à variations (dette, bétail,...), capital naturel (eau d'abreuvement, végétation), capital physique (approvisionnement en électricité pour station de pompage,...) en se référant aux profils HEA ;
Veiller à ce que la logistique soit impeccable au niveau des espaces à disposition, des moyens informatiques etc...(imprimantes, projecteurs, disques pour partager les bases de données)
- Formuler un plan de réponse pour apporter une assistance d'urgence aux populations déjà en phase de crise; et préparer un plan de contingence pour les départements affectés par le déficit de production annoncée pour la campagne 2013/14.

e) Eléments à surveiller dans les localités

- Apporter une assistance d'urgence aux populations des départements en phase crise pour protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition et les cas de décès ;
- Surveiller et entreprendre des actions de résilience dans les départements en insécurité alimentaire phase sous pression jusqu'en mars 2014. Car, au delà de cette période si des mesures idoines ne sont pas prises certains ménages de ces départements pourront basculer dans la phase 3 (crise).
- Les facteurs les plus déterminants dans les zones sous pression sont liés à l'état nutritionnel, à l'insécurité alimentaire, à une utilisation non adéquate des aliments ainsi qu'au déficit de production annoncée pour la campagne 2013/14. Il convient de renforcer les interventions nutritionnelles surtout la communication pour le changement des comportements
- Développer la pisciculture dans les zones rurales ayant un accès difficile aux protéines animales, afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans ces zones, étant donné que c'est une activité pouvant être pratiquée dans toute zone où il y a une source d'eau pérenne (fleuve, lac, rivière, forage, puits). Associée au maraichage ou à la riziculture, les eaux de pisciculture contribuent à l'amélioration de la productivité par la teneur en azote et à protéger l'environnement par la réduction de l'utilisation de l'engrais chimique.



Contacts

***Nom-Prénom du Président du Groupe Multidisciplinaire d'Analyse pays-GMA/Nom-Organisation, son adresse e-mail, son téléphone :**

Abdoulaye KA SE CNSA – Aka@clm.sn – (221) 77 569 53 03 + 221 33 869 01 99

***Nom-Prénom du Point Focal CH2/ Nom-Organisation, son adresse e-mail, son téléphone :**

Ibrahima NDIAYE Chef du bureau SAP /SE CNSA – adjagnil@yahoo.fr – 221 77 722 31 31 + 221 33 889 75 50

Logos des organisations participant à l'analyse

Structures regionales



Structures nationales

Partenaires de l'analyse

SAP/SE CNSA	DA	CSA	ANSD	DANSE	DPMA
CSE	ANACIM	DEFCCS	ANA	DADL	DAPSA
SP-CONACILSS	DIREL	DHORT			

CSE	ANACIM	DEFCCS	ANA	DEEC	DAPSA
-----	--------	--------	-----	------	-------

ONGs

Croix Rouge	CARITAS				
-------------	---------	--	--	--	--



Populations estimées par phase d'insécurité alimentaire

ZONE D'ANALYSE	DISTRICTS/ REGIONS	Total de personnes	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 3 ou >	
			Nombre de personne	%	Nombre de personne	%	Nombre de personne	%	Nombre de personne	%
	TOTAL	11 147 462	8 876 004	79,8	1 900 818	16,8	370 640	3,3		

Tableau de référence CH de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones : Preuves Directes

Objet : orienter les objectifs stratégiques à court terme liés à des objectifs à moyen et long terme qui portent sur les causes sous-jacentes et l'insécurité alimentaire chronique. **Utilisation :** la classification repose sur la convergence des preuves des conditions actuelles.

	Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Description des phases	Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapable de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classer en famine).
Objectifs d'intervention prioritaires	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Une action urgente est requise pour Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.
Consommation alimentaire	HDSD : ≥ 4 groupes alimentaires et aucune détérioration sur les 12 groupes alimentaires	HDSD : détérioration de l'indice (perte d'un groupe alimentaire sur les 12)	HDSD : grave détérioration de l'indice (perte de 2 groupes alimentaires sur les 12)	HDSD : < 4 groupes alimentaires sur les 12	HDSD : 1-2 groupes alimentaires sur les 12
	SCA : Consommation acceptable ; stable <i>(pauvre <5%, ou pauvre + limite <15%)</i>	SCA : Consommation acceptable (mais en détérioration) <i>(pauvre : 05-10% ; ou pauvre + limite : 15-30%)</i>	SCA : Consommation limitée <i>(Pauvre : 10-20% ou pauvre + limite 30% et +)</i>	SCA : Faible consommation <i>(Pauvre > 20%)</i>	SCA : Inférieur à consommation faible <i>(NA)</i>
	HHS : « nulle » (0)	HHS : « faible » (1)	HHS : modérée (score 2-3)	HHS : grave (score 4-6)	HHS : « grave » (6)
	CSI : 0 - 4	CSI : 5 - 20	CSI : > 21	CSI : NA	CSI : NA
	HEA : Aucun DPME et aucun DS	HEA : DPME et aucun DS	HEA : DPME et DS : 1 – 20%	HEA : DPME et DS : 20 – 50%	HEA : DPME et DS : + 50 %
Évolution des moyens d'existence	Moyens d'existence : stratégies et avoirs durables.	Moyens d'existence : stratégies et avoirs sous pression	Moyens d'existence : dilapidation/érosion accélérée des stratégies et avoirs qui conduira à de profonds déficits de la consommation alimentaire	Moyens d'existence : dilapidation/érosion irréversible des stratégies et avoirs qui conduira à de très graves déficits de la consommation alimentaire	Moyens d'existence : effondrement quasi total des stratégies et avoirs
État nutritionnel	Malnutrition aiguë : < 5%	Malnutrition aiguë : 5-10%	Malnutrition aiguë : 10-15 % ou > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë : 15-30% ou > à l'ordinaire et en augmentation	Malnutrition aiguë : > 30%
	Prévalence IMC <18,5% : < 10%	Prévalence IMC <18,5% : 10-20%	Prévalence IMC <18,5% : 20-40%, 1,5 × plus élevé que la référence	Prévalence IMC <18,5% : > 40%	Prévalence IMC <18,5% : largement > 40%
Mortalité	TBM : < 0,5/10 000/jour	TBM : < 0,5/10 000/jour	TBM : 0,5-1/10 000/jour	TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 × la référence	TBM : > 2/10 000/jour
	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : 1-2/10 000/jour	TMM5 : 2-4/10 000/jour	TMM5 : > 4/10 000/jour

Tableau de référence CH de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones : Preuve indirectes

Résultats	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Consommation alimentaire	Proxys caloriques : s> ou = à 2400 kcal par personne et par jour	Proxys caloriques : Entre 2100 à 2400 kcal par personne et par jour	Proxys caloriques : 1680 à 2100 kcal par personne et par jour	Proxys caloriques : < à 1680 kcal par personne et par jour	Proxys caloriques : NA
Nutrition	MUAC : <5%	MUAC : 5%-10%	MUAC : 10%-15%	MUAC : 15%-30%	MUAC : 30% et +

Les **Proxys caloriques** calculent les calories disponibles per capita à partir de la production vivrière de la zone. Ce proxy peut prendre en compte les 3 principaux groupes alimentaires constituant plus de 90 % des apports énergétiques. Ce sera souvent le tryptique « céréales / légumineuses / tubercules » - **Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages (HDSD)** : méthodologie fréquemment utilisée pour indiquer la qualité de la consommation et, dans une moindre mesure, la quantité de nourriture. - **Score de consommation alimentaire des ménages (SCA ou FCS)** ou pourcentage des ménages ayant un score limite ou pauvre : méthode mise au point par le PAM pour évaluer la quantité et la qualité de la consommation alimentaire. - **L'échelle de faim des ménages (EFM)** : méthode pour l'alimentation et la nutrition sur la base des perceptions de l'insécurité alimentaire des ménages. - **Indice des stratégies d'adaptation (CSI)** lié à la consommation alimentaire uniquement : méthode pour suivre l'évolution des comportements des ménages et indiquer les degrés d'insécurité alimentaire comparés dans le temps ou à partir d'un seuil de référence. - **Approche de l'économie des ménages (HEA)** : pourcentage des ménages sous le seuil de survie : méthode pour analyser globalement les stratégies des moyens d'existence et l'impact des chocs sur la consommation alimentaire et d'autres besoins de subsistance.

Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë : classification indicative de l'impact des Preuves indirectes et des facteurs contributifs sur la phase globale d'une zone

Objet : déterminer les impacts de chaque facteur contributif et preuves indirectes sur le phasage global de la zone analysée. **Utilisation :** la sévérité de l'impact repose sur la convergence des preuves des conditions actuelles et projetées et sur le consensus entre experts.

	Impact léger	Impact Moyen	Impact fort
	Au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve affecté positivement ou négativement par l'impact de ce choc	Au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve affecté positivement ou négativement par l'impact de ce choc	Au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve affecté positivement ou négativement par l'impact de ce choc
Evolution des moyens d'existence	<i>Départ des actifs</i> : accroissement de 20-30 % par rapport à la normale	<i>Départ des actifs</i> : Na	<i>Départ des actifs</i> : Na
	<i>Départ des ménages</i> : <10%	<i>Départ des ménages</i> : 10 à 30%	<i>Départ des ménages</i> : >30%
	<i>Disponibilité pâturage</i> : 90%-80% par rapport à la moyenne de 5 dernières années	<i>Disponibilité pâturage</i> : 80% à 50% par rapport à la moyenne de 5 dernières années	<i>Disponibilité pâturage</i> : <50% par rapport à la moyenne de 5 dernières années
	En zone pastorale <i>ICN</i> : >60%	<i>ICN</i> : 40 - 60%	<i>ICN</i> : 20 - 40 %
	<i>Accessibilité pâturage</i> : Accessible	<i>Accessibilité pâturage</i> : +/- accessible	<i>Accessibilité pâturage</i> : Non accessible
	<i>Bilan fourrager</i> : > 70 % des besoins	<i>Bilan fourrager</i> : 30% à 70% des besoins	<i>Bilan fourrager</i> : <30% des besoins
Aléas et vulnérabilité	Niveau à peine adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire.	Niveau inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire.	Niveau fortement inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire.
	Cas de paludisme, rougeole, diarrhée, infections respiratoires aiguës		
Utilisation	<i>Eau potable</i> : à peine ≥ 15 litres par personne et par jour.	<i>Eau potable</i> : 7,5 à 15 litres par personne et par jour.	<i>Eau potable</i> : 4 à 7,5 litres par personne et par jour.
	<i>Taux d'accès à l'eau potable</i> : 61 à 80%	<i>Taux d'accès à l'eau potable</i> : 41 à 60%	<i>Taux d'accès à l'eau potable</i> : 21 à 40%

Libellés	NEGATIF			-5 à 5% Acceptable	POSITIF		
	Fort	Moyen	Faible		Faible	Moyen	Fort
1. Analyse des prix des denrées de base	< -50%	26 à 50%	5 à 25		-25 à -5%	-50 à -26%	> -50%
2. Analyse des produits de rente	> -50%	-50 à -26%	-5 à -25%		5 à 25%	26 à 50%	< 50%
3. Analyse des termes de l'échange	> -50%	-50 à -26%	-5 à -25%		5 à 25%	26 à 50%	< 50%

NR : ICN : Indice de Croissance Normalisée de la végétation

Note additive N° 1

1. Contexte

Cette note a été élaborée à la suite des constats relatifs aux difficultés rencontrées par les experts régionaux lors de la facilitation des ateliers nationaux d'analyse sur le Cadre Harmonisé. La réunion du Comité Technique du CH tenue à Niamey du 26 au 27 janvier 2015, s'est penchée sur la formulation des orientations techniques complémentaires pour faciliter l'utilisation de la version 1.0 du manuel du Cadre Harmonisé à la fois par les coaches régionaux et par les analystes nationaux dans les différents pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Il s'agit également de contribuer à améliorer les insuffisances sur la compréhension du cadre analytique, la procédure de classification des indicateurs et la nécessité de renforcer la communication sur le CH à l'endroit des acteurs et des parties prenantes.

2. Classification des indicateurs : SCA, HEA, HDDS, TBM et TMM5

- **SCA :**

Enoncer du problème : interprétations divergentes du seuillage du SCA

Orientation 1 sur le SCA :

on privilégie la classe **du SCA pauvre**

En cas d'incertitude on privilégie la phase supérieure

- **HDDS :**

Enoncer du problème : utilisation de HDDS générés avec moins de 12 groupes d'aliments.

Orientation 2 sur le HDDS

Si l'analyse porte sur moins de 12 groupes alimentaires : ne pas utiliser les résultats de du HDDS

- **HEA :**

Enoncer du problème : mauvaise utilisation de l'indicateur « évolution des avoirs relatifs aux moyens d'existence »

Orientation 3 sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence : page 28 du manuel

- ❖ **En référence à la règle de 20%**, vérifier si les capitaux de base sont conservés ou dilapidés pour cause d'insécurité alimentaire, il s'agit notamment des :
 - avoirs agricoles : champs/parcelles, matériel agricole, animaux de trait ;
 - avoirs pastoraux : capital bétail.

- ❖ **Et vérifier également s'il y a détérioration ou amélioration des :**
 - avoirs financiers : crédits, niveau d'endettement ;
 - avoirs humains : actifs, santé, éducation.

- **TBM et TMM5 :**

Enoncer du problème : les données disponibles dans certains sont dans des formats non compatibles avec les indicateurs du CH (nombre de cas sur 10.000 par jour) quelles données utilisées ?

Orientation 4 sur TBM et TMM5

- **A l'absence des données d'enquête SMART récentes : ne pas utiliser les TBM et TMM5 générés par les autres méthodes ou rapport annuels**

- **TBM et TMM5 : nombre de cas/10 000 par jour**
Ne pas utiliser TBM et TMM5 : exprimés en nombre de cas/1000 par an
- **Faire la corrélation avec le MAG pour la classification par phase des deux indicateurs.**

3. Temporalité et validité des indicateurs du CH

Les principales périodes de collecte, de durée de validité des indicateurs, de conditions de leur utilisation, de fiabilité et des sources de collecte sont répertoriées dans les tableaux ci-après, selon les groupes d'indicateurs de résultat et les facteurs contributifs :

Tableau 1 : consommation alimentaire

Indicateur	Période de collecte	Durée de validité	Conditions d'utilisation	Sources	Observations
Proxys caloriques; (céréales, tub, légumineuses)	Novembre (prévision) Mars (définitif)	3 mois 6 mois	Zones agricoles et agropastorales	Statistiques	Amélioration du proxy intégrant les importations et la saisonnalité

Score Consommation alimentaire (SCA ou FCS). % ménages ayant un score limite ou pauvre.	Juillet Novembre Variable	4 mois maxi en situation normale 1 mois en cas de chocs	A contextualiser	Enquêtes conjointes acteurs UNICEF, ONG)	multi (PAM, Pays,	Dépendant de la taille de l'échantillon
Indice de diversité alimentaire des ménages (HDDS)	Variable	4 mois maxi en situation normale 1 mois en cas de chocs	A contextualiser	Enquêtes conjointes acteurs UNICEF, ONG)	multi (PAM, Pays,	Dépendant de la taille de l'échantillon
Indice des Stratégies d'adaptation (conso alim. CSI)	Juillet Novembre Variable	4 mois maxi	A contextualiser	Enquêtes conjointes acteurs UNICEF, ONG)	multi (PAM, Pays,	Dépendant de la taille de l'échantillon
Approche HEA, %de déficit survie	Novembre (prévision) Mars (définitif)	Année de consommation	Valable dans les zones d'étude	SAP et partenaires		Tenir compte de la saisonnalité
Echelle de faim du ménage (HHS)	Juillet Novembre Variable	4 mois maxi	A contextualiser	Enquêtes conjointes acteurs UNICEF, ONG)	(PAM, Pays,	Dépendant de la taille de l'échantillon

Tableau 2 : avoirs relatifs aux moyens d'existence

Indicateur	Période de collecte	Durée de validité	Conditions d'utilisation	Sources	Observations
Evolution de l'effectif du bétail (Taux de déstockage des reproductrices)	Annuelle	3 mois		Statistiques	Amélioration du proxy intégrant les importations et la saisonnalité
Avoirs productifs (matériel agricole, parcelles)	Annuelle	3 mois	Zones de moyen d'existence	Enquêtes SAP, FEWS NET, HEA	Tenir compte des profils (sources de revenus et alimentaires)

Tableau 3 : taux de mortalité

Indicateur	Période de collecte	Durée de validité	Conditions d'utilisation	Sources
TBM	Périodes de soudure et Post récolte	3 mois	A contextualiser	Enquêtes SMART et spécifiques
TMM5	Périodes de soudure et Post récolte	3 mois	A contextualiser	Enquêtes SMART et spécifiques

MUAZ (<-2 Zscore) MUAC (<11,5 cm)	Périodes de soudure et Post récolte	3 mois	A contextualiser	Enquêtes SMART et spécifiques, AGVSAN, programme de dépistage actif
---	--	--------	------------------	--

Tableau 4 : Variation des prix

Indicateur	Période de collecte	Durée de validité	Conditions d'utilisation	Sources	Observations
Variation des Prix /moyenne 5 ans	Toute l'année	2 mois		SIM	Multiplicité des sources de données

4. Procédure d'estimation des populations

Conclusion : décision sur l'estimation des populations

- Arrondir les **chiffres globaux des pays en milliers près** ;
- **Poursuivre l'analyse étape par étape jusqu'à l'estimation des populations pour chacune des zones analysées** ;
- Recenser les chocs dès l'étape 1 d'inventaire des preuves : voir la possibilité de faire un répertoire des chocs pour chaque zone avant l'étape 4-estimation des populations par phase. Il faut bien organiser les groupes de travail pour responsabiliser un membre pour prendre en charge le répertoire des chocs ;
- **Annexe 11 - règle de 20% : à relire et à valoriser à l'étape d'estimation des populations**

5. Période de projection en octobre-novembre

Cycle d'octobre-novembre

Dès novembre, il faudrait faire la projection sur la période de soudure (juin-juillet-août), en prévoyant des mises en jour en mars et en juin :

Cycle d'analyse de la situation	Périodes	
Courante	Octobre-décembre	Mars - mai
projetée	juin-juillet-août	Mise à jour juin-juillet-août

Pour la mise à jour des projections, on aura besoins des données suivantes :

- Projection des prix
- Résultats définitifs de la campagne agricole
- Les résultats de la campagne de contre-saison
- Résultats des missions conjointes sur les marchés et les flux transfrontaliers
- Prévisions saisonnières pluviométriques et hydrologiques
- Evaluation de la vulnérabilité et des besoins humanitaires
- Les enquêtes SMART, sites sentinelles.

Liste des variables – indicateurs

Élément	Preuves indirectes potentielles pour l'analyse CH	Sources potentielles
<i>Consommation alimentaire (quantité et qualité nutritionnelle)</i>	Disponibilité d'aliments de base fortifiés (tels que la farine de maïs et de blé)	Négociants en céréales, distributeurs
	Changements dans les profils de dépenses au profit d'aliments plus économiques et moins nutritifs	Suivi de la sécurité alimentaire
	Nombre de repas par jour	CFSVA (Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité), enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Nombre de groupes alimentaires consommés	HDDS (Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages), CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
<i>Évolution des moyens d'existence (avoirs et stratégies)</i>	Possession des biens de production, tels que bicyclettes et outils agricoles, et changements récents en matière de propriété	Enquêtes sur le budget des ménages, recensements de la population, enquêtes sur la sécurité alimentaire des ménages
	Possession de bétail et changements récents en matière de propriété	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Migration, par exemple des zones rurales vers les zones urbaines ou en quête de travail occasionnel	Enquêtes sur la sécurité alimentaire, autorités
	Expansion des établissements informels	Autorités, ONU-Habitat
	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	ONU-Habitat, autorités
	Personnes déplacées intérieurement / concentrations de réfugiés	Autorités, HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires), OIM (Organisation internationale pour les migrations)
	Prévalence de comportements extrêmes, par exemple la mendicité	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Evolution de l'ICN	Ministère de l'Élevage, AGRHYMET, Fews Net...
	Disponibilité des pâturages	
	Accessibilité du pâturage	
	Bilan fourrage à partir de la biomasse et du cheptel résident.	
	Evolution de l'effectif du bétail (reproductrices)	
	HEA protection des moyens d'existence	
Eau pour le bétail		
<i>État nutritionnel</i>	Insuffisance pondérale	MICS (enquête par grappes à indicateurs multiples), EDS (enquête démographique et sanitaire), études nutritionnelles (par exemple, la base de données CRED CEDAT – Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres, base de données des urgences complexes)
	Admissions aux programmes alimentaires	Données du système d'information sanitaire Données du site sentinelle
	Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance	MICS
	Cas de paludisme, rougeole (malnutrition et mortalité), diarrhée, infections respiratoires aiguës	
<i>Mortalité/Taux de mortalité</i>	Taux de mortalité infantile (TMI)	MICS, EDS
	Mortalité néonatale	EDS, registres des naissances
	Taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (U5DR)	MICS, EDS
	Mesure du périmètre brachial (<115 mm) (MUAC)	EDS, CFSVA, enquêtes nutritionnelles
	Malnutrition aiguë grave	MICS, EDS, CFSVA, données nutritionnelles
	Malnutrition aiguë globale (GAM)	MICS, EDS, CFSVA, données nutritionnelles
	Taux de mortalité maternelle	EDS (femmes)
	Indice de masse corporelle chez l'adulte (IMC)	EDS (femmes)
<i>Disponibilité</i>	Bilan alimentaire, bilans céréaliers	AGRHYMET, SAP, Services des statistiques agricoles,
		FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

	Chiffres de production	AGRHYMET, SAP, Services des statistiques agricoles,
	Variations des principales productions vivrières et de rente de la campagne en cours par rapport à la moyenne quinquennale	FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) FAO, CFSAM (Mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires), enquêtes agricoles nationales
	Rendement céréalier moyen (kg par ha)	Enquêtes Agricoles Nationales
	Propriété des terres/accès à la terre	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	les variations des principales productions vivrières et de rente de la campagne en cours par rapport à la moyenne quinquennale	Service des Statistiques Agricoles
	le nombre de mois de couverture ou le taux de couverture des besoins céréaliers ou alimentaires (si disponibles au niveau administratif 2	Service des Statistiques Agricoles
	Sources alimentaires des ménages	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Données de télédétection (précipitations, végétation)	AGRHYMET, FEWSNET (Réseau de systèmes d'alerte rapide sur les risques de famine), Service de diffusion de données sur l'Afrique, JCR (Centre commun de recherche de la Commission européenne)
Accès	Prix (aliments de base, tendances des prix)	Données gouvernementales, ONG, agences des Nations Unies
	Distance des marchés/densité des marchés (nombre de marchés par aire unitaire)	FAO
	Pouvoir d'achat/termes de l'échange (bétail/céréales, travail/céréales)	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	variations des termes de l'échange (bétail / produits vivriers ; produits vivriers / produits de rente, travail salarial/céréales, travail journalier non qualifié/produits vivriers.) par rapport à l'année écoulée et par rapport à la moyenne quinquennale	SIM , FEWS NET,PAM
	Pourcentage de la population appartenant au quintile de richesse/à l'indice de richesse le plus bas	EDS, CFSVA
	Part de la population n'ayant pas accès à un panier de consommation de base durant la période analysée (seuil de pauvreté ou de pauvreté alimentaire)	Enquêtes sur le budget des ménages, EDS, recensements de la population
	les variations du prix mensuel des denrées alimentaires(les 3 principales) de détails par rapport à la moyenne quinquennale	SIM , FEWS NET,PAM
	les variations du prix mensuel des produits de rente (les 3 principaux) ,par rapport à la moyenne quinquennale,	SIM , FEWS NET,PAM
	les variations des montants de transferts issus de la migration ou l'exode par rapport à la moyenne quinquennale (si disponible et tendances),	SIM , FEWS NET,PAM
Pourcentage du revenu consacré à la dépense alimentaire (pour le quintile le plus pauvre)	CFSVA	
Utilisation	Composition du repas type/préférences alimentaires	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de préparation des aliments	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de stockage des aliments	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de soins aux enfants (allaitement, sevrage, alimentation, hygiène)	MICS, EDS
	Types de sources d'eau	CFSVAs, MICS
	Distance moyenne des sources d'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Caractère saisonnier de l'accès à l'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Prix de l'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Accès à de meilleures installations d'assainissement	MICS, enquêtes sur la sécurité alimentaire, gouvernement
	Accès au et type de combustible pour la cuisine utilisés par les ménages	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
Stabilité	Calendrier des cultures	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)

	Schémas de migration saisonnière	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Stocks alimentaires des ménages	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Tendances de la production alimentaire	CSFAM, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement
<i>Dangers et vulnérabilité</i>	Épidémies de maladies (humaines et animales)	OMS (Organisation mondiale de la santé), FAO, OCHA
	Profils de la morbidité	Rapports annuels du Ministère de la santé
	Couverture vaccinale de la rougeole	EDS, MICS
	Dépense des ménages, débours en santé	Référentiel de données de l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS
	Couverture thérapeutique antirétrovirale (ART)	UNAIDS (Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/Sida, rapports nationaux d'estimation), Ministère de la santé
	Taux de fécondité	EDS
	Accouchements assistés par des sages-femmes qualifiées	EDS
	Dangers naturels : sécheresses, inondations, tremblements de terre, etc.	Autorités, Nations Unies, ONG
	Dangers provoqués par l'homme : conflits, déforestation, érosion, etc.	Autorités, Nations Unies, ONG
	Nombre de personnes déplacées	OCHA, UNHCR
	Pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté national	Enquêtes sur le budget des ménages, rapports des recensements

Note additive N° 2

1. Contexte

Cette note a été élaborée lors de la réunion du Comité Technique régional du Cadre Harmonisé tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire en janvier 2016. Elle vise à réviser et à compléter la note additive n°1 en donnant plus de clarification sur l'utilisation de deux indicateurs de résultats. Il s'agit notamment du Score de Consommation Alimentaire (SCA) et du Coping Stratégie Index réduit (rCSI).

Cette note remplace la note additive n°1 particulièrement concernant la classification du SCA et du rCSI.

2. Classification du Score de Consommation Alimentaire (SCA) et du Coping Stratégie Index réduit (rCSI)

2.1. Classification du SCA :

Enoncé du problème : interprétations divergentes du seuillage du SCA

Pendant l'analyse, il faut privilégier le SCA pauvre, mais on vérifie le SCA pauvre + limite pour procéder à la classification de l'indicateur en suivant les indications ci-après :

Phase 1 :

- Si Pauvre < 5% → on ne se réfère pas à pauvre + limite

Phase 2 :

- Si Pauvre 5 – 10 % → on ne se réfère pas à pauvre + limite
- Si Pauvre =/> 10 % → on se réfère Pauvre + limite 15 - 30 %

Phase 3 :

- Si Pauvre 10 – 20 % → on se réfère pas à pauvre + limite
- Si Pauvre = 20 % → on se réfère à Pauvre + limite >= 30 %

Phase 4 :

- Si Pauvre > 20 % → on ne se réfère pas à pauvre + limite

2.2. Classification du rCSI :

Enoncé du problème : difficulté pour la classification de cet indicateur par absence des seuils de référence ou du fait de la mauvaise interprétation de la référence.

La réunion (Abidjan, janvier 2016) a réadapté le seuillage proposée par l'étude de FEWS NET et FAO sur le rCSI. La proposition de cette étude a été éclatée pour les phases 2 et 3. La nouvelle classification retenue est donnée **ainsi** qu'il suit pour le rCSI en cohérence avec **la référence définie** de FANTA

Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine